



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7527^e séance

Mercredi 30 septembre 2015, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Lavrov	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Chikoti
	Chili	M. Muñoz
	Chine	M. Wang Yi
	Espagne	M. García Margallo
	États-Unis d'Amérique	M. Kerry
	France	M. Fabius
	Jordanie	M. Judeh
	Lituanie	M. Linkevičius
	Malaisie	M. Aman
	Nigéria	M ^{me} Ogwu
	Nouvelle-Zélande	M. McCully
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hammond
	Tchad	M. Mahamat
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Rodríguez Gómez

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Règlement des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et lutte contre la menace terroriste dans la région

Lettre datée du 1^{er} septembre 2015, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2015/678)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Règlement des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et lutte contre la menace terroriste dans la région

Lettre datée du 1er septembre 2015, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2015/678)

Le Président (*parle en russe*) : Je souhaite une chaleureuse bienvenue au Secrétaire général, aux Ministres et aux autres représentants qui participent à la séance du Conseil de sécurité de ce jour. Leur présence aujourd'hui souligne l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, de l'Australie, de l'Autriche, du Bélarus, de la Belgique, du Brésil, de la Bulgarie, de Chypre, de la Croatie, du Danemark, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de l'Estonie, de la Finlande, de la Grèce, du Guatemala, de la Hongrie, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Islande, de l'Iraq, d'Israël, de l'Italie, du Japon, du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Koweït, du Liban, de la Libye, du Liechtenstein, du Luxembourg, du Maroc, du Monténégro, du Nicaragua, de la Norvège, du Pakistan, des Pays-Bas, de la Pologne, du Qatar, de la République arabe syrienne, de la République de Corée, de la République islamique d'Iran, de la Serbie, de la Slovaquie, de la Slovénie, du Soudan, de la Suède, de la Suisse, de la Turquie, de l'Ukraine et de l'Uruguay à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes à participer à la présente séance : S. E. M^{me} Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité; S. E. M. Nabil Elaraby, Secrétaire général de la Ligue des États arabes; S. E. M. Iyad Ameen Madani, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique; et S. E. M. Abdulaziz Al-Ammar, Observateur permanent du Conseil de coopération du Golfe auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je propose que le Conseil invite Mgr Paul Richard Gallagher, Secrétaire aux relations avec les États du Saint-Siège, à participer à la présente séance, conformément au règlement intérieur provisoire du Conseil et à la pratique établie à cet égard.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/678, qui contient une lettre datée du 1^{er} septembre 2015, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant un document de réflexion sur la question à l'examen.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je remercie la Fédération de Russie d'avoir organisé cette séance extrêmement importante, et je saisis cette occasion pour remercier sincèrement les nombreux Ministres des affaires étrangères qui participent à la présente séance. Le nombre de Ministres des affaires étrangères présents est impressionnant. J'espère que cette solidarité ne fera jamais défaut au moment d'aborder les nombreux sujets dont nous sommes saisis.

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sont aux prises avec certains des conflits les plus meurtriers et des pires crises humanitaires de notre époque. Les groupes terroristes, tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et les groupes affiliés à Al-Qaïda, ne font qu'aggraver l'horreur et compliquer la recherche de solutions. S'ils sont très différents les uns des autres, les crises et les conflits en Iraq, en Libye, en Syrie et au Yémen sont tous marqués par le même type d'horreurs. La situation en Syrie a montré qu'elle était la plus inextricable. Elle fait naître un danger après l'autre : l'utilisation d'armes chimiques, la montée de l'EIIL et d'autres groupes extrémistes, la pire crise de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale et le déplacement de 8 millions de personnes à l'intérieur du pays.

Nous devons prendre des mesures urgentes pour protéger les civils contre les violations généralisées du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Nous avons l'obligation, à l'égard du peuple syrien, de garantir que les auteurs de crimes graves auront à rendre des comptes. Je prie

le Conseil d'appuyer fermement les efforts déployés par mon Envoyé spécial pour promouvoir une transition politique globale et crédible sur la base du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). L'Iraq, la Libye, la Syrie et le Yémen sont des préoccupations communes et le règlement de ces crises relève de notre responsabilité commune.

L'année prochaine, les États Membres marqueront le dixième anniversaire de l'adoption de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. La Stratégie étant reconnue depuis longtemps comme le cadre d'action choisi, nous devons en promouvoir une mise en œuvre plus concrète. Ces efforts doivent être équilibrés et fondés sur le droit international des droits de l'homme. Nous devons également tenir dûment compte de la nécessité d'éviter des conséquences indésirables. L'ONU collabore avec de nombreux partenaires pour élargir l'aide au renforcement des capacités des États Membres, afin notamment d'endiguer l'afflux de combattants terroristes étrangers et de lutter contre les problèmes connexes du trafic illicite de drogue et de la cybercriminalité.

Il ne suffit pas de lutter contre le terrorisme; nous devons également prévenir l'extrémisme violent, tout en prenant soin de ne pas appliquer de mesures qui ne feraient qu'alimenter le ressentiment et l'aliénation qui nourrissent l'extrémisme violent. Durant la présente session de l'Assemblée générale, je présenterai aux États Membres un plan d'action global décrivant les efforts communs que nous pouvons entreprendre à cet effet. Le plan d'action recommandera aux États Membres des moyens permettant d'affronter les moteurs de l'extrémisme violent aux niveaux mondial, régional, national et local. Il expliquera également comment le système des Nations Unies peut aider les États Membres en mettant en place, à l'échelle du système, une approche globale axée sur la paix et la sécurité, le développement durable, les droits de l'homme et l'action humanitaire.

Les examens en cours des opérations de paix et des opérations de consolidation de la paix montrent également l'importance de remédier aux causes profondes des problèmes. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale), qui est axé sur la justice, l'ouverture des institutions et la résilience, met également un fort accent sur la prévention. Un monde plus durable sera un monde plus sûr.

Les conflits, les défaillances de la gouvernance et les violations systématiques des droits de l'homme

affectent non seulement le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, mais également le reste du monde. Les femmes et les filles sont exposées à une brutalité systématique. L'avenir des jeunes leur est arraché avant même qu'ils aient eu une chance de rêver. Nous devons travailler en commun pour rompre cette course vers l'abîme, en utilisant tous les outils de l'ONU. Les populations du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord méritent notre plein appui pour faire face à ces épreuves et engager la région dans la voie de la liberté, de la sécurité et de la dignité pour tous.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

Il y a un an, la Fédération de Russie a soulevé l'idée d'entreprendre, sous les auspices du Conseil de sécurité, une analyse approfondie des problèmes liés à la soudaine flambée de terrorisme et d'extrémisme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Depuis, la situation sur place a continué de se détériorer. La crise s'est aggravée à tel point qu'il est maintenant possible de parler d'une destruction de la carte politique de la région tel qu'elle se présentait alors.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer sans hésiter qu'il est futile de tenter de régler la situation de manière isolée, sans la relier au contexte régional et historique d'ensemble des conflits individuels. Nous avons abordé les situations en Iraq, en Libye, au Yémen, au Liban et en Syrie de cette manière, chacune en son temps, en cherchant à nous convaincre mutuellement que si nous parvenions à régler ce problème spécifique, tout irait pour le mieux. Dans la plupart des cas, on a cherché à régler le problème par un changement de régime à tout prix, sans prendre en compte les conséquences et sans élaborer une stratégie globale ou même définir une vision à court terme des deux ou trois prochaines étapes.

L'euphorie à laquelle beaucoup se sont abandonnés après le Printemps arabe s'est transformée en horreur avec la propagation du chaos, l'escalade de la violence, le spectre des conflits religieux planant au-dessus de la région et, bien sûr, la menace terroriste sans précédent. Les activités odieuses du Front el-Nosra, d'Al-Qaida en Iraq, d'Al-Qaida au Maghreb islamique, de la branche yéménite d'Al-Qaida, des Chabab en Somalie, de Boko Haram et d'autres groupes ont été éclipsées par l'expansion du prétendu État islamique d'Iraq et du

Levant (EIIL). Sur les territoires de l'Iraq et de la Syrie, l'EIIL a créé un quasi État extrémiste qui est à la tête d'une vaste machine de répression, a des sources de revenus stable, possède une armée bien équipée et des éléments d'armes de destruction massive.

Des cellules de l'EIIL se développent en Libye, en Afghanistan et ailleurs. L'EIIL a notamment annoncé son intention de s'emparer de La Mecque, de Médine et de Jérusalem et d'étendre ses activités maudites en Europe, en Asie centrale, en Asie du Sud-Est et en Russie. Ces terroristes commettent des massacres et des exécutions publiques, et ils menacent l'existence même de nombreux groupes ethnoreligieux, notamment les chrétiens, les Kurdes et les alaouites. L'EIIL possède une machine de propagande professionnelle qui est active dans des dizaines de langues.

Aujourd'hui, alors que cette avancée impitoyable des terroristes est à l'origine d'une vague incontrôlée de déplacements de population vers l'Europe, nous reconnaissons le dommage causé et la nécessité de mener une action commune. Nous notons qu'à l'occasion du récent sommet officieux du Conseil européen organisé au Luxembourg et du sommet de Prague du Groupe des Quatre de Visegrad, il a été clairement reconnu que la crise migratoire ne pourra être réglée tant que l'on n'aura pas éliminé ses causes profondes – en d'autres termes, tant que l'on n'aura pas érigé un rempart solide pour barrer la route à l'EIIL et à sa volonté de dominer la région en imposant des lois qui remontent au Moyen-Âge. Nous ne devons pas bloquer le passage des réfugiés, mais plutôt celui des terroristes et des guerres et conflits qu'ils entraînent.

L'évaluation russe de la situation a été clairement exposée dans la déclaration faite par le Président Poutine durant le débat général de l'Assemblée générale le 28 septembre (voir A/70/PV.13). Nous ne cherchons pas à mener le débat dans l'impasse en désignant les innocents et les coupables, mais nous ne l'emporterons pas à moins de retenir les enseignements des aventures imprudentes et regrettables menées depuis 10 à 12 ans.

Le principal enseignement est que les mesures unilatérales sont dangereuses. Ce qu'il nous faut, ce sont des stratégies collectives et concertées, étayées par des décisions du Conseil de sécurité. Pour ce faire, nous estimons qu'il faut d'abord définir clairement et sans ambiguïté les priorités. À cet égard, à notre avis, il est évident que la menace principale est l'agression terroriste, incarnée par les agissements de l'EIIL.

Il faut ensuite prendre des mesures concrètes et cohérentes dans trois domaines principaux liés entre eux. Premièrement, il faut conjuguer et coordonner les efforts de ceux qui sont en mesure de contribuer véritablement à la lutte contre le terrorisme, à savoir les forces armées syriennes et iraqiennes, les milices kurdes, les brigades armées de l'opposition syrienne patriotique – bref, tous ceux qui combattent l'EIIL sur le terrain –, ainsi que les acteurs extérieurs qui, d'une façon ou d'une autre, peuvent appuyer les efforts de lutte contre le terrorisme dans la région. Il est essentiel que cette coordination se fonde sur les décisions du Conseil de sécurité, conformément à la Charte des Nations Unies. Dans le cadre de la planification d'une action conjointe pour lutter contre l'EIIL, l'on pourrait exploiter le potentiel d'un organe tel que le Comité d'état-major des Nations Unies, établi par la Charte. C'est précisément dans des cas comme celui-ci que l'expertise militaire des membres permanents du Conseil de sécurité peut être utile, afin d'assurer l'efficacité maximale des efforts de lutte contre le terrorisme dans la région.

Deuxièmement, il faut accélérer les progrès réalisés dans le cadre du dialogue intra-syrien sur la base du Communiqué de Genève du 30 juin 2012 (S/2012/522, annexe). Nous appuyons les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, et nous apportons notre contribution en vue du lancement d'un processus politique rassemblant les représentants de toutes les forces de l'opposition et le Gouvernement de la République arabe syrienne.

Troisièmement, il faut apporter un appui extérieur global et équilibré au processus politique, avec notamment la participation de la Russie, des États-Unis d'Amérique, de l'Arabie saoudite, de l'Iran, de la Turquie, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de la Jordanie et du Qatar. À cet égard, nous pensons que l'Union européenne pourrait jouer un rôle utile. La participation de la Chine pourrait également augmenter les chances de succès. Nous estimons que tous ces acteurs extérieurs, agissant à l'unisson, peuvent aider les Syriens à parvenir à un accord sur la base d'objectifs communs, à savoir la prévention de la création d'un califat extrémiste et le renforcement de l'État syrien grâce à la réconciliation et la concorde nationales.

Dans l'allocution qu'il a prononcée tout récemment devant l'Assemblée générale (voir A/70/PV.13), le Président Vladimir Poutine a proposé d'examiner la possibilité d'adopter une résolution du Conseil de sécurité sur la coordination des efforts de toutes les

forces qui luttent contre l'État islamique et d'autres groupes terroristes. Aujourd'hui, nous allons présenter aux membres du Conseil un projet de résolution fondé sur les résolutions adoptées précédemment par le Conseil, visant à harmoniser les efforts conjoints de lutte contre le terrorisme sur la base des normes du droit international. Nous anticipons un débat approfondi sur cette question dans les mois à venir.

Nous sommes conscients que la menace posée par l'EIIL ne cesse de s'aggraver, et que le moment est venu de coopérer concrètement s'agissant des efforts déployés par tous les acteurs engagés dans la lutte contre le terrorisme. Le 30 septembre, suite à une demande des dirigeants syriens, le Président de la Russie a demandé et obtenu le consentement du Conseil de la Fédération pour que les forces armées de la Fédération de Russie puissent intervenir en République arabe syrienne. Ici, il s'agit exclusivement de frappes aériennes par des unités aériennes russes contre les positions de l'EIIL en Syrie. Nous avons informé les autorités des États-Unis et des autres membres de la coalition créée par ce pays. Nous sommes prêts à ouvrir des voies de communication pour améliorer l'efficacité des efforts de lutte contre les groupes terroristes.

La tâche la plus importante consiste à lutter contre le financement du terrorisme. L'ingéniosité dont font preuve les terroristes pour diversifier leurs sources de revenus ne peut que susciter des inquiétudes. Leurs principales sources de revenus sont notamment le commerce illicite du pétrole et d'autres ressources minérales et le trafic de drogues, d'armes et d'objets culturels, ainsi que les « dons » de sympathisants. À cet égard, nous appelons à une application plus stricte des dispositions de la résolution 2199 (2015) s'agissant de l'élaboration d'une liste de personnes physiques et morales qui font des transactions avec l'État islamique. Il convient également d'améliorer systématiquement l'efficacité des travaux du Groupe d'experts du Comité des sanctions contre Al-Qaida, tout en tirant parti de l'expertise du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux et des structures régionales connexes. Nous suggérons également de veiller à ce que les États rendent régulièrement et systématiquement compte des mesures qu'ils prennent en vue de la mise en œuvre de la résolution 2199 (2015).

À notre avis, l'État islamique doit être considéré comme une entité distincte sur la liste des sanctions du Conseil de sécurité dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Il ne fait aucun doute que tout retard dans le

règlement de cette question urgente nuirait évidemment à l'efficacité des efforts des Nations Unies contre le terrorisme.

Nous appelons à l'intensification des efforts déployés dans le cadre de la lutte contre la menace que représentent les combattants terroristes étrangers. Nous devons établir de toute urgence une base de données sur ces combattants, développer des mécanismes supplémentaires de partage d'informations sur leurs mouvements et mettre en place des procédures simplifiées pour leur extradition. Les efforts de prévention revêtent une importance particulière à cet égard. Nous devons d'abord et avant tout lutter contre l'incitation au terrorisme conformément à la résolution 1624 (2005), adoptée il y a 10 ans. Depuis lors, la lutte contre l'idéologie terroriste a acquis un caractère encore plus urgent. De par son caractère multiethnique et multiconfessionnel, la Russie a beaucoup d'expérience s'agissant de la coexistence pacifique entre différents groupes ethniques et communautés religieuses. Nous sommes prêts à partager nos données d'expérience et à apprendre de nos partenaires.

La prévention du terrorisme, notamment en partenariat avec les organisations de la société civile, suppose également de lutter contre l'extrémisme violent. Nous estimons qu'il est essentiel que les initiatives actuellement proposées dans ce domaine soient fondées sur le droit international, y compris le respect de la souveraineté et de l'égalité des États et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États. On ne peut pas faire circuler des slogans pour promouvoir la lutte contre l'extrémisme dans certains pays en faisant fi des gouvernements légitimes. Nous avons déjà été témoins de telles tentatives, et elles n'ont abouti à rien de bon, comme tout le monde ici le sait.

La lutte contre la menace terroriste doit s'accompagner d'efforts accrus pour régler diverses situations de conflit dans la région, que ce soit en Syrie, en Libye ou au Yémen. Cela s'applique en premier à l'impasse de longue date dans laquelle se trouve la question israélo-palestinienne, et qui alimente des sentiments extrémistes dans le monde arabe. Le Quatuor des médiateurs internationaux, en coopération avec les États arabes et avec l'appui d'autres Membres de l'ONU, doit assumer ses responsabilités en vue de la reprise des pourparlers directs entre Israël et la Palestine, sur la base de la notion des deux États. Des progrès dans ce domaine contribueraient grandement à garantir la stabilité et la sécurité aux peuples de la région.

Nous nous faisons une joie de mener un débat franc à l'occasion de la séance d'aujourd'hui, ainsi qu'au cours des réunions à venir. Il est essentiel que nous écoutions les positions des uns et des autres et que nous nous efforcions de trouver les moyens de coopérer sur la base de la Charte des Nations Unies afin d'éliminer la menace terroriste et d'assurer la sécurité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux autres membres du Conseil.

Je donne la parole à S. E. M. Wang Yi, Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine.

M. Wang Yi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine appuie et salue l'initiative de la Russie de convoquer ce débat public du Conseil de sécurité au niveau ministériel. Le règlement des conflits au Moyen-Orient et l'élimination de la menace que représente le terrorisme sont essentiels pour assurer la paix dans le monde et relèvent des responsabilités du Conseil de sécurité.

La situation dans la région du Moyen-Orient est grave et préoccupante, et elle est exacerbée par les différends entre les nations, les confessions religieuses et les groupes ethniques. Les guerres et les conflits, les catastrophes humanitaires et les menaces terroristes sont intrinsèquement liés. L'image de l'enfant syrien de 3 ans mort noyé est un affront à la morale humaine et choque la conscience de la communauté internationale.

Nous sommes réunis aujourd'hui dans la salle du Conseil de sécurité non pas pour nous lamenter ou prononcer des discours creux, mais pour réfléchir sérieusement aux causes profondes de la crise au Moyen-Orient, pour faire une évaluation précise et objective de la situation dans la région, pour chercher une solution réaliste et efficace et pour essayer de mettre en place un cadre de paix qui serait acceptable pour toutes les parties. Plus important encore, nous sommes ici pour saisir les occasions qui s'offrent à nous et prendre des mesures pour briser le cercle vicieux des troubles incessants au Moyen-Orient, pour nous acquitter du mandat confié au Conseil de sécurité par la Charte des Nations Unies et pour répondre aux attentes de la communauté internationale, en particulier des peuples du Moyen-Orient.

La Chine espère qu'ensemble, la communauté internationale et les peuples du Moyen-Orient pourront apporter la paix, la tolérance et la prospérité dans la région. Les peuples du Moyen-Orient ont avant tout besoin de paix. La stabilité est une bénédiction, alors que les troubles s'accompagnent de dangers.

La paix est l'élément le plus précieux. Durant ses 70 ans d'existence, l'ONU n'a cessé d'assister à des conflits armés au Moyen-Orient et au déplacement de civils innocents.

L'histoire du Moyen-Orient nous a appris, à maintes reprises, que la violence ne conduit pas au règlement définitif des problèmes et que la haine ne fait qu'anéantir les espoirs. Ce n'est qu'en se respectant les uns les autres que les peuples peuvent vivre ensemble en paix. Ce n'est qu'en suivant la voie du dialogue que les problèmes peuvent être réglés, et ce n'est que par la promotion de l'amitié qu'un avenir meilleur peut être bâti. C'est ce que la communauté internationale espère voir se produire, et ce que la diplomatie chinoise entend faire.

Les peuples ont besoin d'un Moyen-Orient caractérisé par la tolérance. Le Moyen-Orient, autrefois un berceau de la civilisation, a une histoire glorieuse et a considérablement contribué au progrès humain. La civilisation florissante et la culture de cette région en ont fait un centre important d'échanges entre les civilisations orientale et occidentale et d'intégration de ces civilisations. Au XXI^e siècle, la coexistence des civilisations exige plus que jamais un esprit d'harmonie sans imposer l'uniformité, et l'évolution de la société appelle l'absence d'exclusive et une ouverture d'esprit. Les diverses religions doivent être tolérantes et apprendre les unes des autres, et les différents groupes ethniques doivent vivre en harmonie.

Les peuples ont besoin d'un Moyen-Orient caractérisé par un développement autonome. Le Moyen-Orient est le foyer de tous les peuples de cette région. Leur avenir et leur sort doivent donc être déterminés par ces mêmes pays, par la concertation. Les pays qui ne font pas partie de cette région peuvent fournir une aide, mais ils doivent éviter d'intervenir dans les affaires intérieures d'autres pays et, surtout, s'abstenir de leur imposer un modèle particulier. L'ordre régional doit être défini par les pays du Moyen-Orient, en s'appuyant sur les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, et en tenant compte de la situation sur le terrain et des besoins des populations de ces pays.

La crise syrienne persiste depuis près de cinq ans. La communauté internationale ne doit pas rester les bras croisés, et ne doit pas non plus intervenir de manière arbitraire. Nous devons d'abord accroître l'aide humanitaire. Il faut notamment s'attaquer aux tensions croissantes découlant de la situation des migrants afin d'éviter de nouvelles tragédies. Nous saluons l'intensification des efforts faits à cette fin par les États membres de l'Union européenne. Les pays voisins de la Syrie, qui ont accueilli plus de 4 millions de réfugiés syriens ces dernières années, se heurtent à des pressions encore plus fortes et plus immédiates. Il est à la fois injuste et irréaliste d'ignorer leurs efforts et leurs difficultés.

Un règlement politique demeure la seule solution à la crise syrienne. À cette fin, les parties doivent trouver un terrain d'entente en mettant à profit les pratiques internationales et régionales efficaces, et tenir compte de la situation nationale de la Syrie et des intérêts de toutes les parties. Le retour de forces terroristes violentes et la propagation de la crise des migrants ont fait davantage prendre conscience à toutes les parties qu'il est nécessaire et urgent de rechercher un règlement politique de la crise syrienne.

La Chine demande à toutes les parties de saisir cette occasion – offerte par une volonté croissante de parvenir à un règlement politique – pour convoquer une troisième Conférence de Genève sur la Syrie et demander avec insistance la reprise d'un processus de transition politique sans exclusive qui ne fixe pas de conditions préalables ni ne préjuge des résultats, et mobilise toutes les parties au conflit. Il faut laisser les Syriens décider eux-mêmes de l'avenir de leur pays, avec l'aide de la communauté internationale et l'appui du Conseil de sécurité.

Afin d'atteindre cet objectif, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et son Envoyé spécial pour la Syrie, M. de Mistura, déploient activement des efforts de médiation. À cet égard, la Chine espère que toutes les parties feront cause commune pour appuyer cet effort de l'ONU, créer des conditions, un consensus et un climat propices à une solution efficace, dans le cadre d'une médiation.

La Chine est extrêmement préoccupée par le récent conflit entre Israël et la Palestine concernant l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa. La violence n'amène jamais une véritable sécurité; elle ne fait qu'implanter la haine. La Chine appuie pleinement la restitution des droits légitimes des Palestiniens et la coexistence

pacifique entre l'État de Palestine et l'État d'Israël. La communauté internationale doit œuvrer de concert pour faciliter la reprise de pourparlers entre la Palestine et Israël dans un vaste cadre, avec la participation directe de toutes les parties concernées. Seuls des pourparlers peuvent alimenter l'espoir de paix et d'un avenir meilleur.

Le terrorisme est un fléau qui touche l'humanité tout entière. L'évolution de la situation au Moyen-Orient a montré à plusieurs reprises que les activités terroristes sont toutes de même nature et que, pour les combattre, nous ne devons pas avoir deux poids, deux mesures. La lutte contre le terrorisme violent dans toutes ses manifestations doit être la responsabilité partagée et la priorité des pays de la région et de la communauté internationale. La Chine appelle à une vaste coopération internationale globale en matière de lutte contre le terrorisme dans le cadre de l'ONU. La coopération internationale contre le terrorisme doit notamment avoir pour priorité de combattre le cyberterrorisme, de prévenir la montée des idéologies extrémistes violentes, de stopper l'afflux de terroristes et le financement des activités terroristes, de renforcer l'échange de renseignements et de permettre au Conseil de sécurité de jouer pleinement son rôle.

La Chine considère que la lutte contre le terrorisme doit être globale, en s'attaquant aussi bien aux symptômes qu'aux causes profondes. L'instabilité régionale et les écarts de développement engendrent le terrorisme, tandis que les dissensions ethniques et les conflits religieux permettent à des idéologies radicales de refaire surface. Afin de régler définitivement les problèmes qui engendrent le terrorisme et favorisent sa propagation, nous devons faire face aux différends régionaux de manière appropriée, rétablir la stabilité régionale, renforcer les capacités de gouvernance des différents pays, accélérer le développement économique et apporter des améliorations concrètes dans la vie des personnes.

La Chine espère que la présente séance du Conseil de sécurité marquera un nouveau point de départ en vue d'une intensification des efforts de la communauté internationale et de l'ouverture de nouvelles chances de paix et de sécurité au Moyen-Orient.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne la parole à S. E. M. Nasser Judeh, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et des expatriés du Royaume hachémite de Jordanie.

M. Judeh (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je tiens, pour commencer, à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative d'organiser la présente séance importante sur le règlement des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et la lutte contre la menace terroriste dans la région dans le cadre d'une analyse exhaustive de la nature de ces conflits.

Le Royaume hachémite de Jordanie, compte tenu de sa position géographique, est le plus engagé dans ces conflits, proches de lui, et le plus touché, directement et immédiatement, par leurs répercussions politiques, économiques, humanitaires et en matière de sécurité. Notre vision des causes et facteurs de l'instabilité dans la région tire son origine d'une démarche réaliste et de nos intérêts directs et essentiels dans la nécessité de régler les conflits et de rétablir la stabilité et la sécurité dans la région.

L'éclatement dans la région de conflits interdépendants et qui se sont aggravés durant ce que l'on a appelé le Printemps arabe était le résultat de la privation dans de nombreux États de la région, qu'il s'agisse de privation politique, économique ou sociale. Cette privation a commencé dans différentes phases au cours des dernières décennies, s'est accumulée et s'est aggravée jusqu'à la phase d'explosion, telle celle que nous observons aujourd'hui dans certains États de la région. Le dénominateur commun dans tous les pays de la région qui connaissent aujourd'hui des conflits est l'accumulation de cette privation, qu'elle soit d'ordre politique, économique ou social, et l'absence de perspectives politiques pour inverser la tendance dans ces pays et s'éloigner des politiques d'exclusion et de marginalisation qui ont à leur tour créé un terrain propice à des démarches confessionnelles, doctrinales ou tribales au détriment du rôle rassembleur de l'État et de l'unité nationale entre les composantes du tissu national de ces pays, ce qui a créé un terrain fertile pour les organisations terroristes, qui ont pu exploiter cela et renforcer leur présence.

Ce qui se passe aujourd'hui à Jérusalem occupée, et en particulier dans la sainte mosquée Al-Aqsa, au Haram al-Charif, et la poursuite des violations israéliennes sont ce qui risque de déclencher une guerre religieuse universelle.

Nous demandons à Israël de cesser immédiatement ces violations et de respecter le caractère sacré des lieux saints, sachant que S. M. le Roi Abdullah II est le Gardien des lieux saints musulmans et chrétiens en Jordanie, et ce afin d'éviter que cette crise n'ait des

répercussions sur le monde entier. Il ne fait aucun doute que la cause principale du conflit réside dans le fait que le peuple palestinien a, pendant des décennies, été privé de ses droits historiques et n'a pu mettre en place un État indépendant sur son territoire national. Cela a marqué le début de l'instabilité dans la région qui, au fil des ans, s'est traduite par diverses formes d'extrémisme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région.

La seule solution, par conséquent, est celle des deux États : la création d'un État palestinien indépendant dans les frontières du 4 juin 1967. Cette question revêt, en effet, un grand intérêt pour la Jordanie dans la mesure où elle participe directement à toutes les négociations sérieuses sur les questions touchant au règlement final de la crise.

Si nous voulons rétablir la stabilité et résoudre les problèmes existants, il faut un processus politique global, qui s'attaque à la cause profonde des conflits dans la région, à savoir l'absence de solution politique au conflit syrien, qui est sur le point d'entrer dans sa sixième année – un processus qui conduise à une transition politique, satisfasse aux aspirations légitimes du peuple syrien et garantisse son unité et sa sécurité. Cette absence de solution ne sert qu'à alimenter l'extrémisme et le terrorisme et à aggraver la situation. De même, l'absence d'un processus politique global et sans exclusive en Iraq et la marginalisation frappant certaines sectes ont également permis à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) de se développer. Il ne sera pas possible de vaincre ce régime terroriste sans processus de réconciliation politique et renforcement de l'unité nationale entre toutes les factions irakiennes.

En Libye, malgré les efforts déployés par la communauté internationale pour parvenir à une solution politique entre les parties libyennes et assurer la transition vers un État moderne, ce qui exige l'appui de la légitimité internationale, on a assisté à une multiplication des activités terroristes, notamment celles commises par l'EIL, entre autres.

En ce qui concerne le Yémen, nous devons reconnaître qu'il n'y a pas d'autre solution qu'un règlement politique et que tous les partis politiques doivent revenir au processus politique, notamment l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et les résultats de la Conférence de dialogue national, et accepter la légitimité constitutionnelle incarnée par S. E. M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour. Si certaines parties n'avaient pas rejeté ce processus, il n'y aurait

eu aucune raison de lancer une action militaire pour renforcer et stabiliser la légitimité du Gouvernement.

Les conflits qui font rage dans de nombreux pays ont pris une dimension confessionnelle et risquent de déclencher un affrontement entre sunnites et chiites qui mettrait en péril la sécurité et la stabilité de la région. Le fait que ces conflits ont pris une dimension confessionnelle a renforcé, d'une façon ou d'une autre, les approches et les points de vue adoptés par certaines organisations terroristes. La Jordanie a insisté à plusieurs reprises sur son rejet catégorique de l'idée qu'il s'agit d'un conflit sectaire entre sunnites et chiites ou de toute forme de conflit religieux. Un affrontement de cette nature doit être traité dans un contexte purement politique.

Les aspects humanitaires des conflits en cours posent un problème de plus en plus urgent. Aujourd'hui, nous voyons des réfugiés syriens affluer dans les États voisins et au-delà. Les conséquences humanitaires qui résultent de l'absence de solution politique ne peuvent être endiguées. Il ne peut y avoir de solution humanitaire au problème syrien. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une solution politique qui mette un terme à ces souffrances humaines. Aujourd'hui, mon pays, la Jordanie accueille près de 1,4 million de citoyens syriens, sans compter un grand nombre de réfugiés venant d'autres pays, et ce, malgré ses moyens limités. Mon pays a, toutefois, pratiquement épuisé sa capacité d'accueil de ces réfugiés en l'absence de l'appui international nécessaire pour partager le fardeau.

Aujourd'hui, nous voyons les images déchirantes de ces personnes d'une civilisation et d'une culture anciennes, qui cherchent refuge en dehors de leur pays. La communauté internationale dans son ensemble doit assumer ses responsabilités, car les pays ne peuvent pas le faire seuls à sa place. Il est important de souligner que nous devons respecter et appliquer pleinement les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme. La Jordanie est à l'avant-garde de l'action internationale de lutte contre le terrorisme, aux niveaux militaire, sécuritaire et idéologique. S. M. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein a insisté sur le fait que cette guerre est notre guerre. Il s'agit d'une guerre au sein de l'Islam, une guerre contre les Khawarij, qui dénaturent l'image de notre religion, une religion qui prêche la tolérance, l'acceptation de l'autre, la paix et le dialogue.

Dans le discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée générale avant-hier (voir A/70/PV.13), Sa Majesté a insisté sur le fait que le front le plus important

de cette guerre est, à n'en pas douter, le front intellectuel. Nous devons nous efforcer, en tant que société humaine, de gagner les cœurs et les esprits; nous devons unir tous nos efforts pour mener cette guerre. Il est vital que nous respections et appliquions pleinement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité concernant la lutte contre le terrorisme, notamment la résolution 2170 (2014) sur la menace posée par le Front el-Nosra et Daech, et la résolution 2178 (2014) sur la lutte contre la menace des combattants terroristes étrangers, qui viennent de plus d'une centaine de pays pour rejoindre les organisations terroristes de la région. Ce phénomène a des conséquences désastreuses pour les pays d'origine comme pour les pays de destination, en sus des dangers qu'il représente pour les pays voisins, notamment la conduite d'attentats terroristes qui leur imposent un lourd fardeau en matière de sécurité.

Le succès des efforts visant à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme requerra une approche politique sans exclusive qui s'attaque aux causes profondes de la crise, à savoir le dénuement, la marginalisation et l'exclusion, qui sont les principaux responsables de l'affaiblissement de l'État et qui ont créé un vide que les groupes terroristes ont exploité. La revitalisation des processus politiques visant à résoudre ces problèmes permettrait d'appuyer les approches militaire et sécuritaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, et de s'attaquer à la question du financement des combattants terroristes étrangers, en les privant de toute légitimité quant à leurs objectifs et à leurs motivations.

Le Conseil de sécurité, l'organe chargé du maintien de la paix et la sécurité internationales, doit se montrer à la hauteur de la tâche et répondre aux attentes des peuples du monde entier. Nous devons assumer nos responsabilités à cet égard.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne la parole à S. E. M. Laurent Fabius, Ministre des affaires étrangères et du développement international de la République française.

M. Fabius (France) : Je vais centrer mon propos sur la lutte contre le terrorisme en Iraq et en Syrie.

Face au drame syrien, face à la barbarie sans limites de Daech, le Conseil de sécurité a été malheureusement le plus souvent le Conseil de l'impuissance. La demande que nous adressent maintenant les victimes de ce drame et l'opinion publique internationale tient en deux mots :

agissez vite. C'est aussi la position de la France, et j'ajouterai : si possible, dans l'unité.

La France est une puissance indépendante. Partout dans le monde, nous recherchons la paix et la sécurité. En Iraq et en Syrie, c'est cette exigence qui a déterminé et qui déterminera nos choix. En Iraq, en août 2014, lorsque Daech s'est emparé de Mossoul, une coalition internationale s'est formée. Dès le premier jour, la France s'est engagée dans ce cadre. Notre action militaire, relayée au sol par les forces de sécurité iraqiennes et par les Peshmergas, s'est accompagnée d'une démarche politique de réconciliation nationale. Un an après le début de nos efforts, Daech a seulement commencé à reculer. Il demeure une forte menace, et nous savons tous ici que vaincre le terrorisme sera une action de long terme.

En Syrie, la situation est encore plus complexe. Le groupe terroriste Daech a en effet prospéré avec, en réalité, la complicité du régime de Bashar Al-Assad. Son emprise sur le territoire syrien s'est étendue au cours de ces derniers mois, avec la ville de Raqqa comme centre. Le flux des combattants étrangers a augmenté, et avec lui le risque terroriste bien au-delà du Levant. La politique de la terre brûlée menée par le régime lui a aliéné une grande majorité de la population. Une réponse militaire de la coalition s'est organisée. Nous pensons qu'elle doit être renforcée, mais elle ne peut constituer à elle seule une réponse suffisante, car la solution – et je pense que nous sommes au moins d'accord tous là-dessus – doit être une solution politique.

Aujourd'hui, certains nous proposent d'unir nos forces pour former, en Syrie, une grande coalition contre Daech. La Russie vient de présenter les principes d'une résolution au Conseil de sécurité. Quelle est la position de la France? Elle tient en quelques principes, que je veux énoncer.

Tout d'abord, il faut frapper Daech, partout où on peut le faire. En ce qui nous concerne, nous le faisons. En Iraq, depuis plus d'un an, dans le cadre de la coalition et à la demande du Gouvernement iraquien. En Syrie, les forces aériennes de la coalition sont engagées depuis plusieurs mois, et, dimanche dernier, sur décision du Président de la République, des avions français sont intervenus contre un camp d'entraînement où se préparaient des attentats, notamment contre notre pays.

Je le dis à tous les partenaires qui voudraient rejoindre notre action : ils sont les bienvenus, à trois conditions.

La première, c'est qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur qui nous combattons. Ceux que nous devons combattre et battre, ce sont les terroristes de Daech et des autres groupes radicaux qui veulent imposer leurs lois barbares. Ce ne sont évidemment pas les populations civiles et les forces de l'opposition modérée, qui, depuis des années, défendent courageusement leur vision, qui est aussi la nôtre, d'une Syrie unie, démocratique et respectueuse de toutes les communautés, face à cette autre forme de terreur que constitue la répression sanglante du régime. C'est la deuxième condition : Daech, et non pas la population civile ou l'opposition modérée.

La deuxième condition, c'est qu'il soit mis fin dans le même temps aux autres formes de violence contre les populations civiles, qui en réalité alimentent l'extrémisme et le flot dramatique des réfugiés. On dit que 80 % des 250 000 morts du drame syrien et 80 % des millions de réfugiés poussés sur les routes depuis trois ans l'ont été du fait des bombardements aveugles du régime. Il faut y mettre fin. Le Conseil de sécurité doit donc, une fois pour toutes, interdire l'usage en Syrie des bombardements aux barils d'explosifs et à la chlorine.

La troisième condition, c'est qu'il soit reconnu que le problème doit être traité à la racine : la lutte contre Daech passe par une transition politique qui puisse redonner espoir à la population syrienne. Le destin de ce peuple ne peut pas se limiter à une alternative de l'horreur – ou bien un régime criminel ou bien le terrorisme barbare. Ce que nous devons rechercher figure noir sur blanc dans le Communiqué du Genève de juin 2012(S/2012/522, annexe) : un gouvernement doté des pleins pouvoirs exécutifs rassemblant à la fois des éléments du régime – oui, des éléments du régime – et des éléments de l'opposition qui refusent le terrorisme.

Le moment est venu de mettre en œuvre cette transition de sortie, qui garantira au peuple syrien que son bourreau ne sera pas son avenir. Cette transition, nous en connaissons l'essentiel des objectifs, des paramètres et des acteurs. Nous devons maintenant mettre en œuvre le processus. Il passe, selon nous, par une négociation large, sous l'égide de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, sous le contrôle d'un groupe de contact, dont le noyau pourrait à notre avis être le groupe des cinq membres permanents élargi aux partenaires régionaux clefs.

J'ajoute que, pour rendre crédibles ces engagements, nous devons examiner les mécanismes qui pourront protéger effectivement, au-delà des mots, les populations civiles. En Syrie, des zones entières

se trouvent aujourd'hui sous le feu de bombardements indiscriminés sans que la lutte contre le terrorisme ne le justifie. Des milliers de Syriens doivent fuir ces villes et ces villages. Cela doit cesser. Plusieurs de nos partenaires ont avancé des propositions concrètes pour créer – les appellations sont différentes – des zones de sécurité ou des zones interdites au survol, dans lesquelles la sécurité des populations civiles serait assurée. Nous devons étudier attentivement et rapidement ces propositions, dans le but, si possible, de les mettre en œuvre partout où elles seraient utiles à la paix.

Face à Daech, il n'y a pas de formule miracle qui nous dispenserait du long effort nécessaire pour combattre le terrorisme. Mais il y a, et il faut les éviter, de fausses solutions qui ne feraient que prolonger le drame. Une coalition dont les bases mêmes interdiraient en réalité tout rassemblement des Syriens contre les terroristes alimenterait la propagande de Daech et finirait par renforcer son pouvoir d'attraction. Ce serait une faute morale et politique, que le peuple syrien, l'ensemble du Moyen-Orient, l'Europe et le monde paieraient pendant des décennies.

La France est donc prête à agir avec ses partenaires traditionnels, ainsi qu'avec la Russie ou avec d'autres, sur la base des trois principes que je viens d'énoncer, dès lors que les actions respecteront trois conditions : un engagement militaire effectif contre Daech et contre les autres groupes terroristes, et non pas contre les résistants syriens ou la population civile; l'arrêt des bombardements aux barils d'explosifs et à la chlorine contre cette même population civile; enfin, une négociation large vers une transition politique qui ne conduise pas à maintenir au pouvoir le bourreau de la Syrie, mais qui permette enfin de rassembler le peuple syrien.

Ce sont les trois conditions de l'efficacité indispensable en Syrie.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Moussa Faki Mahamat, Ministre des affaires étrangères et de l'intégration africaine de la République du Tchad.

M. Mahamat (Tchad) : Je remercie la Fédération de Russie d'avoir organisé cette importante séance sur le règlement des conflits et la lutte contre la menace terroriste au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Je remercie également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de son intervention.

Le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est une occasion de réfléchir ensemble non seulement sur la persistance des conflits armés, mais aussi sur un nouveau type de menace, le terrorisme qui se propage à une vitesse vertigineuse mettant en péril la paix et la sécurité dans le monde. Aussi, la présente séance vient-elle à point nommé. J'espère qu'elle nous permettra de procéder à une analyse globale et approfondie de tous ces fléaux au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et d'envisager des actions collectives fondées sur la Charte des Nations Unies et le droit international.

De prime abord, il y a lieu de s'interroger sur les causes profondes de ce phénomène qu'est le terrorisme et sur ces manifestations, telles que Daech, Al-Qaïda, le Front el-Nosra, Ansar el-Charia, entre autres, avant de proposer des pistes de solutions éventuelles. En effet, dans cette partie du monde les crises économique et sociale aiguës, l'absence de réformes politiques répondant aux revendications populaires à plus de liberté, de démocratie et de changement ont été la source d'importantes frustrations. La corruption, les oppressions et les pratiques discriminatoires, la marginalisation des minorités ethniques et religieuses ont aggravé davantage la situation. À cette situation explosive se sont ajoutées les ingérences extérieures. Le chaos qui s'est installé dans certains pays, à l'exemple de la Syrie et de la Libye, en est la preuve.

Si nous prenons le cas de la Libye, par exemple, il convient de rappeler qu'aux premières heures de la crise, l'Union africaine était à la recherche d'une solution négociée. Un processus de médiation était sur le point de réussir, mais a été malheureusement ignoré, sinon torpillé. Aucune chance n'a été accordée au règlement pacifique de la crise. La conséquence est la déstabilisation d'un pays, d'une région tout entière, devenue aujourd'hui le terrain de prédilection de groupes terroristes de tous genres. Le chaos qui s'en est suivi continue d'avoir des répercussions sur une grande partie du continent africain, mais aussi sur l'Europe, notamment avec le phénomène de la migration. Ce chaos menace l'ensemble des pays du Sahel, notamment les pays limitrophes, dont mon pays, le Tchad, du fait de la circulation illicite des armes et des agissements des groupes terroristes présents en Libye. Il faut noter, parmi les facteurs exacerbant des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le transfert illégal d'armes aux acteurs non étatiques et l'insuffisance des mécanismes de prévention des conflits, ainsi que la faiblesse de coordination entre les Nations Unies et

les organisations régionales. À cela s'ajoute, il faut le reconnaître, la lenteur de la réaction de la communauté internationale, et en particulier celle du Conseil.

Qu'il me soit permis d'imaginer quelques pistes de solution face à la menace terroriste et aux crises qui en découlent.

Il y a d'abord la résolution du conflit israélo-palestinien. En fait, l'absence d'une solution à ce conflit qui dure depuis plusieurs décennies. Il a l'âge de l'ONU, sans qu'il y ait une perspective de paix. Cela constitue une source majeure de problèmes dans cette région. Concernant la question palestinienne, nous avons la ferme conviction qu'il n'y a pas d'alternative à la solution de deux États susceptibles de mettre fin à l'occupation israélienne et de créer un État palestinien indépendant, souverain et viable, vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël. À cet égard, le Conseil de sécurité doit situer les responsabilités et exercer les pressions nécessaires sur les parties pour faire de la solution de deux États une réalité. La communauté internationale ne doit pas s'accommoder de ce que vivent les Palestiniens au quotidien, notamment la poursuite des colonies de peuplement, l'expropriation des terres, la démolition illégale des domiciles, les déplacements forcés, les incursions et les profanations persistantes de la mosquée Al-Aqsa.

Pour remédier à la situation en Syrie, nous pensons que seule une solution politique, à travers un dialogue direct entre les parties en conflit, traitant des causes sous-jacentes de la crise syrienne, pourra mettre fin à cette tragédie humaine et préserver l'unité et la cohésion de ce pays. Dans cette optique, nous estimons qu'il est temps que le Conseil de sécurité joue pleinement son rôle afin d'impulser une nouvelle dynamique dans la recherche d'une solution négociée à la crise, permettant l'opérationnalisation du Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe).

L'afflux de réfugiés syriens en Europe, à travers les périls maritimes très dangereux pour leurs vies, illustre la gravité de la crise syrienne. Au-delà de l'émotion et de la compassion provoquées par des images choquantes, ce nouveau phénomène migratoire sans précédent, avec son cortège de désespoir et de souffrances, doit interpeller notre conscience et nous amener à faire une lecture réaliste de la situation qui prévaut dans ce pays pour en tirer les conséquences qui s'imposent, c'est-à-dire l'impérieuse nécessité de trouver une solution politique à ce conflit.

S'agissant de la Libye, le Tchad réitère l'urgence d'une solution politique en mesure de préserver l'unité et l'intégrité territoriale de ce pays ainsi que la cohésion de son peuple, avec la mise en place d'un gouvernement d'union nationale susceptible de mettre fin aux hostilités. Un accord de réconciliation nationale reste à la fois nécessaire et urgent pour rétablir l'ordre et la sécurité, afin d'éviter l'effondrement de ce pays. Nous continuons à penser qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit libyen et que toutes les parties doivent faire preuve de responsabilité et cesser tout recours à la violence. Le Conseil de sécurité doit envoyer un message fort à ceux qui veulent torpiller le processus politique en promouvant la solution militaire alors que des négociations sont en cours. Nous exhortons la communauté internationale à se concerter avec les pays de la région et les organisations régionales, notamment l'Union africaine et la Ligue des États arabes, afin de leur permettre de contribuer efficacement à ce processus de paix.

En ce qui concerne la lutte contre les menaces résultant d'actes terroristes, il convient de rappeler que la liste établie à ce jour indique qu'il existe 20 entités associées à Al-Qaida dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Ce qui est très inquiétant. Il est regrettable de constater que, malgré les multiples résolutions du Conseil de sécurité et les efforts collectifs de lutte contre les groupes terroristes, le terrorisme ne cesse de croître, constituant une menace existentielle pour certains de nos États. En outre, les États doivent coopérer aux plans sous-régional, régional et international, notamment en renforçant les échanges d'informations et des mécanismes d'arrestation et d'extradition des terroristes.

Pour conclure, nous tenons à souligner que le Conseil de sécurité, auquel incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit jouer un rôle de premier plan dans la prévention et le règlement des conflits au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et ailleurs. À cet égard, les organisations régionales, comme la Ligue des États arabes et l'Union africaine, doivent être pleinement impliquées dans la prévention et le règlement pacifique des conflits, à travers l'établissement et le renforcement d'un partenariat stratégique entre les Nations Unies et ces organisations. L'interdépendance croissante du monde et l'interférence entre les différents niveaux de conflit locaux et régionaux nécessitent plus que jamais une action concertée et coordonnée.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. José Manuel García Margallo, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Royaume d'Espagne.

M. García Margallo (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, pour commencer, souligner l'opportunité et la pertinence de la présente séance, convoquée à un moment particulièrement complexe. Je voudrais aussi souligner que pour lutter contre le phénomène terrorisme, il est essentiel de faire preuve de leadership, de persévérance, de détermination et, surtout, d'unité.

Faute d'unité, nous serons vaincus.

L'Espagne possède une longue et douloureuse expérience de la lutte contre la terreur. Contre la terreur intérieure, et contre la terreur extérieure. Contre le terrorisme intérieur, le terrorisme séparatiste, peut-être n'est-il pas vain de rappeler que cela fait 55 ans cette année qu'est morte la première victime d'un attentat mortel, une petite fille âgée de 22 mois, décédée des suites de l'explosion d'une bombe déposée dans une gare ferroviaire. Depuis, l'Espagne a subi plus de 800 victimes aux mains des terroristes de l'Euskadi Ta Askatasuna. Du point de vue du terrorisme extérieur, nombreux sont les attentats que nous avons subis. Citons, de triste mémoire, l'attentat perpétré à Madrid le 11 mars 2004, dans lequel sont mortes 190 personnes, d'origine modeste pour la majorité d'entre elles, qui se rendaient à leur travail dans les trains de banlieue.

Les enseignements que nous pouvons tirer de cette expérience et qui peuvent être utiles à la communauté internationale sont au nombre de cinq. En premier lieu, comme je l'ai dit hier, on ne négocie pas avec les terroristes, on les vainc. Deuxièmement, on les vainc par la loi, rien que par la loi mais avec toute la force de la loi. Troisièmement, la coopération internationale s'avère absolument nécessaire, en matière de renseignement, de coordination des forces de sécurité et pour l'extradition des assassins, qui doit intervenir le plus rapidement possible. Quatrièmement, il est nécessaire d'impliquer la société civile. Une fois de plus, l'expérience espagnole est parlante : entre 1960 et 1997, avec le cas, notamment, de l'assassinat d'un conseiller municipal au Pays basque, on devait enterrer les victimes en silence et dans la plus grande discrétion, car, bien souvent, elles étaient considérées comme coupables de leur propre malheur. Quand la société civile a réagi, les choses ont commencé à changer. Enfin, il est nécessaire de faire connaître, de montrer, de révéler le vrai visage des assassins. Ce ne

sont pas des soldats, ce sont des criminels; ce ne sont pas des croyants, ce sont des blasphémateurs, car la religion est toujours un discours de paix.

Cela dit, et avant d'extrapoler ces enseignements qui peuvent être utiles à la communauté internationale, je voudrais donner quelques éléments sur la situation. En Syrie, comme cela a été rappelé, nous avons un bilan de plus de cinq années de guerre, 250 000 morts, 12 millions et demi de personnes ayant besoin d'une aide urgente, 8 millions de déplacés à l'intérieur du pays et 4 millions de réfugiés en dehors du pays, en Jordanie, en Turquie et au Liban, ce qui met ces derniers dans des situations extraordinairement complexes. Je tiens à rappeler ici que le Liban, qui a un revenu par tête d'un cinquième de celui de l'Union européenne, accueille une population de réfugiés dont le pourcentage s'élève à 25 % de la population totale du pays. Pour le cas de la Jordanie, je n'ai pas à y insister, quiconque s'est rendu à Zaatari sait ce qui s'y passe. Mais le plus grave, en ce qui concerne la Syrie, c'est que le combat entre les deux forces en présence a créé un vide dont ont profité Daech et d'autres forces affiliées à Al-Qaida pour essayer d'établir un califat qui nous ramènerait aux époques les plus sombres du Moyen-Âge, et ce, en utilisant, en revanche, les techniques les plus modernes de recrutement, de financement et de diffusion de leurs macabres exploits.

Le second phénomène que nous voyons se produire ces derniers temps est un afflux massif de réfugiés forcés de fuir leur territoire à la recherche de la liberté, phénomène qui met en question les fondements mêmes de la politique de l'Union européenne en matière de migration et de droit d'asile. Sur ce point, je tiens à dire que nous ne pouvons continuer d'attendre encore longtemps. Il est nécessaire d'agir et d'agir maintenant.

En Libye, nous nous trouvons également face à une situation compliquée. Nous avons connu une longue période de guerre entre deux factions – Tripoli et Tobrouk, pour simplifier – dont Daech a également profité pour planter son drapeau noir sur la côte libyenne, et qui a provoqué un afflux d'immigrants illégaux qui remet là aussi en question la politique de migration européenne.

En Iraq, les choses vont un peu mieux parce que, de notre point de vue, nous avons un Gouvernement légitime. Nous avons accédé à sa demande d'envois de renforts militaires espagnols – au nombre de plus de 300 hommes –, pour la formation des militaires irakiens. Le Gouvernement, de l'avis de l'Espagne, doit

poursuivre ses efforts fédérateurs pour que viennent s'incorporer à l'armée régulière les sunnites, les anciennes troupes de Saddam Hussein et les peshmerga kurdes dans un effort commun contre un ennemi commun. Pour emprunter le titre d'un pamphlet célèbre : Que faire ? La première question qui se pose est que, sans coopération et sans coordination internationale de cet ensemble, des membres de la coalition et des pays non membres de la coalition, cela ne peut fonctionner. Deuxièmement, il est absolument nécessaire de coordonner la lutte contre les combattants étrangers. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé à Madrid, il y a très peu de temps, les 27 et 28 juillet, une réunion extraordinaire du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité, qui a adopté une déclaration ministérielle que je ne répéterai pas ici parce qu'elle est à la disposition des membres du Conseil de sécurité. L'Espagne, de par sa situation géographique et de par sa tradition historique, s'implique particulièrement dans les pays du bassin méditerranéen et du Proche-Orient. Nous avons accueilli de nombreuses réunions de l'opposition modérée syrienne à Cordoue et nous avons facilité des réunions internationales sur la Libye auxquelles ont assisté les pays les plus importants du monde. Nous avons convié à Barcelone 28 pays de l'Union européenne, plus huit de la rive sud de la Méditerranée. Nous avons mis en place des programmes de renforcement institutionnel, de renforcement des institutions démocratiques, particulièrement en Afrique du Nord, tels que : Masar, ce qui veut dire, en arabe, chemin, et APIA (Soutien aux politiques publiques inclusives en Afrique subsaharienne).

Le deuxième grand enseignement que nous pouvons tirer de l'expérience espagnole, applicable aux situations que nous connaissons en ce moment, est qu'il est nécessaire de respecter l'état de droit et de lutter contre l'impunité. Hier même, nous avons eu une réunion avec des experts et des représentants de différents pays et organisations non gouvernementales pour leur présenter un projet de création d'un tribunal pénal international de lutte contre le terrorisme, mécanisme juridictionnel international destiné exclusivement à combattre les crimes de terrorisme avec les outils du droit international, tribunal dont l'action serait complémentaire de celle de la Cour pénale internationale, visant à combler les lacunes constatées, et qui n'interviendrait que lorsqu'un État n'est pas en mesure de juger, poursuivre et punir. Il agirait, en conséquence, en complément des juridictions nationales.

En parlant de l'expérience espagnole, j'ai parlé de la nécessité d'associer la société civile à la lutte contre

le terrorisme. Le dialogue interculturel et interreligieux constitue, de l'avis de l'Espagne, un instrument fondamental. C'est la raison pour laquelle nous avons participé avec la Turquie et de nombreux autres pays à l'Alliance des civilisations, nous avons pris part avec l'Arabie saoudite et l'Autriche aux travaux du Centre international Roi Abdallah ben Abdelaziz pour le dialogue interreligieux et interculturel, et nous avons mis sur pied différentes initiatives destinées à favoriser le dialogue, afin de créer une image tolérante et pacifique de l'islam, qui est une doctrine d'amour.

Nous avons également participé au débat organisé par la présidence française du Conseil sur la défense des minorités religieuses (voir S/PV.7419), dans le cadre duquel j'ai proposé une initiative concrète que je réitère ici, à savoir la création d'un poste de représentant spécial du Secrétaire général pour la lutte contre l'extrémisme violent, qui serait chargé de coordonner la myriade d'initiatives – manquant ô combien de coordination – qui poursuivent le même objectif avec très peu d'efficacité en raison de la dispersion de leurs efforts. À Barcelone, le 23 juillet, j'ai répété cette même invitation dans une réunion à laquelle assistaient les chefs religieux, convoquée par l'Alliance des civilisations et l'Union pour la Méditerranée. J'ai déjà parlé de l'Alliance. Je dirai que l'Union pour la Méditerranée réunit 43 pays de la rive nord et de la rive sud de la Méditerranée et qu'elle constitue pour cela une enceinte privilégiée pour l'analyse de ces questions.

J'annonce également que le Club de Madrid se réunira les 27 et 28 octobre, conviant 100 anciens chefs d'État et de gouvernement du monde entier à une analyse du phénomène du terrorisme et de la lutte contre la terreur.

J'ai souligné combien il importait d'associer l'opinion publique à notre effort et de lui montrer ce qu'est le véritable visage des victimes. C'est pourquoi nous allons organiser, au Conseil de sécurité, au cours de notre présidence, qui commence demain, une séance selon la formule Arria, à laquelle nous inviterons des victimes de la violence terroriste de tous les coins du monde pour qu'elles viennent témoigner de ce qu'elles ont enduré, de ce qu'elles ont souffert, et de ce qu'elles attendent de nous.

Dans le cadre de l'association de la société civile à la lutte contre le terrorisme, nous accordons une importance particulière au rôle de la femme. C'est pourquoi le 13 octobre, le chef du Gouvernement espagnol, M. Mariano Rajoy, présidera une séance

du Conseil consacré à un débat de haut niveau sur les femmes et la paix et la sécurité (résolution 1325 (2000)).

Et je voudrais, pour terminer, parler de la jeunesse. Aucun jeune ne naît terroriste. Il le devient. À ce titre, l'éducation est un facteur crucial. Je ne vais pas faire ici une conférence sur l'éducation, je vais simplement rapporter une anecdote. À cause du conflit syrien, près de 500 000 enfants ne sont pas scolarisés. C'est le bouillon de culture idéal pour qu'ils se radicalisent et se livrent au terrorisme. Le Conseil de sécurité ferait bien de tenir un débat sur cette question. Enfin les causes profondes du terrorisme sont aussi la pauvreté, le chômage et les conditions de vie. Je ne vais pas non plus faire ici une conférence sur la pauvreté, mais je dirai simplement que lors d'une visite récente à Gaza, j'ai pu constater que 1,7 million de personnes à Gaza n'ont ni emploi, ni futur et ni espoir. Plus de la moitié d'entre elles ont moins de 25 ans, et près de 90 % de ces jeunes sont au chômage, n'ont aucune activité et sont, je le répète, sans avenir. Je terminerai en rappelant l'importance des réseaux sociaux et d'Internet. J'ai dit que l'État islamique d'Iraq et du Levant est un phénomène anachronique pour ce qui est de ses buts et objectifs, mais c'est aussi un mouvement extraordinairement post-moderne dans son utilisation des réseaux sociaux. C'est pourquoi nous devons tous faire des efforts.

Je voudrais conclure enfin en me félicitant des efforts déployés par tous les pays, qu'ils fassent ou non partie de la coalition mise en place par les États-Unis, pour lutter de concert. Si nous avons un ennemi commun, faisons-lui face ensemble et reportons à plus tard tout autre objectif, tout légitime qu'il soit, en faveur du seul objectif qui nous rassemble : la défaite au plus tôt du terrorisme dans les pays où il sévit.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Linas Linkevičius, Ministre des affaires étrangères de la Lituanie.

M. Linkevičius (Lituanie) (*parle en anglais*) : La situation politique et les conditions de sécurité au Moyen-Orient ont rarement été aussi tragiques. Aucun autre conflit moderne n'a entraîné des destructions aussi massives. Plus de 12 millions de déplacés et de réfugiés, des centaines de milliers de morts et de blessés, 2 millions d'enfants privés d'éducation et un pays en ruines; tel est le coût de ce conflit qui dure maintenant depuis près de cinq ans.

Ce sont les voisins de la Syrie – la Turquie, la Jordanie et le Liban – qui reçoivent la majorité des

réfugiés. La capacité de la Jordanie et du Liban en particulier à faire face à cet afflux de population est poussée à sa limite, et les services vitaux et les infrastructures menacent de s'effondrer. La guerre que le Gouvernement syrien livre contre sa propre population a favorisé la propagation de l'extrémisme violent et du terrorisme dans le pays, qu'alimente l'afflux de combattants terroristes étrangers. Les combats au Yémen et la fragilité de la situation en Iraq, en Libye et ailleurs dans la région risquent d'étendre encore la zone de terreur et de provoquer de nouveaux déplacements.

Les Syriens représentent 70 % de ceux qui essaient de traverser la Méditerranée. Si la non-protection de la population est un échec flagrant du Gouvernement syrien, la faute en incombe également au Conseil de sécurité. Ce dernier aurait dû agir plus tôt et plus fort face à la crise syrienne. Au lieu de cela, il est resté paralysé par une série de veto dont l'objectif était de protéger les auteurs des crimes, et non pas les victimes civiles. Ceux qui ont utilisé leur veto partagent avec le régime syrien la lourde responsabilité des meurtres, de la destruction et du déplacement du peuple syrien.

Ma délégation est fermement convaincue que le recours au droit de veto n'a pas sa place dans les cas de violations massives des droits de l'homme, de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et de génocide. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'initiative prise par la France de limiter l'usage du droit de veto. La Lituanie s'est également associée à l'initiative du Liechtenstein sur le code de conduite concernant l'action du Conseil de sécurité contre le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre.

On ne peut pas se poser en défenseur de la loi si on ne la respecte pas. On ne peut pas lutter contre le terrorisme en attaquant et en maltraitant la population civile. Maintenir Al-Assad au pouvoir, par le biais notamment d'une aide militaire extérieure, n'est pas une solution viable et ne peut qu'intensifier le conflit. Le Gouvernement syrien et ses alliés doivent cesser de bombarder le peuple syrien et s'engager sans réserve à mettre en œuvre le Communiqué de Genève de juin 2012. L'Envoyé spécial Staffan de Mistura a tout notre appui tandis qu'il s'efforce de relancer le processus politique.

Si certaines critiques faites à la façon dont l'Europe gère la crise des réfugiés sont justifiées, l'Union européenne fait néanmoins beaucoup pour répondre globalement à cette crise en travaillant avec les pays d'origine, de transit et de destination. Après avoir adopté le document « Un agenda européen en

matière de migration », la Commission européenne a élaboré un ensemble de propositions sur la façon de régler la crise des réfugiés, en s'attaquant notamment aux causes profondes qui poussent les populations à chercher refuge ailleurs.

Nous espérons que le Conseil de sécurité appuiera les mesures européennes de lutte contre les passeurs en Méditerranée qui profitent sans scrupule et avec cynisme des souffrances humaines tout en mettant en danger un nombre croissant de vies humaines. L'inaction n'est pas une option. L'industrie de contrebande de migrants s'étend et se développe et enrichit des gangs criminels et des terroristes.

La Lituanie s'est engagée à accueillir son quota de réfugiés. Les préparations nécessaires sont en cours pour accueillir les premières familles en provenance de Syrie et d'Iraq. Dans le même temps, nous aidons et accueillons des réfugiés venus des provinces de l'Ukraine occupées par les sbires de la Russie. N'oublions pas que l'agression de la Russie contre l'Ukraine et l'annexion illégale de la Crimée ont provoqué des déplacements massifs et rendu 5 millions de personnes dépendantes de l'aide humanitaire. La décision criminelle prise récemment par les militants illégaux soutenus par la Russie dans l'est de l'Ukraine d'expulser l'ONU et les autres organismes humanitaires ne fera qu'accroître les souffrances des populations locales à l'approche de l'hiver.

Le Conseil a créé une base normative impressionnante pour lutter contre le terrorisme, y compris les résolutions 1373 (2001) et 1624 (2005), dont nous avons célébré le dixième anniversaire ce mois de septembre. Le Conseil a également réagi face à l'émergence de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) et au phénomène des combattants terroristes étrangers en renforçant le cadre en vigueur de lutte contre le terrorisme par le biais des résolutions 2170 (2014), 2178 (2014) et 2199 (2015) et au travers d'une déclaration présidentielle détaillée (S/PRST/2015/11) adoptée lors de la présidence lituanienne en mai. Nous devons veiller désormais à ce qu'il n'y ait aucun écart entre la base normative et sa mise en œuvre.

Les terroristes contemporains, comme l'EIL, peuvent faire preuve de brutalité et de sauvagerie, mais ils sont également sophistiqués dans leur utilisation des technologies modernes de communication. Pour les combattre avec efficacité, nous devons procéder à un ajustement constant de nos ripostes, les adapter, et rallier l'ensemble des parties prenantes : les gouvernements,

le secteur privé, les milieux universitaires, les chefs religieux et communautaires, les jeunes et les femmes, ainsi que les survivants d'attaques terroristes. Je tiens à souligner tout particulièrement le rôle des femmes. Elles peuvent être la première ligne de défense contre la radicalisation et l'extrémisme violent, au sein de leur famille et de leur communauté d'abord, puis en assumant un rôle de leadership aux niveaux national et international.

De même qu'ils forcent les populations à fuir et à chercher refuge ailleurs, les conflits prolongés, l'effondrement de la gouvernance et de l'état de droit, les régimes oppressifs et la corruption généralisée, l'exclusion et les violations des droits des minorités, les inégalités extrêmes et les violations systématiques et flagrantes des droits de l'homme font le jeu de l'extrémisme et du terrorisme. Face à la menace du terrorisme, nous devons couper ses sources de financement en traitant de ses causes sous-jacentes, ainsi que des injustices et des sujets de plainte qui rendent les populations vulnérables à l'incitation et au recrutement.

Nous devons également nous intéresser aux responsables des crimes terroristes. Nous ne pouvons plus tolérer l'impunité pour ces actes, pas plus que le financement du terrorisme, le recrutement ou l'incitation. Dans le cadre de nos stratégies de lutte contre le terrorisme et des engagements que nous avons pris en la matière, nous devons renforcer les capacités nationales nécessaires pour combattre les terroristes et leurs commanditaires et faire un meilleur usage des mécanismes judiciaires existants, notamment la Cour pénale internationale.

L'assignation des responsabilités est le pilier de la dissuasion et de la justice à rendre aux victimes du terrorisme, des victimes que nous ne devons jamais oublier et qui doivent nous inciter à redoubler d'efforts face à ce phénomène des plus dangereux qui menace l'humanité et tout ce que nous avons de meilleur.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Delcy Rodríguez Gómez, Ministre des affaires étrangères de la République bolivarienne du Venezuela.

M^{me} Rodríguez Gómez (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Au nom du Président de la République bolivarienne du Venezuela, Nicolás Maduro Moros, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de l'organisation de cette importante séance et du choix du thème qui nous réunit ici aujourd'hui.

Le Venezuela est un pays qui a toujours condamné le terrorisme sous toutes ses formes, d'où qu'il vienne. Au vu de la situation dans la région du Moyen-Orient et des événements qui s'y déroulent, nous saluons d'autant plus la convocation de la présente séance. Les choses sont en effet réellement préoccupantes. Soixante-dix ans après la création de l'Organisation des Nations Unies, nous continuons de parler, et je dois le dire avec honte, de la cause palestinienne. Une dette reste impayée, c'est une dette morale, une dette éthique. La paralysie du processus de paix et tout ce qui se produit dans la région forment une situation, et nous tenons à alerter la communauté internationale sur ce point, qui est réellement très inquiétante et dangereuse. Cela a trait au fait qu'en plus du conflit politique provoqué par l'occupation illégale du territoire palestinien par l'État d'Israël viennent s'ajouter des violences et des velléités de transformer le conflit en un différend ou un conflit d'ordre religieux. Voilà qui compliquerait vraiment bien davantage la situation que connaissent les pays du Moyen-Orient.

Nous entendons parler ici de la solution des deux États, et nous sommes d'accord pour deux États, mais deux États vraiment égaux, deux États souverains. Or on ne peut pas envisager une solution des deux États avec le déséquilibre actuel, où le terrorisme sioniste massacre le peuple palestinien et le discrimine. Tandis que nous sommes assis à cette table, des citoyens palestiniens, garçons, filles, mères n'ont pas accès aux services de base essentiels pour assurer leur survie et sont victimes d'actes de violence sanglants. Si nous croyons vraiment dans la création de deux États, alors il faut que ces deux États soient égaux et souverains. Nous devons unir nos efforts pour sortir de cette impasse du processus de paix, grâce au dialogue, grâce au règlement pacifique de la situation.

Il est vraiment inquiétant de constater que 70 ans après la création de l'ONU, nous continuons d'être les témoins d'une situation qui non seulement viole les droits du peuple palestinien mais dans laquelle l'État d'Israël encourage le terrorisme, et cet encouragement du terrorisme a aussi des répercussions négatives sur la population israélienne. Il n'y a pas de bon ou de mauvais terrorisme. Quand on se penche sur les causes, on se rend compte que nous ne pouvons pas agir sur le terrorisme, mais seulement sur ses conséquences, et encore, celles jugées valables par quelques centres de pouvoir hégémoniques qui contrôlent la vie financière, médiatique et quotidienne des pays du monde. Or il nous faut aussi parler du modèle socioéconomique qui génère

la pauvreté, qui génère la misère. Il nous faut aussi être sincère. Les groupes terroristes ne sont pas nés de façon spontanée. Ils ne se reproduisent pas par génération spontanée. Nous devons savoir qui les finance. Le monde entier continue de réclamer une réponse. Qui finance ces groupes terroristes? Qui les entraîne? Qui leur apporte un appui logistique? C'est peut-être une enquête que nous devrions mener ici depuis cette instance multilatérale.

Il est très décourageant dans une enceinte comme celle-ci, vieille de 70 ans, et au vu des principes qui régissent le comportement des États égaux et souverains, d'entendre parler d'un exceptionnalisme arrogant, unilatéral et belliciste. Un tel discours n'a pas sa place ici. Soit nous sommes une organisation multilatérale qui respecte la conduite, les normes du droit international, les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, soit nous ne nous livrons ici qu'à un exercice d'hypocrisie.

Quel a été le résultat du Printemps arabe pour les peuples? Sont-ils plus heureux? Vivent-ils dans une démocratie plus grande? Parce que ce que nous entendons dire aujourd'hui, nous l'avons déjà entendu par le passé, au nom de la démocratie, au nom de la liberté, au nom du bien-être des peuples. On est intervenu de façon unilatérale en faisant fi de l'Organisation et de la Charte des Nations Unies. Des interventions impérialistes ont été menées qui se sont soldées par plus d'inégalités et plus de désarroi pour les peuples.

Quel est le résultat en Iraq? Quel est le résultat en Libye, en Afghanistan? La destruction d'États souverains. Et aujourd'hui, que veut-on pour la Syrie? La même chose? Cette terrible photo du corps d'un enfant syrien échoué sur une côte ne nous attriste-t-elle pas? Ne nous touche-t-elle pas dans notre cœur et dans notre âme? Combien d'enfants faudra-t-il encore voir mourir? Nous avons déjà entendu tout cela. Toutes les guerres impérialistes ont été précédées par des guerres médiatiques, par des mensonges. Il faut le dire franchement au monde entier. Ce sont des mensonges qui sont à l'origine des interventions menées par certains pays au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Or, 10 ans plus tard, ces pays nous disent : « Oui, c'était un mensonge, mais nous nous sommes trompés. Nous allons retenir la leçon ». Mais l'histoire nous enseigne que nous ne retenons jamais la leçon.

Il semblerait aujourd'hui que l'humanité n'apprend pas de ses erreurs. Mais je ne devrais pas dire l'humanité, je devrais plutôt dire les centres

hégémoniques du pouvoir. C'est pourquoi le Président Nicolò Maduro a appelé de ses vœux une nouvelle géopolitique, une reconfiguration de la géopolitique mondiale qui garantisse véritablement la paix, l'amour et le bonheur de l'humanité.

On ne saurait combattre le terrorisme en y opposant une violence plus grande encore. Nous savons ce qui va se passer. Quand des gouvernements en place ne plaisent pas aux centres hégémoniques du monde, alors on crée des crises fictives, qui ont pour conséquence plus de misère pour les peuples, plus de violations des droits de l'homme, plus d'inégalités. Si nous voulons combattre le terrorisme, nous devons le faire avec sincérité et franchise, nous devons tirer les enseignements du passé, nous devons nous livrer à une réflexion et agir différemment. Nous ne pouvons pas continuer à nous comporter de la même manière en nous fondant sur des mensonges propagés par les multinationales de la communication et par le pouvoir belliciste et arrogant des centres impérialistes du monde. Ce n'est pas ainsi que le peuple syrien pourra être plus heureux.

Nous devons respecter le principe de l'autodétermination des peuples, le principe de l'intégrité territoriale, le principe de la souveraineté, sinon il ne sert à rien que nous célébrions le soixante-dixième anniversaire de l'ONU alors que nos discours sont à l'opposé de ce que dit la Charte des Nations Unies, ce document fondateur. Pourquoi donc sommes-nous là? Nous sommes là pour traduire dans les faits ces principes et ces objectifs, parce que nous savons que c'est de cette manière qu'on contribuera à ce que l'humanité et le monde soient plus sûrs et moins violents. Si nous souhaitons vraiment combattre le terrorisme, alors qu'en ce moment même en Syrie, il existe plus de 500 groupes terroristes, nous devons savoir qui le finance. Il faut impérativement répondre à cette question. Qui entraîne ces groupes? Qui leur fournit un soutien logistique? Ce sont les cercles vicieux de l'impérialisme. Ces cercles qui commencent par détruire les nations, les États et qui, à partir de là, préparent le terrain pour que ces groupes prolifèrent.

Le Venezuela appelle à une nouvelle donne et demande que l'on renonce au deux poids, deux mesures, à la morale aux deux visages, à l'hypocrisie. Nous devons faire face à ce problème avec franchise et avec une volonté véritable de lutter contre le terrorisme. Cette lutte ne doit pas servir de prétexte lorsqu'un dirigeant donné ne nous plaît pas.

Le Printemps arabe nous a déjà montré ce qui va se passer. Ne poursuivons donc pas cet engagement. Ne poursuivons pas sur cette voie qui n'est ni sincère ni morale. Si la seule chose que nous souhaitons réellement, c'est un monde plus sûr et moins violent, nous devons combattre le terrorisme en s'attaquant à ses causes profondes et non à ses conséquences, car ce n'est qu'une manœuvre pour intervenir dans certains pays, une manœuvre pour fouler aux pieds la Charte des Nations Unies.

Nous appelons l'ONU à assumer son rôle de leader et à faire en sorte que le droit international prévale sur la volonté de ces fanfarons qui, de par le monde, se servent de leurs armées violentes et soutiennent ces occupations illicites et ces agressions contre les peuples.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Murray McCully, Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande.

M. McCully (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La Nouvelle-Zélande se félicite du présent débat du Conseil de sécurité consacré au règlement des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et nous sommes heureux les Ministres des affaires étrangères de tant de membres du Conseil y participent.

Mais nous déplorons le fait que, aujourd'hui, nous n'allons pas adopter de résolution, et que nous n'allons même pas convenir d'une déclaration présidentielle; nous ne mettrons pas fin aux hostilités. Malheureusement, c'est emblématique du dysfonctionnement et de la méfiance qui ont caractérisé l'action du Conseil s'agissant de la Syrie et de trop de conflits qui font rage dans la région aujourd'hui. Et cela doit cesser.

En Syrie, le conflit a déjà fait 250 000 morts et 12 millions de déplacés; le Conseil devrait donc comprendre que cela doit cesser – que nous devons collaborer pour trouver une solution. Nous voyons tous ce que la voie à suivre doit impliquer. D'un côté, il s'agit d'être pragmatique : nous devons tous envisager la situation telle qu'elle est, de même que les acteurs impliqués, et imposer collectivement un processus de transition qui permettra aux institutions et aux services de fonctionner tandis que nous laissons la Syrie se reconstruire. De l'autre côté, nous devons respecter les principes de la justice et du droit international, qui excluent l'impunité pour tous ceux qui sont responsables d'atrocités de masse.

Dans la déclaration liminaire qu'il a faite à l'Assemblée générale dans le cadre du débat général cette

année (voir A/70/PV.13), le Secrétaire général a cité cinq pays dont les profondes dissensions qui existent entre eux doivent être réglées pour que cesse le conflit en Syrie. Chacun de ces cinq pays, à l'instar de la plupart d'autres, s'est déclaré fermement opposé à la menace terroriste brutale que représente l'État islamique d'Iraq et du Levant. Dans ce sens, on peut dire que le concept qui sous-tend le débat d'aujourd'hui a réussi.

Son échec réside dans son incapacité à unir ces acteurs clefs et les membres du Conseil derrière un processus qui allie le pragmatisme nécessaire pour mettre fin au conflit à des solutions davantage basées sur des principes, qui permettront à la Syrie d'entamer sa reconstruction, aux personnes déplacées de retourner dans leurs foyers, et aux autres conflits dans la région, dans lesquels les mêmes acteurs sont globalement impliqués, d'être réglés – comme en Libye, en Iraq, au Yémen et en Palestine.

Tant que les membres du Conseil n'auront pas appris à coopérer pour obtenir ces compromis, nous vivrons dans un monde voué à être déstabilisé par les rivalités qui prévalent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord; un monde où les solutions de fortune sont constamment substituées au leadership du Conseil; et où il y aura des réclamations croissantes – voire assourdissantes, à terme – pour une réforme du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Georges Rebelo Pinto Chikoti, Ministre des relations extérieures de la République d'Angola.

M. Chikoti (Angola) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, nous félicitons la Fédération de Russie de son accession à la présidence du Conseil de sécurité. Nous remercions le Ministre Lavrov de présider cette séance importante et opportune consacrée à la question du règlement des conflits et de la lutte contre le terrorisme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Nous saisissons également l'occasion de louer le Secrétaire général et ses efforts pour promouvoir la paix, et nous l'assurons de notre appui en cette époque délicate.

La crise des réfugiés qui sévit actuellement dans la majeure partie du continent européen a été pour la communauté internationale tout entière un signal d'alarme concernant l'importance de régler les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes. C'est particulièrement vrai des conflits qui font rage dans de

larges pans du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ces dernières années. Nous avons bien conscience que ces conflits ont permis l'émergence de plusieurs organisations terroristes et d'une idéologie extrémiste qui monte en puissance notamment à cause de tensions sociales, ethniques et idéologiques de plus en plus vives.

Quelles sont ces causes profondes, et comment peut-on s'y attaquer de manière globale et durable, tout en respectant les principes et les exigences du droit international? La réponse à cette question est, certes, complexe et varie en fonction des pays, mais nous pensons que contenir l'extrémisme, combattre les inégalités socioéconomiques et renforcer l'éducation sont des approches fondamentales pour former des sociétés démocratiques pérennes dans la région comme dans le monde entier.

Nous pensons que l'extrémisme au Moyen-Orient trouve ses causes profondes dans l'ingérence étrangère dans les affaires des États, dans les politiques visant des changements de régime qui se sont traduites par des interventions militaires, et dans le financement des acteurs non étatiques et des groupes d'opposition et le transfert d'armes à ces mêmes parties, ainsi que dans d'autres revendications politiques et sociales qui ont poussé nombre de personnes à rejoindre les groupes extrémistes par frustration devant ces éléments, qu'elles perçoivent comme autant d'injustices. D'un autre côté, nous devons admettre que ces griefs sont également fondés sur des humiliations historiques infligées à ces peuples, et qu'ils sont également la cause de leur haine et de leur intolérance de la culture et de la civilisation occidentales et d'autres religions et croyances.

Les groupes extrémistes, qui recourent à des tactiques terroristes répréhensibles, cherchent à imposer leur culture et leurs valeurs en ne laissant aucune marge de manœuvre pour la diversité, qu'elle soit religieuse, culturelle, politique ou idéologique. Nous pensons donc que l'extrémisme ne pourra être combattu efficacement qu'en sapant son idéologie d'intolérance, en menant un combat idéologique pour le discréditer, en autonomisant les réformateurs modérés, en appliquant des politiques efficaces d'inclusion et de dialogue, en encourageant le changement et les concessions politiques mutuelles, en respectant les droits de l'homme fondamentaux, en améliorant la gouvernance et en garantissant des politiques assurant une répartition équitable des revenus.

Cela étant, pour atteindre ces objectifs, il faut avant tout mettre fin aux conflits interminables qui font rage en Iraq, en Syrie, au Yémen, en Palestine et en Libye,

entre autres, lesquels ont des répercussions politiques et sociales désastreuses et des effets humanitaires catastrophiques sur les populations civiles de la région et du monde entier.

Le Printemps arabe, perçu tout d'abord comme un processus exceptionnel de réforme politique et sociale visant à instaurer une nouvelle ère de démocratie et de prospérité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, a eu en définitive l'effet indésirable de désintégrer les États et de favoriser la montée en puissance du terrorisme extrémiste et des organisations criminelles. Nous pensons donc que, contrairement à un bouleversement révolutionnaire, le changement progressif, le respect des institutions publiques et l'état de droit sont plus propres à susciter des réformes positives. Les changements brutaux, comme nous l'avons vu pendant le Printemps arabe, manquent de structure et de leadership, et créent un environnement propice à des luttes de pouvoir prolongées.

Le chaos qui règne en Libye depuis 2011 à la suite du retrait forcé du régime de Kadhafi a provoqué une crise humanitaire et sécuritaire aux portes de l'Europe, qui est confrontée à un énorme afflux de migrants africains du fait de la porosité des frontières et de l'effondrement des structures de sécurité dans le pays. Des réseaux criminels profitent de la situation et font traverser clandestinement la Méditerranée à une multitude de migrants, qui entreprennent un voyage périlleux pour échapper à la situation désespérée née des conflits et de l'isolement social dans leurs pays d'origine en Afrique et au Moyen-Orient. En outre, tout en profitant de la situation, les organisations terroristes telles que l'État islamique d'Iraq et du Levant/État islamique, Al-Qaida et d'autres prospèrent dans le chaos et s'en servent pour recruter de nouveaux membres.

Il est évident que le terrorisme ne peut être vaincu en ne s'attaquant qu'aux dirigeants extrémistes et en organisant des élections prématurées sans que les conditions nécessaires à leur tenue soient remplies. L'idéologie extrémiste doit être combattue à sa source, en s'attaquant à deux facteurs capitaux. Le premier est le manque d'éducation et le taux élevé d'illettrisme dans de nombreux pays arabes et africains. Une éducation fondée sur la promotion d'une pensée et d'une analyse critiques et une réforme réussie de l'éducation permettront de former une nouvelle génération de citoyens d'esprit indépendant, ce qui est essentiel à l'instauration et au maintien d'une démocratie stable et à la conduite d'une lutte multidimensionnelle efficace contre l'extrémisme.

Le deuxième défi consiste à renforcer le mécanisme d'intervention international en mettant en place une structure cohérente et unifiée pour empêcher que les conflits n'échappent à tout contrôle, comme c'est le cas en Syrie. Ce mécanisme, dont le Conseil de sécurité doit être le fer de lance, devrait venir en aide aux États qui ont besoin d'une réforme politique et sociale, tout en respectant leur souveraineté et leur intégrité territoriale.

Pour conclure, je réaffirme notre désir d'aider à faciliter un règlement politique de la crise en Libye et des conflits dévastateurs au Moyen-Orient. Dans l'intervalle, il faut faire quelque chose pour contrer la montée du nationalisme en Europe au moment où arrivent des centaines de milliers de réfugiés et de migrants, en sensibilisant la population européenne aux causes d'un tel phénomène et en promouvant les valeurs de tolérance et de compréhension face au sort pénible de ces personnes démunies qui ont cruellement besoin d'aide. En outre, la communauté internationale doit modifier en profondeur un grand nombre des options qui sont au cœur de son approche des situations qui règnent en de nombreux pays du Moyen-Orient et d'Afrique en proie à des conflits et confrontés à la détérioration de la situation humanitaire sur leur territoire.

Les conflits par adversaires interposés menés par les puissances régionales, qui compromettent une cohésion sociale souvent fragile au sein de sociétés multiculturelles, servent également les intérêts des extrémistes et des terroristes en alimentant les tensions ethniques. Le Conseil de sécurité, qui est par malheur profondément divisé sur la recherche de solutions appropriées aux conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, doit montrer l'exemple et réaffirmer l'importance du règlement pacifique des différends, conformément au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies. Le Gouvernement angolais réaffirme sa détermination d'appuyer activement la coalition mondiale dans sa lutte contre la menace terroriste et la propagation des idéologies extrémistes, en tenant compte du fait qu'aucun pays n'est à l'abri de cette menace.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Dato' Sri Anifah Aman, Ministre des affaires étrangères de la Malaisie.

Dato' Sri Anifah Aman (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Fédération de Russie d'avoir convoqué la présente séance. La Malaisie se félicite de cette initiative, dont nous espérons qu'elle permettra au Conseil de sécurité de tenir un dialogue constructif et fructueux sur les conflits actuels dans la région du

Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Le réexamen des causes sous-jacentes de conflits apparemment insolubles au Moyen-Orient et en Afrique du Nord est une initiative qui arrive à point nommé. La situation actuelle dans la région et les sociétés et pays touchés est probablement pire qu'au début de ces conflits.

L'appel que vous avez lancé, Monsieur le Président, à une analyse approfondie des causes des conflits, au partage et à l'échange de vues concernant des solutions possibles et à la réaffirmation de notre détermination commune à lutter contre les menaces terroristes à l'intérieur et au-delà de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, représente selon moi un exercice utile pour le Conseil. Même si le champ couvert est ambitieux, nous prêtons notre plein appui.

La Malaisie réitère sa plus ferme condamnation de tous les actes, méthodes et pratiques terroristes et réaffirme sa volonté de combattre le terrorisme conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international. Nous rejetons fermement toute association du terrorisme à une race, une culture ou une religion en particulier.

Il n'existe pas de cadre unique pour analyser ou combattre les nombreux conflits qui touchent la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Néanmoins, nous pouvons déduire certains points communs sur lesquels fonder notre lutte commune contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Premièrement, du fait de l'instabilité politique et des problèmes de sécurité actuels, des pays tels que l'Iraq, la Libye, la Syrie et le Yémen sont considérés comme un terrain fertile par les terroristes. Les groupes terroristes exploitent le vide politique et sécuritaire pour accélérer le recrutement, élargir leur contrôle territorial et acheminer des armes illégalement. Dans de tels cas, le terrorisme n'est pas la cause profonde des conflits, mais plutôt un symptôme de l'instabilité politique.

Deuxièmement, la présence de groupes terroristes dans ces pays et dans d'autres pays touchés a accentué les divisions sectaires, exacerbant ainsi l'instabilité politique et sociale. Plus ces divisions s'enveniment – semant la discorde et la peur parmi les populations –, plus il faut de temps pour réparer le tissu social déchiré. L'inaction ne fera que prolonger l'instabilité et servir le programme des terroristes.

Troisièmement, la situation préexistante marquée par des violations flagrantes des droits de l'homme et la situation humanitaire désespérée dans les pays touchés

crée un contexte extrêmement favorable au recrutement. Si le phénomène des combattants terroristes étrangers n'est pas nouveau, le niveau actuel de leur implication dans les conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord est sans précédent.

Qui plus est, le discours et la propagande des terroristes, en particulier Daech, sont habilement diffusés au niveau mondial par le biais de médias sociaux et de systèmes de messagerie. Pour illustrer la nature et les effets pernicieux de ces messages, considérez qu'en Malaisie, pays multiethnique, multireligieux et multiculturel géographiquement éloigné du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, les autorités ont arrêté depuis 2012 plus de 100 personnes soupçonnées d'avoir des liens avec Daech et d'être ou de soutenir des combattants terroristes étrangers.

Je vais donner un autre exemple. Une femme de 26 ans, qui était médecin, aurait abandonné sa vie relativement confortable dans la classe moyenne pour épouser un combattant de Daech au Moyen-Orient, qu'elle n'avait jamais rencontré et dont elle ne parlait pas la langue. Elle a même décrit en détail ses expériences en tant que « femme » d'un combattant de Daech sur les médias sociaux et encouragé d'autres jeunes femmes à suivre son exemple. Elle a rédigé un tweet glaçant : « Une vie sans terreur, c'est comme boire de l'eau de mer. On n'éteint pas sa soif et on se déshydrate. »

Contre un extrémisme aussi profondément ancré, il me semble évident que nous ne pouvons vaincre par la force des armes, mais par le triomphe des esprits, des cœurs et des volontés.

Au niveau national, la Malaisie a redoublé d'efforts pour lutter contre les opérations des groupes et des cellules terroristes dans le pays, notamment à des fins de recrutement et de collecte de fonds. En novembre dernier, le Gouvernement a soumis un livre blanc au Parlement sur la menace que représente Daech et sur les mesures qui pourraient être envisagées à cet égard. Dans le même temps, la législation existante a été renforcée, s'agissant notamment de combattre et de prévenir le financement du terrorisme. De nouvelles lois ont été également promulguées – à savoir la loi sur la prévention du terrorisme de 2015 et la loi sur les mesures spéciales contre le terrorisme dans les pays étrangers – pour faire face au phénomène des combattants terroristes étrangers. Une caractéristique clef de la loi sur la prévention du terrorisme, sur laquelle je voudrais attirer l'attention du Conseil, est qu'elle contient des dispositions relatives à la réhabilitation et la déradicalisation. Ces dispositions se

fondent sur la conviction que l'on ne peut pas remporter la victoire contre le terrorisme uniquement par la force ou des mesures répressives.

Sur le plan social et de l'éducation, les autorités collaborent étroitement avec les chefs religieux et communautaires pour étouffer la radicalisation et l'extrémisme dans l'œuf et diffuser des informations claires et exactes sur les véritables enseignements de différentes confessions et religions.

S'agissant des capacités en matière de sensibilisation et de recherche, nous avons la chance que le Centre régional d'Asie du Sud-Est pour la lutte contre le terrorisme soit basé à Kuala Lumpur. En outre, comme l'a déclaré le Premier Ministre malaisien pendant le Sommet organisé hier sur la lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant et contre l'extrémisme violent, la Malaisie examine la possibilité de créer un Centre régional numérique de lutte contre les communications par messagerie.

La Malaisie demeure convaincue que, dans le contexte de la situation au Moyen-Orient, la communauté internationale ne peut éliminer la menace posée par le terrorisme que si elle est prête à procéder à un examen autocritique et impartial des causes profondes du terrorisme et à agir pour remédier aux doléances, aux injustices et aux violations flagrantes des droits de l'homme.

Nous ne pouvons pas permettre que des groupes terroristes exploitent cyniquement le sort des Palestiniens qui souffrent depuis longtemps, sous occupation, sur la base de leur version des faits, formulée en termes de lutte du bien contre le mal. À notre avis, une solution juste et durable à la situation en Palestine n'a que trop tardé. Par ailleurs, à l'heure actuelle, l'occupation prolongée alimente l'idéologie terroriste et peut contribuer à la radicalisation.

La Malaisie se réjouit à la perspective de participer aux discussions du Conseil sur le projet de résolution évoqué par le Président. La Malaisie souhaite vivement voir les membres du Conseil œuvrer ensemble à la réalisation d'objectifs communs.

Pour terminer, je voudrais réitérer que la Malaisie est fermement convaincue que si les membres du Conseil veulent continuer à jouer un rôle constructif et positif dans les conflits en cours au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ils doivent se montrer disposés à mettre leurs différends entre parenthèses et à s'exprimer d'une seule voix.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. John Kerry, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.

M. Kerry (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de cette occasion qui m'est offerte de prendre la parole devant mes collègues au sein du Conseil de sécurité. Je félicite la présidence russe d'avoir choisi ce thème. Je me réjouis de cette occasion de parler du défi urgent que représente la lutte contre le terrorisme au Moyen-Orient, Afrique du Nord et ailleurs.

Il s'agit d'une question sur laquelle le Conseil s'est penché à de nombreuses reprises. Depuis les attaques du 11 septembre 2001, et même avant cela, nous nous sommes réunis à de nombreuses reprises pour condamner le terrorisme et prendre des mesures concertées pour lutter contre les organisations qui prônent l'extrémisme violent. Par conséquent, je ne pense pas que ce débat soit un débat sur les objectifs. Nous sommes tous opposés aux ambitions agressives des organisations comme l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et Al-Qaïda, ainsi que les groupes qui les imitent ou qui leur sont affiliés. Nous sommes tous opposés aux atrocités qu'ils commettent, et nous voulons tous mettre fin aux souffrances qu'ils continuent d'infliger. Il n'y a pas débat à ce sujet. La question que nous devons examiner est de savoir comment améliorer notre action. Il y a des principes de base qui, à notre avis, devraient guider notre stratégie.

Premièrement, pour lutter contre le terrorisme, nous devons adopter une approche globale. Nos chefs d'État l'ont indiqué avec beaucoup d'éloquence lors du sommet sur la lutte contre l'extrémisme violent présidé par le Président Obama. Ce fut un débat très animé. J'ai constaté que certaines déclarations très judicieuses ont été faites quant à la façon dont nous devons nous y prendre pour nous attaquer aux causes profondes de ce phénomène. Nous devons refuser de donner refuge aux terroristes, empêcher les mouvements de combattants étrangers, bloquer l'accès aux financements et exposer les mensonges propagés par les groupes terroristes. Ce dernier aspect est particulièrement difficile dans ce monde où la diffusion de l'information et l'accès à l'information sont permanents, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à longueur d'année. Nous vivons dans un monde très différent, et les terroristes ont appris à exploiter les médias de diverses manières.

Nous devons également exercer des pressions en faveur de la paix – il s'agit peut-être d'un des aspects

les plus importants de notre responsabilité – , comme en Libye par exemple, où l'instabilité alimente le chaos et crée un climat de peur, ce qui fait le jeu des organisations extrémistes. Nous pouvons le constater maintenant avec la présence de l'EIIL en Libye. En conséquence, telle est la stratégie fondamentale que nous avons élaborée pour lutter contre l'extrémisme violent. Nous avons adopté cette stratégie. Nous sommes fermement engagés à la mettre en œuvre. Nous nous félicitons du grand nombre de pays qui se sont ralliés en tant qu'acteurs internationaux à la coalition de lutte contre l'EIIL, au Forum mondial de lutte contre le terrorisme et à d'autres organisations régionales. Toutefois, il est évident qu'il reste beaucoup à faire.

Nous avons pu empêcher certains combattants étrangers de voyager, mais beaucoup trop d'entre eux ont pu voyager et atteindre leur destination. Nous avons pu enrayer et bloquer certains flux financiers, mais il y a encore trop d'argent qui arrive aux mains des terroristes pour financer des activités terroristes. Notre objectif est de prendre des mesures urgentes contre les menaces immédiates, tout en envisageant des mesures à plus long terme pour prévenir le recrutement de futures générations de terroristes, améliorer la gouvernance et améliorer les perspectives économiques afin de réduire les risques de radicalisation. C'est un énorme défi auquel nous sommes tous confrontés. Nous le savons. Nombreux sont les pays où 60 à 65 % de la population est âgée de moins de 30 ou 25 ans, et dans d'autres cas, de moins de 18 ans. Si l'on ne donne pas à ces jeunes des perspectives d'avenir et des options, des acteurs malveillants vont leur ravir à jamais leurs esprits et leurs perspectives d'avenir en profitant de ce vide. Nous devons également améliorer la gouvernance et améliorer les perspectives économiques afin de réduire les risques de radicalisation. Trop nombreux sont les endroits où règne la corruption, et la corruption prive les populations de leur dû et de possibilités.

Dans chacun de ces domaines, nous n'épargnerons aucun effort, en coopération avec tous les membres du Conseil de sécurité et avec les autres acteurs qui ne sont pas présents ici, afin d'augmenter nos chances de succès en travaillant de concert avec les éléments concernés de la société civile, notamment les organisations non gouvernementales, les chefs religieux et le secteur privé. Dans l'entre-temps, nous devons poursuivre nos efforts pour atténuer les souffrances immédiates causées par le terrorisme. Même si nous avons intensifié les interventions humanitaires dans différentes régions, la communauté internationale doit faire davantage. Nous

sommes confrontés à des catastrophes humanitaires qui surviennent, non pas dans un endroit ou deux endroits, mais simultanément dans plusieurs endroits. Ces catastrophes humanitaires dont nous sommes témoins, à elles seules, devraient être une raison suffisante de nous attaquer à l'EIIL. Cela a été un thème important de nos discussions ici ces derniers jours. Cela doit rester une préoccupation majeure pour nous tous dans les semaines à venir. Chaque pays peut faire davantage. Les deux résolutions – 2139 (2014) et 2165 (2014) –, pour lesquelles tout le monde autour de cette table a voté, appellent clairement à garantir un accès humanitaire aux zones assiégées et demandent spécifiquement à ce qu'il soit mis fin à l'emploi de barils explosifs et à l'utilisation de la famine comme arme de guerre.

Je voudrais maintenant faire quelques réflexions portant spécifiquement sur la Syrie, l'EIIL et la Russie. Les États-Unis soutiennent tous les efforts sincères visant à combattre l'EIIL et les groupes affiliés à Al-Qaida, en particulier le Front el-Nosra. Si les actions menées récemment par la Russie, et celles qui sont actuellement en cours, reflètent un engagement sincère à venir à bout de cette organisation, nous sommes prêts à entériner ces efforts et à trouver un moyen d'assurer la coordination avec nos opérations, afin de multiplier la pression militaire sur l'EIIL et les groupes qui lui sont affiliés. Nous ne devons cependant pas nous laisser déconcerter, et nous ne le serons pas, dans notre lutte contre l'EIIL et appuyer Al-Assad. Nous avons en outre clairement précisé que si la Russie venait à frapper des zones dans lesquelles des cibles affiliées à l'EIIL et à Al-Qaida n'opèrent pas, cela nourrirait chez nous de vives inquiétudes. Des frappes de ce type remettraient en question les véritables intentions de la Russie : combattre l'EIIL ou protéger le régime d'Al-Assad.

Nous avons informé la Russie que nous sommes prêts à tenir ces pourparlers en vue d'un apaisement de la situation dès cette semaine. Mais soyons clairs : les États-Unis et la coalition poursuivront leurs opérations aériennes en cours, comme ils le font depuis le départ. Nous avons mené un certain nombre de frappes contre des cibles de l'EIIL en Syrie ces dernières 24 heures, y compris il y a une heure à peine, et ces frappes continueront.

Soyons clairs : la coalition que nous avons mise en place, et à laquelle plus de 60 pays participent, combat l'EIIL depuis plus d'un an et a libéré la montagne de Sinjar, Kobané et Tikrit, où plus de 100 000 habitants ont maintenant pu retourner chez eux et reprendre le cours

de leur vie, a défendu le barrage de Mossoul et Haditha, a protégé Bagdad, a secouru des groupes minoritaires en danger, a tué des chefs de l'EIIL et des personnes qui facilitent leurs activités, et repris à l'EIIL toute la frontière nord de la Syrie à l'est de l'Euphrate.

Dans le même temps, nous avons organisé une campagne pour supprimer le financement du terrorisme, faire reculer le recrutement de combattants étrangers et exposer les mensonges de l'EIIL. Aujourd'hui, en ce moment même, grâce à la couverture apportée par les frappes aériennes de la coalition, au sud de Kirkouk, des peshmerga kurdes libèrent héroïquement des villages contrôlés par l'EIIL. Nous continuons en outre d'admirer le courage et la résilience manifestés depuis quatre longues années de lutte par l'opposition légitime à Al-Assad.

Je rappelle au Conseil que les opérations aériennes de la coalition s'appuient sur des procédures militaires bien établies solidement basées sur le droit international et sur les demandes des États voisins tendant à ce que l'on agisse dans le cadre de la légitime défense collective au titre de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Les bases sont les mêmes, et nous poursuivons notre mission, pleinement conforme au droit international. En suivant ces procédures l'année dernière en Syrie, la coalition a mené à ce jour près de 3 000 frappes aériennes contre des cibles de l'EIIL, et nous sommes maintenant en mesure, avec la France, l'Australie, le Canada, la Turquie et d'autres partenaires de la coalition qui s'associent à cette campagne, d'accélérer nos efforts de manière spectaculaire. C'est ce que nous ferons.

Au cours des semaines à venir, nous continuerons nos vols à partir de la base d'Incirlik en Turquie afin d'exercer des pressions constantes sur des zones stratégiques du nord-ouest de la Syrie contrôlées par l'EIIL. Nous continuerons également d'appuyer les combattants opposés à l'EIIL dans le nord-est de la Syrie. Ces efforts feront considérablement pression sur les zones d'opérations de l'EIIL et nous veillerons, par des frappes aériennes précises, à ce que les chefs de l'EIIL n'aient aucun refuge, nulle part sur le terrain en Syrie.

L'EIIL va donc bientôt devoir faire face à une pression accrue provenant de différentes directions sur toutes les zones de combat en Syrie et en Iraq. Cependant, comme nous le disons depuis le début, et comme le prévoit le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe), ce combat ne peut pas être gagné au niveau militaire. Il faudra une solution politique à la crise syrienne.

Une chose est sûre : la grande majorité des États représentés autour de cette table sait que les forces de l'EIIL et l'EIIL lui-même ne peuvent être vaincus tant que Bashar Al-Assad reste Président de la Syrie. Cela n'est pas possible en raison de la nature même des lignes de cette bataille. Cela ne peut se produire en raison des associations entre les différents acteurs et de la nature de ces protagonistes. Cela s'explique tout d'abord par la façon dont ce combat a commencé. Ce combat a commencé quand des jeunes, de jeunes syriens recherchant un avenir, ne voulant rien d'autre que des perspectives en matière d'emploi et d'éducation, sont sortis dans la rue pour manifester pour l'avenir et revendiquer les aspirations des jeunes, et Al-Assad a envoyé ses brutes pour les passer à tabac. Les parents ont été scandalisés par le fait que leurs enfants, qui manifestaient de manière pacifique, ont été roués de coups, et ils sont sortis dans la rue avec leurs enfants, et ont été accueillis par des balles. C'est ainsi que tout cela a commencé – des personnes dans un pays recherchant un avenir qui, au lieu de cela, ont dû faire face à la répression, à la torture, aux attaques au gaz, aux barils d'explosifs. Al-Assad ne sera jamais accepté par ceux qu'il a fait souffrir; il ne lui sera jamais possible de devenir un dirigeant légitime à l'avenir ou de mener une réconciliation ou l'unification du pays. Cela ne peut pas se produire tant qu'il n'aura pas clairement montré sa volonté de véritablement apaiser le pays, de mettre fin à la guerre et de renoncer à faire partie de l'avenir à long terme.

Nous devons aujourd'hui axer nos efforts sur la recherche d'une solution qui mettra un terme aux meurtres et préparera le terrain pour un gouvernement que les Syriens eux-mêmes pourront appuyer. Nous savons que les terroristes ne peuvent ni unir le pays ni le diriger. Nous savons qu'Al-Assad ne peut ni unir le pays ni le diriger. Aucun de ces deux extrêmes n'offre la solution dont nous avons besoin et que nous voulons. De plus, notre capacité d'élaborer un processus politique international crédible serait d'emblée une mascarade, suffisamment inconcevable pour ne pas amener les personnes à arrêter de combattre, s'il était perçu comme un moyen de prolonger ou de renforcer le maintien d'Al-Assad au pouvoir.

Comme l'a dit le Président Obama lundi, les États-Unis sont prêts à travailler avec n'importe quel pays, y compris la Russie et l'Iran, pour régler ce conflit, mais nous devons être conscients qu'il ne saurait y avoir, après une telle effusion de sang, un tel carnage, un simple retour au statu quo d'avant-guerre. Mes collègues

du Gouvernement russe ont affirmé que nous devons appuyer Al-Assad pour vaincre l'EIIL. Toutefois, dans les faits, Al-Assad a lui-même rarement choisi de combattre l'EIIL. Tandis que les terroristes prenaient pied dans de grandes parties de la Syrie et de l'Iraq, violant, asservissant et tuant des civils au passage, le régime syrien n'a pas essayé de les arrêter. Il a plutôt concentré toute sa puissance militaire sur des groupes d'opposition modérés qui luttent pour faire entendre leur voix en Syrie.

Ne nous méprenons pas : la réponse à la guerre civile syrienne ne peut pas être trouvée dans une alliance militaire avec Al-Assad. Je suis cependant convaincu qu'elle peut être trouvée dans le cadre d'une initiative diplomatique largement appuyée et visant une transition politique négociée, une transition acceptée par le Conseil de sécurité et les cinq membres permanents, conformément au Communiqué de Genève, qui unirait tous les Syriens qui refusent la dictature et le terrorisme et veulent bâtir une société stable et unie.

Pour terminer, j'appelle tous les gouvernements concernés, y compris la Russie et la Syrie, à appuyer une initiative de l'ONU, qui servirait de médiateur dans la négociation d'une transition politique. Retarder encore les choses est impensable. Une occasion s'offre à nous, et si nous voulons réussir à écarter les terroristes de la scène en Syrie et à rassembler le pays, nous pouvons tous, ensemble, faire précisément ce pour quoi le Conseil de sécurité et l'ONU ont été créés. Nous pourrions frapper un énorme coup contre l'extrémisme violent, non seulement en Syrie mais aussi en Iraq, dans tout le Moyen-Orient et dans le monde entier. Rien ne correspondrait plus aux nobles objectifs pour lesquels le Conseil a été créé il y a 70 ans, et rien ne pourrait mieux servir les intérêts des peuples que chacun d'entre nous représente. J'espère que nous pourrions faire cela.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Philip Hammond, Ministre des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni.

M. Hammond (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je me félicite de l'occasion qui m'est donnée de contribuer au présent débat important. Aucun d'entre nous ne doute que les idéologies extrémistes violentes qui traversent l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient constituent une grave menace à la paix et à la sécurité internationales, à la stabilité régionale et à une vie civile paisible partout dans le monde. En les combattant, nous menons une lutte générationnelle que nous remporterons

uniquement si nous nous exprimons d'une seule voix et agissons avec la même détermination.

Dans le même temps, nous devons donner espoir à ceux qui désespèrent d'un avenir meilleur et pourraient être tentés de se rallier aux extrémistes violents, qu'il s'agisse de Palestiniens frustrés, pour qui la reprise du processus de paix au Moyen-Orient est sans espoir, de sunnites iraqiens qui attendent la véritable ouverture que le Premier Ministre Al Abadi a promise, ou d'opposants modérés syriens pour qui c'est la seule façon de combattre Al-Assad.

La coalition, qui est dirigée par les États-Unis, a réuni plus de 60 pays de la région et au-delà pour mener le combat contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Le Royaume-Uni a joué un rôle majeur dans les frappes aériennes en Iraq et demeure attaché à la coalition, qui constitue le mécanisme le plus approprié pour organiser une riposte unifiée et globale. Nous avons déjà remporté quelques succès tangibles : nous avons pu interrompre l'avancée rapide de l'EIIL en Iraq l'an dernier et, au fil du temps, l'empêcher d'agir sur plus de 30 % du territoire iraqien qu'il contrôlait auparavant; nous avons également pu couper ses sources de financement et lutter contre sa propagande sur les médias sociaux. Mais il reste encore beaucoup à faire, et nous savons qu'il s'agit d'un effort de longue haleine.

Tout le monde s'accorde également à dire que les Syriens n'ont que trop souffert et depuis trop longtemps. Nous devons leur venir en aide. Je saisis cette occasion pour saluer la générosité de la Turquie, de la Jordanie et du Liban, en particulier, pour avoir accueilli des millions de réfugiés qui ont fui les violences de la guerre civile syrienne au fil des ans. Le Royaume-Uni a débloqué plus de 1,6 milliard de livres sterling au titre de l'aide humanitaire pour la crise en Syrie et dans les pays voisins qui accueillent des réfugiés.

La crise en Syrie a des répercussions dans le monde entier, aussi bien de par l'extrémisme violent qu'elle alimente que par la crise de migration qu'elle a précipitée. Il n'y aura pas de solution durable à ces problèmes sans une paix durable et la stabilité en Syrie. Nous devons faire plus que simplement nous attaquer aux conséquences humanitaires de ce conflit, si nous voulons parvenir à cette stabilité.

Mais pour aider la Syrie à sortir de cette crise, nous devons dire sans détour comment elle en est arrivée là. C'est le régime Assad qui a plongé la Syrie dans la crise. La répression brutale qu'il a exercée

contre des manifestants pacifiques, dont M. Kerry vient de nous parler, suivie par des années d'attaques aveugles dirigées contre des civils, en particulier par le recours indiscriminé aux barils d'explosifs, en est la cause profonde. Le régime Assad a créé les conditions dans lesquelles l'extrémisme et l'EIIL, en particulier, ont trouvé un terreau fertile.

C'est pourquoi nous rejetons l'avis de ceux qui disent que le poison de Bashar Al-Assad est le remède contre le cancer de l'EIIL. C'est impossible. C'est Bashar Al-Assad qui a libéré des djihadistes aux premiers stades du conflit. C'est Bashar Al-Assad qui continue jusqu'à ce jour de commercer avec l'EIIL. Et ce sont les forces de Bashar Al-Assad qui tuent plus de civils en Syrie, chaque mois, que tout autre acteur. Bashar Al-Assad a été et reste l'un des plus grands recruteurs de l'EIIL, et ses forces restent concentrées sur la destruction des groupes d'opposition modérés et des agglomérations civiles. Toute tentative de s'allier à Bashar Al-Assad contre l'EIIL ne fera que renforcer l'EIIL, faisant de lui, de facto, le leader de la résistance sunnite au régime Assad.

Nous devons au peuple syrien de lui garantir un avenir libéré du terrorisme de l'EIIL et de la tyrannie d'Al-Assad, parce que la Syrie ne pourra être un partenaire efficace pour venir à bout de l'extrémisme violent que si elle a un gouvernement représentatif, un gouvernement capable de travailler avec la communauté internationale pour lutter militairement contre l'EIIL et contrer son idéologie perverse. La meilleure contribution que Bashar Al-Assad et son entourage puissent apporter maintenant est de placer les intérêts de leur pays au-dessus des leurs et de se retirer pour ouvrir la voie à une transition politique qui mettra fin à la guerre civile et permettra aux Syriens de s'unir dans la lutte contre l'extrémisme islamiste. Ce qu'il faut, c'est une transition qui donnera lieu à un gouvernement représentatif et ouvert à tous et qui permettra au peuple syrien de commencer la tâche de reconstruire son pays. La meilleure contribution que nous puissions apporter est d'appuyer les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, pour négocier une telle transition, tout en nous tenant prêts à collaborer avec tous les partenaires pour que cela se produise.

Au cours des dernières semaines, la réalité sur le terrain en Syrie a changé. L'intervention russe a donné un nouveau souffle au régime et renforcé ses capacités. La Russie a pris une décision importante et a assumé une

lourde responsabilité en volant publiquement au secours de Bashar Al-Assad, alors qu'il continue de terroriser son peuple. La communauté internationale compte que la Russie usera de son influence accrue pour mettre fin à l'utilisation d'armes, telles que les barils d'explosifs qui ont pris pour cible et tué des milliers de civils innocents, et pour empêcher toute utilisation de produits chimiques en tant qu'armes par le régime.

Ces derniers jours, nous avons entendu dire que la Russie avait l'intention de faire usage de la force contre l'EIIL, et nous nous en félicitons. Mais, pour les raisons que j'ai déjà évoquées, il n'est pas possible de jouer un rôle efficace dans la lutte contre l'EIIL et dans le même temps, avec la même vigueur, attaquer l'opposition modérée qui résiste à l'oppression du régime Assad. Pour dire les choses clairement, toute action à l'appui du régime est incompatible avec la poursuite effective de la guerre contre l'EIIL en Syrie. Il ne s'agit pas d'un jugement moral, mais d'un jugement pragmatique.

Nous avons entendu parler, ce matin, des premières frappes aériennes menées par la Russie en Syrie. La Russie est tout à fait consciente du message que véhiculent ces frappes. Les cibles de ces attaques n'auront pas été choisies inconsidérément ou au hasard. Il est très important que la Russie soit en mesure de confirmer à la communauté internationale que les opérations militaires qu'elle a entreprises ce matin en Syrie sont dirigées contre l'EIIL et des cibles affiliées à Al-Qaida seulement, et non pas contre l'opposition modérée au régime Assad.

J'ai également écouté ceux qui disent que le peuple syrien doit décider par la voie des urnes si Bashar Al-Assad doit rester ou partir. Je dois dire que c'est une illusion. Une telle assertion ne tient pas compte de la réalité sur le terrain. Comment peut-il y avoir des élections équitables dans un pays qui compte un quart de million de morts et 12 millions de citoyens déplacés, pour beaucoup d'entre eux hors de ses frontières? Guérir ces blessures ne pourra commencer que lorsque Bashar Al-Assad partira, que ce soit au début d'une transition ou à un stade ultérieur du processus.

Il existe, bien sûr, un moyen d'aller de l'avant. Si nous pouvons mettre un terme à l'emploi de barils d'explosifs et aux attaques aveugles contre des civils, si nous parvenons à encourager une désescalade des hostilités afin de réduire les pertes en vies humaines, si nous pouvons en même temps nous lancer dans un processus politique qui mène à une nouvelle Syrie avec un nouveau Gouvernement sans Al-Assad, alors nous

pourrions concentrer les forces de l'opposition sur la lutte contre l'EIIL. La question qui se pose au Conseil est de savoir si ceux qui ont l'influence nécessaire pour parvenir à ce résultat sont disposés à en user. J'exhorte tous les membres du Conseil de sécurité à s'unir pour assurer l'avenir de la Syrie.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Heraldo Muñoz, Ministre des affaires étrangères de la République du Chili.

M. Muñoz (Chili) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que la Fédération de Russie d'avoir organisé le présent débat public, qui nous donne l'occasion de réfléchir à la manière dont le terrorisme accentue la précarité des sociétés déstabilisées par des conflits. Le Conseil de sécurité doit toujours être prêt à prendre des mesures collectives, préventives et efficaces pour préserver la paix et la sécurité internationales.

La situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord préoccupe la communauté internationale – qui peut en douter? – parce que les activités des groupes armés et terroristes aggravent les cycles d'instabilité et les multiples tensions entre des communautés, qui doivent renforcer leur coexistence sur la base de la cohésion, d'une participation sans exclusive et de la diversité, en tant que valeurs et principes communs. Ces principes constituent un acquis de l'humanité, et il est essentiel de les appliquer dans le cadre des efforts visant à rétablir la confiance dans la région, à freiner la destruction du tissu social et à instaurer un climat de plus grande coopération ou, tout au moins, de meilleure compréhension entre les États, les religions et les groupes ethniques.

Les conflits dans la région sont exacerbés par le terrorisme, associé à une dimension fondamentaliste, qui met en péril l'existence même des pays, lorsque ces groupes parviennent à contrôler le territoire et à mettre en place une administration reposant sur la terreur et l'intolérance. L'expérience récente nous a montré que le recours à la force peut certes réduire la capacité militaire des groupes terroristes, mais ne peut pas contenir la diffusion des idées dans le but d'attirer de nouveaux adhérents et d'inspirer de violentes ambitions aux individus vulnérables au message de l'extrémisme. Il est donc impératif de remplacer cette idéologie de la terreur par une combinaison de valeurs partagées, qui comprenne des approches préventives et multidimensionnelles, en promouvant des actions concrètes aux niveaux local, national et mondial pour encourager le dialogue interreligieux et interculturel.

Certaines voix et personnalités de la société civile influentes au niveau communautaire peuvent jouer un rôle clef à cet égard. L'idée principale a été reprise par les Ministres des affaires étrangères des États membres du Conseil de sécurité, qui se sont réunis à Madrid, en juillet, dans le cadre du Comité contre le terrorisme (CCT). L'on y a évoqué le phénomène des combattants terroristes étrangers, en élaborant un projet de déclaration ministérielle qui sera adopté par le CCT. C'est un sujet sur lequel la coopération nous paraît fondamentale.

L'État islamique est un facteur de déstabilisation dans les conflits en Iraq et en Syrie. Son extension et sa présence dans d'autres pays et régions sont alarmantes. Dans les zones qu'il contrôle, le groupe se présente perfidement comme un mouvement politique et social, comblant l'absence d'ordre et d'unité dans des communautés polarisées par le conflit et là où la gouvernance et les perspectives économiques, sociales et politiques font défaut.

Je tiens à rappeler qu'au mois de janvier, alors qu'il présidait le Conseil, le Chili a établi le lien entre un développement sans exclusive et la paix et la sécurité internationales (voir S/PV.7361), car nous sommes convaincus que les causes profondes de ces crises sont associées à diverses formes d'exclusion socioéconomique, ethnique, tribale, religieuse, idéologique ou liée au sexe, qui peuvent avoir des répercussions aux niveaux local, régional ou mondial, et constituer par conséquent un défi majeur. C'est la raison pour laquelle il est indispensable de s'attaquer d'urgence à ces problèmes. Même s'il s'agit de processus internes, dont chaque État est responsable au premier chef, la communauté internationale et le Conseil doivent participer à l'effort collectif. Le Conseil et l'ensemble de la communauté internationale doivent agir de manière concertée et efficace pour faire face aux graves crises humanitaires qui touchent des millions de personnes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Le Chili contribuera à l'accueil des réfugiés en provenance de Syrie, et je tiens à souligner que le Chili a déjà contribué par le passé à cet effort en accueillant des réfugiés venus d'Iraq. Il est en outre nécessaire que les acteurs politiques dans chacun des États concernés s'engagent réellement à mettre un terme à la violence, à résoudre leurs différends par le dialogue et à appliquer les résolutions du Conseil. Sans aucun doute, nous saluons à cet égard le travail réalisé par les Envoyés et Représentants spéciaux du Secrétaire général.

Le Chili reconnaît que certains facteurs favorisent le terrorisme. Il est urgent de reprendre les pourparlers de paix entre Israël et la Palestine sur la base de deux États souverains vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Le refus d'emprunter cette voie ne fera qu'attiser les conflits et la terreur. Nous tenons à manifester notre ferme volonté de continuer à travailler avec la communauté internationale pour éradiquer le terrorisme, qui porte atteinte aux valeurs fondamentales. Nous devons également réaffirmer combien il importe que toutes les mesures prises dans cette lutte soient toujours mises en œuvre dans le respect de l'état de droit et en conformité avec le droit international, en particulier le droit international des droits de l'homme, le droit des réfugiés et le droit humanitaire, comme le stipule la résolution 29/9 du Conseil des droits de l'homme.

Le Conseil œuvre infatigablement à dégager les consensus nécessaires au moyen de résolutions visant à renforcer la structure multilatérale consacrée à la lutte contre le terrorisme et contre l'afflux des combattants terroristes étrangers. Il faut persister dans cette voie. Le défi incontournable consiste à concentrer tous les efforts pour garantir la mise en œuvre pleine et effective de ces résolutions, responsabilité qui incombe à tous les États de l'Organisation. Nous savons que c'est une tâche complexe, qui n'est pas aisée, mais nous sommes confrontés à une menace mondiale, exacerbée par l'intention d'imposer ses propres convictions et interprétations religieuses, menace devant laquelle il n'y a pas de place pour l'indifférence ou l'inaction.

Enfin, je tiens à réaffirmer que la prévention est un point important s'agissant de garantir une meilleure compréhension et une plus grande coopération permettant d'écarter la dialectique de la terreur comme solution de rechange pour ceux qui aspirent à une société plus ouverte offrant davantage de perspectives.

M^{me} Ogburn (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que la délégation de la Fédération de Russie, d'avoir organisé le présent débat sur un sujet d'une importance considérable pour la paix et la sécurité internationales. Ce débat tombe à point nommé et la présence sans précédent d'un si grand nombre de ministres dans cette salle ne fait que mettre en relief la détermination de la communauté internationale à mener une action concertée.

Le débat d'aujourd'hui se déroule dans un contexte où les conflits qui font rage au Moyen-Orient et en Afrique du Nord constituent une grande menace à la paix et à la sécurité de toute la région et au-delà. Ces

conflits sont exarçés par les activités de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), d'Al-Qaïda et d'autres groupes terroristes opérant dans la région.

Parmi tous les conflits du Moyen-Orient, le conflit israélo-palestinien est celui qui dure depuis le plus longtemps. L'absence de progrès dans le processus de paix au Moyen-Orient est l'un des facteurs d'instabilité dans cette région. L'impasse actuelle n'offre pas de solution viable à la question de Palestine. Ce qu'il faut, c'est une volonté politique des dirigeants israéliens et palestiniens de reprendre les négociations sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, des principes de Madrid, de la Feuille de route du Quatuor, de l'Initiative de paix arabe et d'autres accords existants. C'est la seule voie possible pour régler de manière pacifique et durable le conflit israélo-palestinien. Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer notre appui indéfectible à une solution prévoyant deux États, avec Israël et la Palestine vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

L'absence de progrès dans le processus de paix au Moyen-Orient a à son tour accentué la menace du terrorisme, qui se manifeste surtout dans les régions du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Les attaques perpétrées par l'EIL, le Front el-Nosra, Al-Qaïda et d'autres groupes terroristes ont coûté la vie à des milliers de civils et causé le déplacement d'un plus grand nombre encore. Ces attaques ont été orchestrées par des extrémistes violents, qui commettent des actes répandant l'anarchie, l'insécurité et l'injustice au nom de la religion. Ils prennent pour cible les femmes, les enfants et d'autres groupes vulnérables. Ils commettent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité en toute impunité. La brutalité de ces groupes est un outrage à notre humanité commune et impose l'exigence que la communauté internationale prenne des mesures décisives pour les neutraliser.

Ces derniers temps, certains groupes terroristes ont également développé un penchant à s'appropriier des biens et des territoires. L'émergence de l'EIL et sa prise de contrôle d'un territoire en Syrie et en Iraq ont modifié le paysage politique et sécuritaire du Moyen-Orient. L'EIL est devenu une grave menace à l'unité et à l'intégrité territoriale de ces deux pays. Des groupes terroristes menacent également la Libye et le Yémen. Dans tous les cas, ces groupes ont profité du vide politique et sécuritaire créé par les conflits pour s'installer et pour promouvoir leur programme odieux. Il

est aujourd'hui extrêmement urgent que la communauté internationale fasse front à ces menaces.

Autre dimension de la menace terroriste : la prolifération de combattants terroristes étrangers. Des études ont conclu qu'il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau. Beaucoup des combattants terrorisés étrangers d'aujourd'hui ont travaillé ensemble dans d'autres réseaux en gestation, et ce sont ces réseaux qui se chargent, à l'aide des nouvelles technologies de l'information et des communications, de recruter de nouveaux combattants.

Déjà en 2013, on estimait à plus de 5000 le nombre de combattants terroristes étrangers en Syrie seulement. Des rapports indiquent que plus de 25 000 combattants étrangers en provenance de plus d'une centaine de pays seraient engagés, dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, aux côtés de groupes terroristes locaux.

Le fait est qu'aujourd'hui les combattants terroristes étrangers représentent une menace à plusieurs niveaux : d'abord pour les États d'origine, ensuite pour les États de transit, et, enfin, pour les États de destination. Tout effort visant à contrer cette menace requiert une coopération, non seulement entre États touchés mais aussi de la part de la communauté internationale dans son ensemble.

Au final, ce qu'il faut pour contrer la menace terroriste c'est une coopération renforcée en matière de répression, de partage de renseignements et de renforcement des capacités. Les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et d'autres instruments régionaux fournissent déjà un cadre adéquat pour la nécessaire coopération internationale. Nous n'avons pas besoin de nouvelles feuilles de route.

Nous sommes convaincus que si tous les États œuvraient de concert et en étroite coordination avec l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et les autres organes des Nations Unies chargés de la lutte contre le terrorisme, le défi du terrorisme au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans d'autres régions de la planète, qui exacerbe les conflits, peut être relevé de façon décisive. Nous espérons que ce débat constitue le début de ce processus.

Le Président (*parle en russe*) : Je rappelle à tous les orateurs qu'ils doivent limiter leurs déclarations à quatre minutes au maximum, afin de permettre au

Conseil de poursuivre ses travaux avec diligence. Les délégations qui ont préparé de longues déclarations sont priées de distribuer des copies du texte et d'en prononcer une version abrégée. Je demande aussi aux orateurs de lire leur déclaration à un rythme raisonnable aux fins d'une interprétation exacte.

J'informe tous les concernés que le débat public se poursuivra sans pause à l'heure du déjeuner, étant donné le grand nombre d'orateurs.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ibrahim Al-Jaafari, Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq.

M. Al-Jaafari (Iraq) (*parle en arabe*) : Je voudrais, tout d'abord, féliciter la Fédération de Russie de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois, ainsi que de ses efforts inlassables et de la transparence avec laquelle elle a dirigé les travaux du Conseil. Je remercie aussi le Nigéria des efforts déployés à la tête du Conseil le mois dernier. Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de son exposé sur le thème du terrorisme.

Nous avons à maintes reprises insisté dans nos précédentes interventions au Conseil de sécurité sur la nécessité de lutter contre le terrorisme et de renforcer la coopération entre tous les États à cette fin, et indiqué que toute hésitation ne fera que renforcer les groupes et organisations terroristes et leur expansion à d'autres pays et régions de la planète. Les tragiques événements qui ont eu lieu dernièrement au Koweït, en Arabie saoudite, en Tunisie, en Égypte, en Syrie, en France et dans d'autres pays de la région et du monde, attestent de ce que nous disions.

Mon pays, l'Iraq, lutte, pour lui-même et au nom du monde entier, contre le pire des terrorismes et des extrémismes, est c'est ce qui nous pousse à réaffirmer de nouveau qu'il importe de renforcer la coopération internationale et d'encourager les États Membres à respecter les engagements pris au titre des résolutions 2170 (2015) et 2178 (2014) et 2199 (2015), qui condamnent l'intégration volontaire dans les rangs de l'entité terroriste Daech et fait obligation aux États de prévenir l'afflux de combattants terroristes étrangers ainsi que le financement des entités terroristes comme Daech et les groupes armés qui lui sont associées au moyen des ressources tirées de la vente du pétrole, de la contrebande d'objets appartenant au patrimoine et d'autres activités criminelles et illégales.

Les attaques lancées par l'entité terroriste Daech contre les provinces iraqiennes et son occupation de villes et de villages ont provoqué le déplacement de plus de 2,5 millions de personnes fuyant les brutalités de Daech. Le Gouvernement iraqien s'efforce de prendre toutes les mesures possibles pour protéger les personnes déplacées, dont des enfants, des femmes et des membres de minorités religieuses et ethniques, et de créer les conditions susceptibles de permettre le retour des déplacés à leurs régions en toute sécurité. Le Gouvernement a pris aussi des mesures visant à répondre aux besoins pressants du nombre croissant de déplacés à l'intérieur du pays, malgré le déficit budgétaire que connaît l'Iraq du fait de la baisse des prix du pétrole – principale source de revenus du pays –, et de l'augmentation des dépenses militaires.

L'Iraq est confronté à d'importants et graves défis en raison des attaques féroces des terroristes, qui ciblent de façon directe les zones d'habitation, les marchés, les écoles et les hôpitaux, tuent et mutilent des milliers de civils innocents, commettent des violations systématiques des droits de l'homme pouvant être qualifiées de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité.

Le Gouvernement de mon pays s'efforce de fournir une aide à différents niveaux aux autorités et aux communautés locales afin qu'elles puissent jouer un plus grand rôle dans la reprise des territoires contrôlés par l'organisation terroriste Daech. Nous prenons aussi des mesures pour créer les conditions d'un retour à la stabilité dans les régions reprises à Daech et pour assurer leur reconstruction. Il s'attelle à appuyer les efforts qui sont faits pour favoriser la participation et la réconciliation nationales en organisant régulièrement des réunions pour parvenir à une convergence de vues sur une stratégie cohérente consacrant l'unité nationale et renforçant la paix et la stabilité. Le Gouvernement le fait en étant convaincu que le nécessaire renforcement de l'unité nationale est l'un des moyens les plus efficaces de lutte contre l'extrémisme violent.

Quinze mois se sont écoulés depuis l'occupation de la ville de Mossoul, et 12 mois depuis la formation de la coalition internationale. Les forces armées iraqiennes poursuivent leur lutte héroïque sur le terrain et se sacrifient pour défaire l'organisation terroriste Daech, avec l'appui des forces aériennes amies de la coalition internationale. C'est ce qui a permis de la chasser des zones ceinturant Bagdad, ainsi que de

Djorf Sakhr, de Hamrin, de Baiji, d'Al-Ishaqi, de Salah Eddine et de Fallouja.

Ceci dit, j'appelle l'attention sur le fait que le nombre d'États d'où proviennent les terroristes s'élevait à 82 au mois de septembre de l'année dernière; aujourd'hui, il dépasse les 100, ce qui requiert des mesures plus sérieuses et plus fermes de la part de la communauté internationale, surtout que le terrorisme s'est étendu à tous les pays du Moyen-Orient, et même à l'Europe, au Canada et à l'Australie.

Nous condamnons aussi la violation de l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa. Le terrorisme étant devenu un phénomène mondial, on ne saurait isoler ce qui se passe en Iraq des événements en cours dans d'autres pays arabes. En effet, les violations de l'esplanade de la mosquée d'Al-Aqsa comptent au nombre des raisons invoquées pour maintenir vivace la dynamique terroriste. Nous insistons sur la nécessité de trouver des solutions politiques en Syrie, au Yémen et en Libye.

Il n'y a pas meilleure expérience que celle de l'Iraq en matière de participation politique et de rapprochement entre les enfants de différentes doctrines religieuses, sunnites et chiites.

Enfin, le Gouvernement de mon pays remercie tous les pays qui forment la coalition internationale ainsi que les États de l'Union européenne de leur lutte contre le terrorisme et de l'appui logistique et militaire qu'il apporte au Gouvernement, à l'armée et au peuple de mon pays. Nous les remercions aussi de leurs efforts pour appuyer l'action menée par l'Iraq pour reprendre les territoires occupés par l'entité terroriste Daech. Nous remercions aussi le Conseil de sécurité d'encourager la communauté internationale à aider le Gouvernement iraqien à lutter contre Daech et les groupes armés qui lui sont associés. À cet égard, nous invitons la communauté internationale et les partenaires régionaux à redoubler d'efforts pour contrer les menaces terroristes. L'on ne pourra vaincre le terrorisme et contrer la menace qu'il pose qu'en adoptant une approche globale caractérisée par la persévérance et la participation de tous les États et toutes les organisations internationales et régionales, et par une meilleure coopération.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. le cheik Sabah Khalid Al Hamad Al Sabah, premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'État du Koweït.

M. Al Sabah (Koweït) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom de

l'Organisation de la coopération islamique (OCI), dont le Koweït préside le Conseil ministériel à sa présente session. Dès l'abord, il me plaît de vous féliciter, Monsieur le Président, du succès de votre présidence du Conseil de sécurité au cours de ce mois, et du document de réflexion (S/2015/678) élaboré sur le sujet de cette importante séance. Nous remercions également la délégation du Nigéria, un État membre de l'OCI, de sa présidence du Conseil et du succès de ses travaux au cours du mois dernier.

Le règlement des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et la lutte contre la menace terroriste dans la région sont au sommet des préoccupations de l'Organisation de la coopération islamique et de ses membres. Ces questions figurent en tête de l'ordre du jour des réunions de l'Organisation, et de nombreuses réunions y ont été spécialement consacrées. En outre, l'OCI a adopté à leur égard nombre de résolutions et d'initiatives en session ordinaire et extraordinaire. Elle s'est efforcée d'apporter son appui aux Membres de l'ONU et aux différents organes de cette dernière qui cherchent à trouver des solutions aux conflits qui se sont répandus dans toute la région et menacent la paix et la sécurité internationales.

La situation que connaît actuellement la région est exceptionnellement difficile. Elle représente un énorme risque et une remise en cause, sans précédent, pour la sécurité et sur le plan politique. La violence et les troubles qui ont éclaté dans plus d'un pays au cours des dernières années et se poursuivent sans discontinuer ont provoqué un état de chaos et d'instabilité totale, dont les retombées et les conséquences dangereuses sont ressenties par tous.

En raison de l'instabilité et de l'engrenage continu de la violence et des combats, de nombreux pays de la région ont vu baisser de façon spectaculaire différents indicateurs de leur croissance économique et sociale, ce qui exacerbe encore la situation des peuples des pays touchés. Il y a, actuellement, des millions de personnes déplacées, ou devenues des réfugiés ou des migrants. C'est la première fois que la communauté internationale se trouve face à une crise humanitaire de cette ampleur, où le nombre de personnes qui, dans le monde, ont besoin d'une aide humanitaire dépasse 60 millions, pour la plupart en provenance du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Les circonstances tragiques dans lesquelles se trouve la région ont fourni un terrain fertile aux groupes terroristes et extrémistes qui les exploitent pour diffuser

leurs idées aberrantes et destructrices. Ils transforment des parties des zones qu'ils contrôlent en bases à partir desquelles perpétrer à loisir les crimes les plus horribles, massacrants, déplaçant et terrorisant des innocents et commettant de graves violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Certains groupes terroristes justifient leurs odieux actes d'extrémisme en les déclarant inspirés des enseignements de la vraie religion de l'islam, alors qu'ils sont bien éloignés des principes et des notions fondamentales de tolérance de la charia islamique. Ce type d'actes est contraire à toutes les valeurs morales, à tous les principes et à tous les piliers de l'islam. La religion islamique est une religion d'amour et de paix qui appelle à la tolérance, à la solidarité et à la modération, et qui rejette le fanatisme et l'extrémisme. Par conséquent, tous les États islamiques condamnent le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, où qu'il soit commis, et quels qu'en soient les motifs et les justifications.

L'Organisation de la coopération islamique s'élève également contre le fait de lier les crimes commis par ces groupes avec la religion de l'islam. Le terrorisme n'a pas de religion et ne se rapporte à aucun pays, aucune race, aucune culture particuliers. On ne saurait le combattre par la voie d'une confrontation ou d'un conflit avec une grande religion comme l'islam, ce qui alimente les sentiments de haine et d'incitation et donne lieu à des notions erronées sur l'islam qui contribuent à la croissance de l'islamophobie dans tous les pays occidentaux, dont souffrent des millions de membres des communautés musulmanes.

Pour combattre le terrorisme et l'extrémisme, l'OCI a mis en place des partenariats avec des organisations internationales et régionales et avec les services gouvernementaux compétents, spécifiquement consacrés à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme. Elle a organisé un grand nombre de réunions et pris nombre d'initiatives pour mettre en exergue les valeurs de modération, de justice et d'égalité, et elle étudie avec toute l'attention requise le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme. L'OCI a mis sur pied des plans concrets visant à traiter l'ensemble des dimensions et des causes profondes de ce phénomène. Une réunion d'urgence du Comité exécutif de l'OCI a en outre été convoquée au niveau ministériel le 15 février 2015. Une autre réunion extraordinaire s'est tenue dans l'État du Koweït le 15 mai 2015 en vue d'élaborer une stratégie

permettant de lutter activement contre le terrorisme, l'extrémisme violent et l'islamophobie.

L'impuissance de la communauté internationale, représentée par le Conseil de sécurité, à résoudre les conflits et les graves crises politiques et sécuritaires de la région a contribué à exacerber les souffrances des populations et à en dégrader encore les conditions économiques et sociales. Avec le temps, ces crises sont devenues de plus en plus imbriquées, réfractaires et compliquées, ce qui ne fait qu'accroître le coût, pour la communauté internationale, des efforts déployés pour les régler et pour en limiter les conséquences et les retombées négatives sur la paix et la sécurité internationales.

Peut-être l'exemple le plus remarquable de cette impuissance est-il le fait que la question palestinienne, au cœur du conflit arabo-israélien, est restée sans solution. L'impasse du processus de paix et l'insistance avec laquelle la Puissance occupante poursuit ses pratiques et ses politiques de peuplement, son blocus de la bande de Gaza et son agression continuelle contre le peuple palestinien et contre ses biens, en violation flagrante du droit international et des résolutions des Nations Unies – et sans jamais devoir rendre des comptes ni être condamnée pour ces actes –, ont engendré un climat de désespérance et de défiance vis-à-vis de la justice internationale. Cette impuissance a également porté atteinte à la crédibilité de la communauté internationale dans la solidarité qu'elle professe à l'égard du peuple palestinien et des efforts qu'il déploie pour pouvoir jouir de ses droits légitimes. La dernière agression en date, dont a fait l'objet le lieu saint de la mosquée Al-Aqsa, sans le moindre égard pour ce que peut penser le monde musulman, n'est qu'un maillon de plus dans un enchaînement de mesures d'oppression systématique dont le but est de judaïser la ville de Jérusalem et d'en modifier la démographie.

En conclusion, nous appelons le Conseil de sécurité à assumer les responsabilités que lui confère la Charte des Nations Unies et à s'employer à la mise en œuvre de ses propres résolutions à l'appui des droits du peuple palestinien, dont le droit à l'autodétermination et à la création d'un État indépendant sur son territoire, avec pour capitale Jérusalem-Est, ainsi que les objectifs du retrait complet d'Israël des territoires palestiniens et arabes occupés depuis 1967, y compris le Golan arabe syrien et les territoires libanais occupés, et de la recherche d'une solution juste et équitable à la question des réfugiés palestiniens, conformément aux résolutions pertinentes de légitimité internationale.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Walid al-Moualem, Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne.

M. Al-Moualem (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : J'aimerais vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance du Conseil de sécurité sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales, consacrée à la question du règlement des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et de la lutte contre la menace terroriste dans la région.

La Charte des Nations Unies confère au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Qu'a fait le Conseil pour lutter contre le terrorisme que l'on voit se déployer en Syrie et en Iraq et qui maintenant s'étend à d'autres pays du monde? Qu'a fait le Conseil pour mettre en œuvre ses propres résolutions, notamment les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014) et 2199 (2015), de façon à aider notre peuple, qui paie le prix fort, en vies fauchées, et dans la destruction de son patrimoine? Qu'a fait le Conseil pour les hommes, les femmes et les enfants qui subissent le terrorisme en Syrie? Qu'a-t-il fait pour arrêter les pays qui appuient le terrorisme, qui l'arment et facilitent le passage des membres de Daech et d'el-Nosra et d'autres groupes armés affiliés à Al-Qaïda? Qu'a fait le Conseil contre ces groupes terroristes qui commettent des crimes atroces en Syrie et en Iraq? Si nous comparons la situation actuelle de ces groupes à ce qu'elle était avant l'adoption de ces résolutions, nous sommes en droit de nous demander si ces résolutions ont limité leurs actions. La réponse est non. En fait, ces groupes se sont renforcés, ils sont plus puissants, plus brutaux, plus cruels et mieux armés.

Examinons ensembles les actions menées par les membres permanents du Conseil de sécurité. Les États-Unis dirigent une coalition internationale. Qu'est-ce que celle-ci a accompli près d'un an après sa mise en place et près d'un an après le début de ses frappes aériennes dont on entend parler sans en voir les résultats? La réponse est que ces pays mènent leur action au nom d'une stratégie dont le but avoué est la destruction de Daech en Iraq et en Syrie, alors que son but est en fait bien différent. En fait, ces organisations sont encore plus fortes, mieux armées, mieux financées et encore plus brutales, comme nous l'avons déjà dit. Les pays qui soutiennent ces groupes continuent à les financer, à les protéger, et je pense en particulier à la

Turquie, l'Arabie saoudite, le Qatar et d'autres pays occidentaux bien connus du Conseil. Ceux qui veulent vraiment lutter contre le terrorisme sur le territoire syrien doivent coopérer et coordonner leur action avec le Gouvernement syrien dont l'armée lutte contre le terrorisme, accomplissant ainsi leur devoir et protégeant la population contre ces groupes terroristes.

Les actions menées par le Royaume-Uni et la France dans l'espace aérien syrien constituent des atteintes flagrantes aux dispositions de la Charte et du droit international, ainsi qu'à la souveraineté nationale de la Syrie. Ceux qui souhaitent réellement combattre le terrorisme doivent coordonner leur action avec le Gouvernement syrien. Ce qu'a dit le représentant de la France démontre bien encore une fois le vrai rôle joué par la France en appui au terrorisme. Ces propos sont ineptes et ne méritent pas qu'on s'y arrête. Ils sont indignes d'un membre permanent du Conseil de sécurité. Et la communauté internationale est déjà bien consciente du rôle destructeur que la France a joué en Libye.

En revanche, nous appuyons avec force l'initiative du Président Poutine qui a appelé à la constitution d'une coalition régionale et internationale pour lutter contre le terrorisme, incarné par Daech et le Front el-Nosra, afin de mettre un terme à l'existence de ces groupes, avec la participation essentielle de la Syrie. Nous exhortons les pays de la région à se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme à titre préventif et défensif, et à se joindre à cette coalition. À cet égard, je souscris sans réserve aux propos du Ministre Lavrov concernant le début des opérations militaires contre le terrorisme en Syrie, à la demande de la Syrie et en coordination avec son gouvernement.

La Syrie poursuivra sa lutte contre le terrorisme, incarné par Daech et le Front el-Nosra, ainsi que par d'autres affiliés d'Al-Qaida, quel qu'en soit le coût. J'exhorte le Conseil à se mettre du côté de la vérité et à mettre en œuvre ses résolutions afin de faire cesser les flux de terroristes qui arrivent en Syrie pour édifier ce qu'ils appellent un califat, un califat qui ne s'arrêtera pas aux frontières de la Syrie et de l'Iraq. En effet, les chefs de ce mouvement ont dit clairement qu'ils veulent conquérir La Mecque, ainsi que toute l'Europe. Si nous ne les arrêtons pas, leurs crimes atroces ne s'arrêteront pas aux portes de la Syrie, de l'Iraq et de la Libye. Ils se répandront partout et le terrorisme viendra frapper ceux qui l'auront soutenu.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Frank-Walter Steinmeier, Ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne.

M. Steinmeier (Allemagne) (*parle en anglais*) : Nous avons parlé des nombreux conflits qui affligent le Moyen-Orient, et plus particulièrement de la terrible guerre qui sévit en Syrie, depuis près de cinq ans. Oui, nous avons beaucoup à faire et beaucoup de choses que nous n'avons pas encore faites. Mais qu'il me soit permis de commencer par une chose que nous avons accomplie, à savoir l'accord nucléaire avec l'Iran. Après plus de 10 ans de négociations, cet accord a prouvé que la diplomatie peut surmonter les plus gros obstacles si on lui donne une chance. Nous devons absolument profiter de cette dynamique, cette lueur d'espoir, pour œuvrer à une solution politique en Syrie également.

Le débat d'aujourd'hui a mis au jour des divergences notables, mais il a également mis en lumière nos intérêts communs. D'abord et avant toutes choses, nous devons lancer un processus politique à larges assises et significatif avant que les structures restantes de l'État ne s'effondrent – que la Syrie, dévastée, devra reconstruire un jour – et avant que l'idéologie malfaisante de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) ne gagne encore du terrain parmi les ruines de la société syrienne. Pour pouvoir commencer ce processus politique, nous devons faire fond sur les décisions adoptées à l'unanimité ici au Conseil de sécurité, notamment la résolution 2139 (2014).

Aujourd'hui, le Conseil doit unir ses forces et veiller à l'application de cette résolution, notamment la garantie de l'accès humanitaire et l'interdiction des barils explosifs. Les voies de communication proposées par le Ministre des affaires étrangères Lavrov aujourd'hui doivent s'inscrire dans cet effort, et je crois comprendre que le Secrétaire d'État Kerry a pointé dans la même direction lorsqu'il a proposé des pourparlers sur la façon de mettre fin au conflit. C'est sur la base d'une telle coopération que nous devons étudier ensemble le meilleur moyen de préparer la voie à une transition politique pacifique et inclusive en Syrie. À la suite de consultations intensives, l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, a proposé une feuille de route qui a l'appui sans réserve de l'Allemagne.

L'Allemagne ne souhaite pas que le Conseil soit divisé sur une question d'une telle importance. Face à ces souffrances humaines indicibles, l'ONU doit se montrer à la hauteur de ses responsabilités. C'est

pourquoi j'exhorte le Conseil à faire en sorte que nous appuyions tous une initiative onusienne en faveur d'une transition politique en Syrie.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à M. Sameh Hassan Shokry Selim, Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte.

M. Selim (Égypte) (*parle en arabe*) : Notre présence à tous, à l'invitation de la Fédération de Russie, afin de discuter de la situation de crise au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ainsi que de la lutte contre la menace terroriste dans la région, montre que la situation à laquelle se heurte la région nécessite désormais toute l'unité de la communauté internationale et humaine. Les événements nécessitent une implication plus large du Conseil de sécurité et une démarche plus énergique de sa part dans sa manière de traiter les crises qui sévissent dans la région.

Je voudrais remercier M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, de son invitation, d'autant que l'Égypte a pour ambition, si elle est élue au Conseil de sécurité pour la période 2016-2017, de participer de manière efficace au règlement de tous les problèmes qui menacent la région, notamment le terrorisme que nous connaissons bien et contre lequel nous luttons depuis des décennies et aujourd'hui encore. Nous voulons également contribuer au règlement rapide et sans délai des conflits régionaux, car les conflits sanguinaires et la perte par l'État de son rôle régalien, de sa souveraineté dans une région donnée sont susceptibles de nuire tôt ou tard à l'intérêt de tous les peuples, sans exception. J'estime que la porte-parole du Ministère russe des affaires étrangères avait tout à fait raison lorsqu'elle a affirmé, le 27 août dernier, qu'il était nécessaire d'analyser sincèrement et globalement la nature des conflits et de définir les efforts requis pour restaurer la sécurité régionale en se fondant sur la Charte des Nations Unies.

En Égypte, nous partageons la vision des dirigeants russes, en particulier lorsque Moscou affirme que les crises régionales peuvent être réglées efficacement et véritablement. Et c'est ce qui m'amène à dire que la présente séance devrait inaugurer un effort énergique en ce sens de la part du Conseil de sécurité, fondé sur le consensus autour de la nécessité absolue de mettre un terme aux conflits qui pullulent dans la région et empêchent ses habitants d'épouser véritablement leur siècle et la modernité avec toutes les répercussions que cela suppose sur la paix et la sécurité dans le monde.

Dans l'optique de cet effort dévoué et tant attendu, je pense qu'il serait utile de passer en revue le paysage régional depuis 2011, car certains à cette époque ont cru que certains courants qui politisent la région allaient l'emporter, avec l'appui des peuples. D'autres ont même cru que ces courants étaient modérés et capables de contenir et de marginaliser les forces de l'extrémisme et de la terreur, qui ne font que tuer et détruire.

Incontestablement, ce courant qui prétend être islamique, a été démasqué lorsqu'il a eu l'occasion de gouverner. En fait, il a montré qu'il n'a compris ni la dynamique ni l'histoire des peuples et a accaparé le pouvoir, recourant à des pratiques absolutistes qui ont dissipé une fois pour toutes les illusions quant à son prétendu patriotisme et sa soi-disant modération. Un fossé s'est ainsi créé entre le peuple et ce courant, qui, parallèlement, a développé des accointances douteuses avec les forces les plus obscures et les plus extrêmes.

Le peuple s'est alors retourné contre lui. Certains, disais-je, pensaient que ce courant allait parvenir au pouvoir dans la région, ignorant totalement la diversité des situations propres à chaque pays arabe. Par exemple, la société égyptienne a, pour sa part, refusé la politisation de la religion et de laisser le pays aux mains d'une clique dont le but était d'assujettir les Égyptiens, musulmans comme chrétiens. Que dire également d'autres sociétés mosaïques, telles que la société syrienne? L'hypothèse de départ était donc erronée, ce qui a participé au renforcement de la crise. Toutefois, pour être sincère, il nous faut reconnaître que d'autres facteurs, y compris intérieurs, ont également joué.

Par conséquent, il convient d'accepter les diversités arabes. Notre pays, et je le répète, n'a jamais voulu politiser la région surtout lorsque cela a pour but de subjuguer les populations. La société syrienne est une société très diversifiée et il est incontestable que le pari fait par certains pays de manière erronée au début de la crise n'a fait que renforcer cette dernière. Pour être parfaitement honnête, et comme je l'ai déjà dit, il y a eu d'autres facteurs déclencheurs dans ce conflit, certains de nature interne. En effet, plusieurs régimes dans notre région ont perduré des décennies durant sans remettre en question leur politique et la nature de leur rapport avec leurs peuples et avec l'environnement régional. Cet état de fait s'est accompagné en parallèle par l'amplification de la corruption, de l'opportunisme, lesquels ont accentué davantage la marginalisation de certaines composantes importantes de la société. Dans le même temps, les populations ont pris conscience

de leurs droits, grâce notamment à la révolution de la connaissance et des réseaux sociaux. C'est alors tout naturellement qu'elles se sont levées pour exprimer leur aspiration à exercer leurs droits.

Nous sommes aujourd'hui face à une situation régionale qui ne peut être qualifiée que de catastrophique. Il est donc, selon nous, impérieux de traiter toutes les causes ensemble et de comprendre comment l'occupation, les revendications d'indépendance, la répression sur plusieurs décennies, le mépris et l'abandon ont donné naissance à des crises explosives. Vivre dans la paix et la stabilité au Moyen-Orient est possible, mais cela suppose que le peuple palestinien recouvre ses droits, dispose d'un État indépendant et jouisse des mêmes droits que les citoyens de tous les autres pays. C'est ainsi qu'on empêchera les groupes terroristes de recruter la jeunesse palestinienne, qui est constamment victime d'injustices.

En Syrie, il y a plusieurs guerres en une : la guerre contre le terrorisme, la lutte contre le régime et la lutte contre l'opposition modérée, tandis que cette dernière lutte contre le régime qui, en retour, la réprime. Cette multiplicité de conflits attire toujours plus de combattants terroristes étrangers et d'extrémistes sur le sol syrien, ce qui prolonge le conflit et complique davantage les efforts en vue d'un règlement.

Pour lutter efficacement contre le terrorisme, il conviendrait de faire en sorte qu'il n'y ait plus qu'une seule guerre entre deux fronts, l'un sous la bannière de l'État et l'autre réunissant les forces de l'extrême et de la terreur. Le premier front pourrait alors bénéficier de tout l'appui de la communauté internationale, étant entendu que l'État syrien serait représenté par l'organe de gouvernement transitoire prévu dans le Communiqué de Genève (voir S/2012/522, annexe), qui est le seul cadre qui permettra de rassembler toutes les parties opposées à l'extrémisme en vue de parvenir au règlement politique tant attendu et en faveur duquel nos efforts ont été pour l'heure insuffisants.

La même chose vaut en Iraq, où le Premier Ministre Al Abadi s'efforce de former un front uni contre le terrorisme. Néanmoins, dans aucun des conflits de la région, les choses ne sont aisées en raison des divisions ethniques qui règnent depuis la guerre de 2003 en Iraq, l'assassinat du Premier Ministre libanais, Rafik Hariri, en 2005, les événements du 7 mai 2008 à Beyrouth, les quatre années de conflit en Syrie et jusqu'à la tentative récente d'une partie d'imposer sa volonté au Yémen.

Tout cela rend nécessaire le retour à l'état de droit et à une situation garantissant tous les droits, pour tous les citoyens sans exception. C'est là notre seul recours pour assurer une certaine mesure de stabilité dans la région.

Nous ne devons pas laisser des conflits prendre de l'ampleur entre la communauté chiite et la communauté sunnite, qui sont tout aussi nobles l'une que l'autre. Nous ne devons pas politiser la religion et l'utiliser comme une arme. La situation en Libye, pays frère, malgré les différences en nature et l'absence d'un facteur religieux dans le conflit, nécessite toutefois de créer le même front élargi pour faire face au terrorisme. C'est ce que la Mission de l'ONU tente de réaliser, mais cela demande plus encore de détermination internationale.

L'invitation de la Russie à la présente séance est une base sur laquelle nous pouvons faire fond pour impliquer véritablement le Conseil dans tous les facteurs en jeu dans la région, afin d'assurer une issue favorable. J'aimerais que tous, nous profitions de l'occasion que nous donne ce débat pour créer une alliance visant à lutter contre Daech, à rétablir la stabilité au Moyen-Orient et à sauvegarder l'État.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

M^{me} Mogherini (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir inscrit le présent débat dans le cadre des Nations Unies. C'est une mesure que l'Union européenne apprécie.

Il est temps que la communauté internationale et nous tous fassions un pas en avant. Il est temps, selon nous, de laisser derrière nous les divisions du passé. Aujourd'hui, nous sommes réunis pour débattre de deux questions qui revêtent pour nous tous la plus haute priorité : le règlement politique des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et la lutte contre les groupes terroristes tels que Daech et les entités affiliées à Al-Qaida.

Cela fait trop longtemps que ces deux priorités sont perçues comme des objectifs contradictoires. Cela fait trop longtemps que nous débattons de savoir si la priorité doit aller aux processus politiques ou à la lutte contre Daech et le terrorisme. Au fil des années, ces divisions ont affaibli nos actions sur les deux volets. Elles affaiblissent la communauté internationale. Je crois que nous sommes désormais prêts à les dépasser.

Je crois que nous sommes désormais prêts à réaliser que ces deux objectifs sont inséparables et qu'ils sont, et doivent être, notre véritable centre d'intérêt tandis que nous mobilisons simultanément tout l'appui humanitaire nécessaire pour répondre aux besoins urgents qui sont les symptômes de cette crise, à commencer par la situation humanitaire de l'immense nombre de réfugiés accueillis dans la région et en Europe.

Les deux priorités principales consistent à lutter contre le terrorisme et à trouver un règlement politique aux principales crises – à commencer par les deux situations clefs, en Libye et en Syrie. Il est absolument impératif d'aborder la dimension militaire des menaces que représentent Daech et Al-Qaida. L'Union européenne en soi n'est pas impliquée directement dans la campagne militaire contre Daech. Mais, comme le Conseil le sait, un certain nombre de nos États membres le sont; et l'Union européenne elle-même, en conséquence, travaille concrètement à certaines dimensions complémentaires de cet effort collectif, en pleine coopération avec nos partenaires régionaux et internationaux.

Cela signifie, par exemple, interrompre les chaînes d'approvisionnement des groupes terroristes. Nous avons fourni plus de 1 300 pistes de renseignement sur les combattants étrangers et autres terroristes en Syrie et en Iraq. Nous apportons notre aide à nos partenaires sur les questions de justice pénale et pour améliorer leur capacité à mener leurs enquêtes et leurs poursuites contre les combattants étrangers. Nous aidons les différentes agences de sécurité en Iraq à mieux partager l'information et coordonner leurs efforts.

Nous travaillons également sur un autre aspect crucial, à savoir la stabilisation des zones libérées. Cela signifie également que nous construisons un avenir pour les territoires libérés de Daech. L'Union européenne a lancé la première campagne concrète pour éliminer les mines et les engins explosifs improvisés dans les régions de l'Iraq libérées de Daech. Avec le Service de la lutte antimines de l'ONU, l'Union européenne coordonne les travaux sur les dispositifs de piégeage.

Notre action vise à aider les populations à réintégrer leurs foyers une fois que ces derniers sont sûrs et à reconstruire leurs communautés et leurs pays. L'Union européenne s'engage de manière très concrète sur le terrain, mais nous savons tous très bien que, concernant cet aspect de la lutte, la puissance militaire ne suffira pas à venir à bout de Daech. La puissance militaire ne suffira pas à résoudre la crise, pas plus en Syrie qu'ailleurs. En Syrie, il est urgent de lancer

le processus qui conduira à une transition politique pacifique et inclusive.

Les puissances internationales et régionales doivent assumer leur responsabilité à cet égard. Différents acteurs régionaux et internationaux exercent une influence notable sur les parties syriennes. L'heure est désormais venue de les guider tous jusqu'à la table des négociations, qui doivent être sérieuses et de fond, dans le cadre dirigé par l'ONU.

Concentrons-nous sur la voie à suivre. Soyons unis et concrets. Si nous, communauté internationale, ne pouvons pas y parvenir, et ce, de manière unie, comment imaginer que nous pouvons unifier la région et les acteurs présents en Syrie autour d'un programme commun permettant de triompher de Daech et d'instaurer la paix et la démocratie dans le pays? Voilà la question. C'est pourquoi l'Union européenne appuie l'Envoyé spécial du Secrétaire général. Nous travaillons de concert avec M. Staffan de Mistura et son équipe, de manière très active, pour faire en sorte que le processus débute et progresse avec force et en urgence. Nous appuyons activement ses travaux et sa proposition concernant les groupes de travail et un groupe de contact sur la Syrie.

Toutes les puissances régionales et internationales doivent mettre leurs rivalités de côté et trouver des moyens de coopérer à un programme commun, fondé sur l'intérêt collectif pour la sécurité, la paix et la démocratie. C'est uniquement dans un environnement régional plus coopératif que nous pourrions espérer instaurer la paix en Syrie et triompher de Daech. C'est vrai pour le processus de réconciliation en Syrie, mais cela s'applique également dans tout le Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

En Iraq et en Libye, nous avons besoin d'un gouvernement d'unité nationale pour commencer – non pas dans les semaines mais dans les jours qui viennent – afin de réparer les divisions internes, de combattre Daech et de reconstruire le pays. Daech n'a rien à voir avec l'histoire de la Libye. Il a fondé ses forces sur la guerre civile et les divisions entre factions et milices. L'unité entre les acteurs et factions en Libye sera l'arme la plus efficace – la seule arme – contre Daech. Daech a besoin de s'allier avec les milices locales pour conserver son contrôle sur le terrain. Lorsqu'il ne parvient pas à trouver d'alliés, Daech est plus facile à éliminer. C'est la politique qui recèle la clef de sa défaite.

Les conflits ne font que renforcer les groupes terroristes. C'est cela que fait la guerre. Les conflits

sont puissants – ils sont probablement la source de radicalisation la plus puissante. Pensons au conflit entre Israéliens et Palestiniens, notamment à ses flambées les plus récentes. Voilà pourquoi l'Union européenne est convaincue qu'en relançant le processus de paix au Moyen-Orient et en obtenant des résultats bénéfiques tant aux Israéliens qu'aux Palestiniens, on pourrait envoyer un message de réconciliation très fort à toute la région et bien au-delà, au monde entier.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons décidé d'œuvrer ensemble avec nos partenaires du Quatuor, pour organiser une réunion des principaux responsables ici-même à New York, aujourd'hui, et d'y inviter la Jordanie, l'Égypte, l'Arabie saoudite et la Ligue des États arabes pour travailler ensemble dans un cadre régional. Toute la région a un intérêt – et dispose du levier nécessaire – à mettre fin à ce conflit, avec succès autant que faire se peut.

La clef réside dans la volonté politique et l'unité des acteurs régionaux et internationaux. Mais nous savons que la crise actuelle n'est pas uniquement politique, et qu'elle est également culturelle. Au fil des années et des décennies écoulées, de trop nombreuses forces ont fait le jeu d'un sectarisme de plus en plus marqué, avec les conséquences désastreuses que nous observons tous. Cette tendance doit être inversée. Nous devons favoriser la cohésion des communautés, et non pas les déchirer. Nous avons besoin de sociétés sans exclusive et de processus politiques démocratiques. Toutes les communautés et minorités doivent se voir garantir la sécurité, la liberté et le droit de contribuer à la vie publique de leur pays si nous voulons instaurer des sociétés résilientes et robustes dans toute la région.

Seules la démocratie et l'ouverture permettent de rétablir la stabilité, et elles sont les armes les plus puissantes contre la terreur. Nous sommes trop souvent confrontés à un discours qui oppose démocratie et sécurité. C'est un faux dilemme. Nous ne le savons que trop en Europe. Une société ne peut être stable et sûre que si elle est pleinement démocratique.

La région et le monde ont besoin d'un nouvel ordre, et cette crise pourrait constituer une occasion. Nous pourrions être en désaccord sur certains points. Des avis divergents ont également été exprimés autour de cette table ce matin. Cependant, comme l'a souligné le Ministre allemand des affaires étrangères, M. Steinmeier, il y a quelques minutes, il existe également un grand nombre de questions sur lesquelles nous pouvons nous mettre d'accord. Nous avons aussi

des conceptions différentes de ce à quoi doit ressembler un nouvel ordre régional et mondial, mais je suis certaine que nous pouvons nous mettre tous d'accord sur un point. La seule alternative à un nouvel ordre mondial, et à un nouvel ordre régional, est le chaos. C'est l'ennemi que nous combattons aujourd'hui – des conflits prolongés, l'instabilité constante, le désordre mondial –, notre ennemi commun, le chaos. Unissons nos forces à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU, comme nous l'avons fait avec succès dans le cadre des négociations avec l'Iran. Optons tous pour la coopération plutôt que le conflit. Enfin, mettons en place un ordre mondial coopératif. L'Europe est prête.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie.

M. Dačić (Serbie) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de participer à la présente séance du Conseil de sécurité convoquée pour débattre de la question du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et plus spécifiquement du règlement des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et de la lutte contre la menace terroriste dans la région. L'importance de cette séance est amplifiée par le fait que nous nous penchons sur certains des problèmes les plus complexes avec lesquels le monde est aux prises aujourd'hui, problèmes qui sont étroitement liés à la vague de migrations à laquelle nous faisons actuellement face.

Je saisis cette occasion pour remercier la Fédération de Russie, en particulier son Ministre des affaires étrangères, M. Lavrov, d'avoir organisé cette importante séance, dont la tenue met en évidence la nécessité que les États Membres de l'ONU continuent d'axer leur attention et leur détermination sur les questions de sécurité régionale et mondiale dans un monde de plus en plus interdépendant.

La situation actuelle au Moyen-Orient et en Afrique du Nord est telle que nous devons intensifier nos efforts communs afin de régler cette crise et de stabiliser la région à long terme. Depuis un certain temps, la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est l'épicentre de l'instabilité, qui se caractérise par des tensions politiques, sociales, économiques, interethniques et idéologiques. Un grand nombre des pays de la région offrent un terrain de plus en plus favorable aux groupes terroristes qui pratiquent

l'extrémisme violent. Évidemment, cette évolution pose un défi non seulement à la région, mais également au reste de la communauté internationale, tant en ce qui concerne la paix et la prolifération des armes que dans le domaine humanitaire. L'absence d'un dialogue sérieux sur la base d'une véritable volonté de compromis ne fait qu'exacerber et radicaliser la situation, aggraver les tensions et intensifier les extrémismes de tous bords.

La Serbie est fermement décidée à s'attaquer aux problèmes de sécurité actuels. Conscients de la complexité des crises internes et de leur interconnexion, ainsi que de leurs incidences et du fait qu'elles ouvrent la voie au terrorisme, nous coordonnons nos efforts au niveau international pour tenter d'apporter une réponse globale. Nous sommes amis depuis des décennies avec certains pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord – raison qui n'est pas étrangère à notre volonté d'apporter une contribution constructive, aux côtés de nos partenaires mondiaux, à l'élimination des menaces terroristes et de toutes les formes d'extrémisme, et d'instaurer un dialogue afin de trouver des solutions politiques durables aux crises actuelles au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Nous appuyons fermement les mesures concertées qui vont être mises en place par l'intermédiaire des institutions du système des Nations Unies, le dirigeant mondial indiscutable à cet égard.

Nous subissons tous les conséquences de ces crises. La vague de migrations en provenance de zones ravagées par des conflits qui déferle sur de nombreux pays européens n'a pas épargné mon pays, qui s'est trouvé sur sa trajectoire. La crise des migrants qui perce et dépasse les frontières politique, culturelle et administrative des pays est une preuve éloquente de l'interconnexion entre des pays et des peuples éloignés et met en évidence la nécessité qui en résulte d'aborder de manière responsable et énergique la recherche d'une solution durable et globale à ce problème brûlant. L'adoption de mesures partiales et limitées au niveau local n'est pas une solution; la coopération et la coordination des efforts internationaux, la stabilisation des zones de crise, en particulier le Moyen-Orient et l'Afrique du nord, le sont.

Indépendamment de la nouvelle vague, la Serbie accueille 44 000 réfugiés de Bosnie-Herzégovine et de Croatie depuis deux décennies, ainsi que 204 000 personnes qui ont quitté le Kosovo-Metohija. Elle a pourtant montré sa volonté d'affronter la situation, dans la mesure de ses capacités et de ses possibilités, et d'agir de manière responsable en

faisant ce qui est en son pouvoir à toutes les étapes du processus. La manière dont nous traitons ces hommes et ces femmes a été reconnue et saluée dans le monde entier. Néanmoins, la Serbie ne peut porter ce fardeau à elle seule. Nos capacités d'accueil sont limitées, sur le plan tant humain que financier. Depuis le début de l'année, plus de 170 000 migrants recensés sont entrés en Serbie, et ils sont un peu plus de 500 à avoir présenté une demande d'asile.

Je suis d'accord avec ceux qui décrivent ces événements comme une nouvelle vague de migration massive de populations. Ces personnes quittent des pays affaiblis par une instabilité politique prolongée, des conflits, des économies défailtantes et les activités de groupes terroristes. Ce sont évidemment des problèmes systémiques qui poussent un si grand nombre de personnes à quitter leur foyer de cette manière. Dans le cadre du processus visant à régler ces problèmes, notre appui à tous, les États Membres de la plus importante organisation mondiale, revêt une importance capitale.

Nous devons mettre à profit la présente séance pour échanger nos vues et déterminer les prochaines mesures à prendre afin d'appuyer pleinement la stabilisation des conditions dans la région, conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international. De même, cette séance nous fournit une nouvelle occasion d'exprimer notre volonté d'aider les pays de la région à trouver des moyens de lutter contre les problèmes de sécurité et autres problèmes actuels et de rechercher une solution en commun et en renforçant la confiance mutuelle. Dans ce contexte, il est clair que nous devons déployer des efforts internationaux concertés, en particulier en vue d'encourager le dialogue et de régler les crises politique et sécuritaire. Sans le dialogue et l'appui de la communauté internationale, nous ne pouvons espérer trouver une réponse satisfaisante à la crise profonde et complexe à laquelle nous sommes confrontés.

Il faut, parallèlement aux efforts visant à encourager les concessions et les compromis, promouvoir une culture de paix, d'entente mutuelle et de confiance dans la région. Par son propre exemple, mon pays a montré très clairement les résultats que l'on peut obtenir si l'on travaille avec acharnement et dévouement à renforcer la confiance et la tolérance régionales. Nous sommes disposés à apporter une contribution à cet égard au niveau international.

La paix ne peut être rétablie par la force. Elle doit l'être sur la base de la compréhension et d'accords

mutuels. Cependant, les paroles ne suffisent pas; il faut croire et mener une action conjointe.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mohammad Javad Zarif, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran.

M. Zarif (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Dans notre monde interconnecté, au sein duquel les menaces ne connaissent pas de frontières, l'extrémisme violent continue de se répandre et de toucher des régions proches ou lointaines.

Les réfugiés et les migrants qui déferlent en Europe et les dizaines de milliers de combattants terroristes étrangers qui se déplacent entre les points chauds de la région et leurs propres sociétés prouvent que cette crise est en train d'acquiescer rapidement un caractère mondial. Selon des estimations récentes, la tendance de combattants terroristes étrangers qui se rendent essentiellement en Iraq et en Syrie est toujours à la hausse. C'est alarmant. C'est un signe que les efforts internationaux visant à freiner le flux n'ont pas été à la hauteur.

Aucun membre de la communauté internationale ne peut s'imaginer qu'il sera à l'abri des retombées de la crise qui frappe notre région. Étant donné qu'il s'agit d'une menace mondiale, il faut une démarche mondiale sérieuse, réfléchie et coordonnée pour y faire face. Pour réussir, il faut adopter une nouvelle mentalité, qui n'a rien à voir avec l'ancien modèle d'exclusion fondé sur une mentalité à somme nulle qui n'a abouti qu'à des résultats à somme négative.

Conscient de la nécessité de faire face à cette menace à l'échelle mondiale, dans son allocution à l'Assemblée générale (voir A/70/PV.13), le Président iranien a réitéré son appel en faveur d'un front commun contre l'extrémisme violent et a proposé que soit élaboré un plan d'action global à cet égard. Cela est impératif, en particulier compte tenu de la persistance de la menace, de ses conséquences humanitaires désastreuses et du fait que la coalition internationale actuelle n'a pas atteint ses objectifs.

Ce plan d'action doit refléter le large consensus international quant à la nécessité d'éradiquer l'extrémisme violent grâce à des mesures ciblées et efficaces, qui n'ont pas été prises jusqu'à présent. Sur la base des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, tout en prévoyant un changement des mentalités et l'adoption d'un nouveau paradigme, le

plan d'action devrait avoir pour objectif de faire front commun sur le plan culturel et idéologique contre les idéologies extrêmes; de s'attaquer aux facteurs qui y contribuent, notamment la dictature, la pauvreté, la corruption et la discrimination; de lutter contre l'islamophobie et d'associer tous les États de la région et les acteurs internationaux aux efforts visant à empêcher les extrémistes d'avoir accès aux fonds, de mener des activités de recrutement et de circuler librement à travers les frontières. Ce plan devrait également aborder la question de l'occupation persistante de la Palestine et des atrocités commises par Israël à l'encontre du peuple palestinien depuis des décennies, qui ont alimenté l'extrémisme et d'autres crises dans la région et au-delà.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'en Iran, nous sommes pleinement conscients que l'extrémisme, le terrorisme, la mentalité Takfiri et le confessionnalisme sont des défis communs qui représentent une menace pour nous tous dans la région et au-delà et qui appellent une riposte collective de notre part. Malheureusement, un ou deux de nos voisins n'ont pas pris la mesure de cette menace et n'ont pas compris que nous avons une destinée commune. Ils ont fait preuve d'irresponsabilité, comme le reflètent leur position au sein de la région, et plus récemment, la façon dont les victimes de la catastrophe survenue récemment à La Mecque ont été traitées. Le monde n'a pas encore oublié leur complicité dans la création d'Al-Qaida et des Taliban, ni dans les crimes commis par Saddam Hussein contre notre peuple et leur propre peuple. Ce sont là les principaux facteurs qui contribuent à l'émergence dangereuse de l'extrémisme Takfiri.

Cependant, les Iraniens sont assez sages pour comprendre que nous ne devons pas vivre dans le passé et que nous devons nous engager dans un dialogue sérieux et coopérer au niveau régional. En effet, nous sommes convaincus que la sécurité de nos voisins est notre propre sécurité. Nous espérons que ce pays ou ces deux pays de notre région qui sont restés à l'écart comprendront cette réalité et répondront positivement à l'appel lancé en faveur d'une action responsable, du dialogue et de la coopération régionale.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Feridun Sinirlioğlu, Ministre des affaires étrangères de la République de Turquie.

M. Sinirlioğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Pendant des siècles, les peuples du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont coexisté dans la paix et l'harmonie indépendamment de leur race, religion, langue, origine

ethnique ou confession. Ils ont ainsi prospéré sur les plans politique, économique, social et intellectuel, avec un sentiment de destinée commune et tout en acceptant leurs différences, perçues comme une source perpétuelle de richesse et non une faiblesse.

La réalité d'aujourd'hui contraste vivement avec cette histoire, et la région est confrontée à de nombreux défis complexes. Des politiques fondées sur le confessionnalisme et qui créent des divisions et la répression brutale des aspirations légitimes à la démocratie et des conflits non réglés entraînant des déplacements massifs, combinées à un sentiment de ressentiment dû à la montée de la discrimination et de la xénophobie dans d'autres régions du monde, ont créé un terrain fertile de l'extrémisme violent et du terrorisme.

Nous devons être clairs sur deux points. Premièrement, le terrorisme et l'extrémisme ne sont pas un phénomène propre au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord. Le terrorisme ne peut pas et ne doit pas être associé à une religion, une nationalité, une ethnie ou une région géographique. Deuxièmement, aucune région du monde n'est à l'abri de la violence aujourd'hui. Le terrorisme est un phénomène mondial et transnational auquel il faut faire face au moyen d'une coopération bilatérale et multilatérale efficace.

L'on ne peut venir à bout des groupes terroristes tels que Daech sans s'attaquer aux causes profondes qui ont conduit à leur création. Daech représente une menace de premier ordre pour la sécurité nationale de la Turquie, au même titre que d'autres organisations terroristes comme le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et le Parti-Front révolutionnaire de libération du peuple (DHKP-C), qui opèrent dans un même environnement. Depuis la création de Daech, les autorités turques n'ont épargné aucun effort pour lutter contre ce groupe alors que nombre d'autres partenaires avaient du mal à comprendre la gravité de cette menace. Actuellement, nous menons des opérations aériennes conjointes contre des cibles terroristes dans le cadre de la coalition internationale rassemblant plus de 60 pays.

Dans le cadre de notre lutte contre Daech, nous ne devons pas nous faire d'illusions s'agissant des conditions qui ont favorisé sa montée. Daech n'a pas surgi de nulle part pour se propager comme un cancer. Il a été aidé et encouragé par le régime totalitaire d'Al-Assad qui avait été anéanti sur le plan politique et qui, dans un effort désespéré de s'accrocher au pouvoir à tout prix, a utilisé tous les moyens à sa disposition, y compris des armes chimiques et des barils d'explosifs,

pour tuer, mutiler, opprimer et terroriser son propre peuple afin de le soumettre.

La répression des aspirations démocratiques du peuple syrien, les politiques fondées sur le confessionnalisme et qui créent des divisions et les crimes de guerre et violations massives des droits de l'homme commis en toute impunité par le régime Assad ont créé un terreau fertile pour la radicalisation, l'extrémisme et le recrutement de combattants terroristes étrangers par Daech. C'est précisément la coopération tactique et l'appui aérien opérationnel du régime terroriste d'Al-Assad et de ses collaborateurs partisans du confessionnalisme qui sont à l'origine de la montée rapide de Daech en Syrie.

Les méthodes et les actes répréhensibles de Daech ne doivent pas nous faire perdre de vue nos priorités alors que nous poursuivons notre action. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent s'attaquer aux causes profondes de ce problème en Syrie en prenant des mesures résolues. Voici les principaux paramètres d'une stratégie globale pour l'avenir.

Premièrement, nous devons tout mettre en œuvre pour affaiblir et vaincre les organisations terroristes comme Daech, le PKK, le DHKP-C et leurs semblables. Le relativisme moral n'a pas sa place dans la lutte contre le terrorisme.

Deuxièmement, nous devons créer des zones de sécurité en Syrie d'où les éléments de Daech ont été délogés et où les populations civiles seront également protégées contre les attaques aériennes. Ces zones, si elles sont bien gérées, permettront aux Syriens de rester en Syrie, favoriseront le retour volontaire des réfugiés et encourageront les gens à croire à nouveau en un avenir de stabilité pour leur pays.

Troisièmement, nous devons tous nous employer à trouver une solution au conflit, qui réponde aux exigences et aux aspirations légitimes du peuple syrien et assure une transition ordonnée et bien gérée, devant déboucher à une véritable transformation politique. Le processus politique auquel nous devrions apporter notre appui conduirait à une Syrie unie, démocratique, laïque, non confessionnelle et multiculturelle, sans Al-Assad. Une issue fondée sur ces principes serait la meilleure garantie permettant d'inverser la tendance de l'extrémisme et d'éliminer une fois pour toutes la menace terroriste qui pèse sur la Syrie.

En Iraq, il faut aider le Gouvernement à faire face aux problèmes auxquels il est confronté, et le

Gouvernement iraquien doit réellement inclure toutes les catégories de la société. En Libye, la réconciliation nationale et la formation d'un gouvernement d'unité nationale serait la parade la plus efficace contre le terrorisme et tous les autres fléaux.

Nous ne saurions faire abstraction du triste sort des Palestiniens qui vivent sous occupation. Nous ne devons pas oublier que l'injustice historique commise contre le peuple palestinien alimente la haine, la marginalisation et le radicalisme dans toute la région. Le moment est venu de régler, sans plus tarder, le conflit israélo-palestinien sur la base de la solution des deux États.

En dépit de toutes les difficultés, nous ne doutons pas que les fiers peuples du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord parviendront à redonner vie à leur culture ancestrale de tolérance et de coexistence pacifique.

Le Président (*parle en russe*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Gebran Bassil, Ministre des affaires étrangères et des émigrants de la République libanaise.

M. Bassil (Liban) (*parle en anglais*): Je remercie la Fédération de Russie d'avoir organisé la présente séance.

Le Liban considère que la lutte contre le terrorisme est internationale, le terrorisme constituant une menace internationale à la paix et à la sécurité. L'élimination du terrorisme du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est une condition préalable à l'arrêt de sa progression rapide dans le monde entier. La lutte contre le terrorisme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ne peut être remportée sans les pays de la région.

Le Liban participe pleinement à la lutte visant à éloigner notre pays et notre peuple du radicalisme et du fondamentalisme. Nous avons mobilisé nos forces armées, et nos soldats sont sur le terrain. Nous avons fait appel à nos valeurs d'ouverture et de tolérance pour répondre au message de haine et d'inhumanité. Nous appuyons des actions visant à vaincre les parrains idéologiques et les bailleurs de fonds de ces organisations. Le Liban est en première ligne de ce combat.

Daech et le Front el-Nosra prennent des otages – dont 26 membres de nos forces armées – depuis août 2014. Nos soldats participent quotidiennement à des combats à nos frontières orientales, et nos services de renseignement localisent des cellules dormantes et actives dans le pays. Notre stratégie antiterroriste consiste à lutter pour promouvoir nos valeurs et notre message. Nous luttons pour préserver l'existence de notre peuple

étant donné que la progression du terrorisme, associée à l'arrivée massive de personnes déplacées de force, menace notre existence. Nous luttons pour protéger les droits des minorités. La diversité au Moyen-Orient est le fondement de l'identité de cette région. C'est également une source d'inspiration pour d'autres pays et nations partout dans le monde.

Le système de sécurité collective mis en place au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale n'a pas réussi à nous protéger. Devons-nous rechercher un système de protection tous les 100 ans, ou devons-nous mettre en place notre propre système d'autoprotection au moyen de notre échelle de valeurs et de notre capacité de coexister, tout en préservant nos droits et notre rôle? Nous avons choisi la deuxième option. Nous luttons pour préserver nos valeurs collectives et démontrer que l'obscurantisme ne saurait l'emporter sur l'humanisme. Nous luttons car nous sommes convaincus que l'écroulement du Liban, dernier bastion de la diversité au Moyen-Orient, entraînerait inéluctablement la propagation incontrôlée de la terreur en Europe voisine puis dans le reste du monde.

Nous luttons pour inverser la tendance actuelle qui vide le Moyen-Orient de ses composantes sociales essentielles. Nous considérons que ce phénomène va aboutir à des changements irréversibles qui concerneront chacun d'entre nous. Si le Moyen-Orient venait à sombrer dans une violence perpétuelle entre des entités confessionnelles fermées, pouvons-nous concevoir un monde vivant en paix? À quoi le monde ressemblerait-il si le message du Liban devait disparaître?

Nous continuerons de lutter, mais nous ne serons pas en mesure de poursuivre la lutte si nous sommes livrés à nous-mêmes – ou plutôt, trahis. Nous ne pourrions pas maintenir le rythme de notre lutte si la communauté internationale poursuit sa politique de deux poids deux mesures, en particulier concernant le conflit arabo-israélien. Nous ne serons pas en mesure de l'emporter si les principaux décideurs continuent de ne pas envisager les répercussions à long terme de la progression du terrorisme.

Nous n'avons pas choisi de combattre; le combat nous a été imposé. Nous croyons au dialogue et nous considérons qu'une action pacifique et la création de passerelles sont la meilleure réponse à la violence. Nous adhérons au dialogue politique et nous avons foi dans le règlement des conflits par des moyens diplomatiques. Les exemples de l'accord nucléaire et de la crise cubaine confirment que l'affrontement n'est pas une option, car

il aboutira uniquement à la victoire du terrorisme. Nous préconisons des solutions politiques. Une démarche musclée ne fonctionnera pas. Une solution imposée ne sera pas durable. Une solution politique provoquée ne sera pas efficace.

Seule une solution de l'intérieur – des peuples – sera efficace et nous mettra tous à l'aise. Cela n'est réalisable que si nous nous tournons vers la démocratie, premièrement, en donnant aux peuples la liberté de choisir leurs dirigeants et leurs régimes et, deuxièmement, en respectant leurs choix. Pour remporter la lutte contre la terreur, deux légitimités doivent être conjuguées : la légitimité morale des valeurs, que nous pouvons tenir pour acquise; et la légitimité politique des régimes, qui doivent redoubler d'efforts.

Le temps presse et la violence se propage. Le terrorisme se propage. Les réfugiés déferlent. Cela ne peut être circonscrit géographiquement; c'est une idéologie dont nous pouvons empêcher la propagation et que nous pouvons combattre par des modèles servant d'antidote, tel le Liban. C'est le fragile équilibre entre les peuples du Moyen-Orient qui est en jeu. C'est la paix dans le monde qui est menacée.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Paolo Gentiloni, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République italienne.

M. Gentiloni (Italie) (*parle en anglais*) : Il y a un an, l'arrivée de l'entité extrémiste, sectaire et impitoyable qu'est Daech a amené la menace terroriste à de nouveaux niveaux sans précédent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Pour lutter contre la progression rapide de cette organisation, l'Italie a affirmé son appui résolu et concret à la coalition internationale luttant contre Daech, par l'apport d'une aide humanitaire, une contribution, assortie de réserves, aux activités militaires et un appui aux efforts de stabilisation. À ce jour, des résultats importants ont été obtenus, ce qui montre l'efficacité d'une vaste action collective. Une intensification des efforts reste néanmoins nécessaire.

S'agissant de la terrible tragédie qui a lieu en Syrie, nous ne pouvons que réaffirmer que la violence qui ne cesse de s'intensifier sur le terrain cause d'énormes souffrances à la population civile. Malgré quelques cessez-le-feu sporadiques et très restreints, nous considérons que le conflit ne pourra que continuer, à moins que nous aidions les Syriens à trouver une

solution politique durable et sans exclusive pour mettre fin à ce conflit.

Nous estimons que la communauté internationale doit appuyer davantage les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, pour servir de médiateur dans la négociation d'une transition crédible et viable conforme au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Nous encourageons les acteurs régionaux, en particulier ceux qui exercent une plus grande influence sur les parties syriennes, à redoubler d'efforts pour faciliter un règlement politique. Une Syrie sans voie à suivre claire n'est dans l'intérêt de personne.

S'agissant de l'Iraq, nous avons encore de grands défis à relever. Nous devons soutenir, de manière efficace et durable, le processus de réforme mené par le Premier Ministre Al Abadi en vue d'une plus grande ouverture et pour promouvoir la réconciliation. Tandis que nous prenons des mesures pour nous défaire de la présence de Daech dans des zones de plus en plus vastes, nous devons veiller à ce que ces zones soient réellement tenues et qu'elles ne soient pas la cible d'une tentative de reconquête de la part de Daech. À cet égard, l'Italie est en train d'élargir ses efforts pour former la police iraquienne, dont le rôle sera essentiel pour stabiliser les zones libérées et permettre aux personnes déplacées de retourner dans leurs foyers en toute sécurité et sans crainte de représailles.

Il nous faut également suivre de près et prévenir toute nouvelle expansion de Daech dans l'ensemble de la région, en particulier en Libye, où les dissensions internes et les luttes intestines créent des conditions favorables à ce groupe pour prospérer. La crise libyenne constitue un défi majeur pour la stabilité d'une vaste région, qui va du Moyen-Orient à l'Afrique subsaharienne et jusqu'à l'Europe. En l'absence d'un règlement politique, aucun des problèmes qui se posent en Libye ne trouvera jamais de solution durable. C'est la raison pour laquelle la Libye a besoin d'urgence que les Libyens désignent un gouvernement d'entente nationale qui soit en mesure de mettre en œuvre le processus vital de stabilisation, d'endiguer la traite des êtres humains et de jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre le terrorisme.

Le Liban est un autre pays de la région qui est de plus en plus touché par l'instabilité. Les ramifications du conflit syrien au Liban risquent d'aggraver une crise politique qui dure depuis longtemps déjà.

Si nous restons déterminés dans notre lutte contre Daech et toutes les organisations terroristes en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, nous devons continuer de promouvoir le dialogue et la réconciliation en tant qu'ingrédients essentiels d'un avenir pacifique dans la région. À cet égard, un élargissement de la coopération à l'échelle mondiale pourrait appuyer notre lutte contre le terrorisme. L'Italie considère que le projet de résolution présenté par la Fédération de Russie peut être un pas dans la bonne direction. Il nous faut un objectif commun et rassembleur, et il nous faut concentrer nos efforts contre Daech et soutenir un changement politique par le biais d'un processus de transition en Syrie.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mohamed El Hadi Dayri, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Libye.

M. Dayri (Libye) (*parle en arabe*) : D'emblée, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil ce mois-ci. Nous vous remercions également d'avoir choisi ce sujet important pour le débat d'aujourd'hui.

Je voudrais souligner la position des autorités légitimes libyennes en ce qui concerne notre attachement à un dialogue national, tel que promu par le Représentant spécial du Secrétaire général, en vue de parvenir à la formation d'un gouvernement d'entente nationale, qui aura pour priorité de rétablir la paix et la stabilité et de lutter contre le terrorisme. Tout comme le peuple libyen, les autorités légitimes veulent renforcer la lutte contre le terrorisme tout en poursuivant le règlement de la crise politique en Libye.

Je souhaiterais rappeler ce que j'ai dit au Conseil, le 19 décembre 2014 (voir S/PV.7351), lors de la réunion spéciale convoquée par la présidence tchadienne sur la question du terrorisme.

Premièrement, il est nécessaire de formuler une stratégie globale contre Daech. Tout au long de cette matinée, nous avons entendu parler de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) et d'autres organisations terroristes en Syrie et en Iraq. J'ai également entendu une mention de l'EIL en Libye, mais sans indication de ce qui doit être fait dans ce pays. Tout le monde est d'accord sur la nécessité de créer un gouvernement d'entente nationale. Nous nous y sommes engagés, c'est pour nous une priorité nationale et, comme je viens de le dire, c'est un impératif qui va nous permettre de faire face aux nombreux problèmes auxquels nous sommes

confrontés aujourd'hui en Libye. Cela ne suffit toutefois pas. Il nous faut une stratégie globale contre l'EIL, pas seulement en Syrie et en Iraq, mais également en Libye, en Tunisie et dans tous les autres pays de la région qui sont victimes du terrorisme. Depuis octobre dernier, lorsqu'un groupe a annoncé son affiliation à l'EIL à Derna, dans l'est de la Libye, l'EIL a étendu sa présence et a reçu l'appui de centaines de combattants terroristes affluant dans la ville, ainsi qu'à Benghazi et à Syrte. Comme je l'ai dit en décembre et le répète aujourd'hui, l'EIL gagne du terrain et il n'y a eu aucune mesure efficace pour aider l'armée et le peuple libyens à lutter contre le terrorisme.

Deuxièmement, nous condamnons les crimes odieux qui ont coûté la vie à 21 de nos frères égyptiens en février et à 28 de nos frères éthiopiens en avril. Je tiens toutefois à dire que 40 Libyens ont été tués à l'est de la Libye, le 20 février, victimes eux aussi d'actes terroristes. En outre, 12 citoyens libyens ont été décapités et, le vendredi 14 août, la dépouille d'un religieux salafiste a été brûlée après avoir été exhumée, 12 jours après son inhumation. Avant cela et depuis lors, des dizaines de Libyens innocents ont été tués par des terroristes à Derna, à Benghazi et à Tripoli.

Cependant, l'armée libyenne ne dispose pas de ressources pour repousser ces menaces croissantes qui pèsent sur notre pays et notre peuple. Je tiens à souligner que nous sommes reconnaissants au Conseil d'avoir adopté la résolution 2214 (2015), le 27 mars. Nous n'avons toutefois pas encore vu d'application concrète de cette résolution, non seulement pour ce qui est de la levée des restrictions à la livraison d'armes à l'armée libyenne, mais également en ce qui concerne le renforcement des capacités de l'armée libyenne et l'appui au Gouvernement en vue de mettre en œuvre les paragraphes 7 et 10 de cette résolution.

Troisièmement, en décembre dernier, j'avais également dit que nous craignons que l'EIL étende sa présence en Libye, comme il l'avait fait en Iraq et en Syrie, compte tenu de l'inaction de la communauté internationale.

Quatrièmement, les inquiétudes de nos frères africains et de nos partenaires et amis en Europe sont légitimes. Nous partageons les préoccupations de nos amis arabes et africains quant à l'extension du terrorisme en Libye et aux répercussions négatives sur la situation intérieure de leurs pays. Il en va de même de nos partenaires européens, qui s'emploient à lutter contre les trafiquants d'êtres humains qui envoient des milliers

d'Africains et d'Arabes à la mort en Méditerranée. Nous voulons nous aussi éliminer ce fléau, qui viole de manière flagrante les droits de l'homme. En tant que Libyens, Africains, Arabes et Européens, c'est à nous qu'il incombe de lutter contre l'infiltration de nombreux groupes terroristes en Libye. Une fois encore, comme je l'ai dit, cela nécessite une stratégie à plusieurs dimensions et un plan d'action auquel participent tous nos partenaires.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Nabil Elaraby, Secrétaire général de la Ligue des États arabes.

M. Elaraby (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir invité la Ligue des États arabes à présenter son point de vue sur la situation actuelle au Moyen-Orient.

Le Conseil de sécurité est l'organe qui est responsable au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il est regrettable que le Conseil de sécurité n'ait pas honoré ses responsabilités dans la région arabe. Le terrorisme met en péril les pays de la région. Il faut donc absolument l'éradiquer à la racine.

J'ai entendu de nombreux intervenants évoquer l'éradication du terrorisme. Or, il ne faut pas oublier qu'il existe un autre terrorisme, à savoir le terrorisme d'État, tel que celui qui est notamment pratiqué par l'État d'Israël. La Palestine subit une terrible occupation depuis 1967. J'étais moi-même au Conseil de sécurité lors de l'adoption à l'unanimité de la résolution 242 (1967). J'étais également présent lors de l'adoption de la résolution 338 (1973) qui stipulait qu'il était urgent de mettre en œuvre la précédente résolution. Or, l'on sait que la résolution 338 (1973) a été rédigée à Moscou lors de la visite du représentant des États-Unis. Mais, malgré tout cela, rien n'a été accompli.

Ces deux résolutions demandent le retrait d'Israël des territoires occupés. Israël s'est retiré de l'Égypte et de la Jordanie, il s'est partiellement retiré de la Syrie dans le cadre d'un accord datant de 1974, mais il ne s'est pas retiré des territoires palestiniens et de certains territoires libanais et syriens. Israël poursuit ses manœuvres dilatoires pour ne pas se conformer à ces résolutions, et cherche à s'accaparer d'autres territoires palestiniens par le biais d'actions considérées comme illégales par le Conseil de sécurité et par la Cour internationale de Justice.

La question est maintenant de savoir où est le Conseil de sécurité, et pourquoi il n'agit pas. Nous voyons à la télévision les attentats commis par Israël contre des lieux sacrés musulmans et chrétiens, et contre la mosquée Al-Aqsa. Les actes perpétrés par Israël sont un défi, non seulement aux pays arabes mais également aux principes et piliers de la communauté internationale. Le Conseil de sécurité doit prendre immédiatement des mesures pour garantir la mise en œuvre effective de ces résolutions et l'édification d'un État palestinien avec Jérusalem-Est pour capitale.

En Syrie, le conflit meurtrier qui s'y déroule a fait de nombreuses victimes et causé beaucoup de dégâts. Il s'agit de la plus grave crise humanitaire du XXI^e siècle, et je me demande encore une fois ce que fait le Conseil de sécurité. En sa qualité d'organisation régionale qui coopère avec l'ONU en vertu du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, la Ligue des États arabes a saisi l'ONU de ce dossier en janvier 2012, mais il n'a jusqu'à présent pas reçu l'attention voulue de la part du Conseil. Nous demandons donc au Conseil d'appuyer la mise en œuvre intégrale du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) pour garantir la paix et la stabilité en Syrie. Toutes les parties prenantes doivent apporter leur plein appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, ainsi qu'un soutien à M. Bernardino León, en Libye, afin que la stabilité y soit également assurée conformément au droit international.

Cet état de fait met en péril l'intégrité des pays ainsi que la paix et la sécurité internationales, au Moyen-Orient et partout ailleurs dans le monde. Or, la situation résulte du fait que les États ne se conforment pas aux dispositions des accords et des textes de droit international. Le terrorisme se nourrit des tensions et de l'absence de solutions pacifiques au conflit.

Pour finir, je me demande encore une fois si le Conseil de sécurité utilise à bon escient ses prérogatives pour préserver les peuples du fléau de la guerre, conformément au serment qui a été fait par tous les pays. Je tiens à dire que l'une des principales raisons de cet état de fait est l'utilisation du droit de veto sans cadre défini. Le Conseil a commencé à fonctionner en 1946, mais il dispose encore à ce jour d'un règlement intérieur provisoire. Depuis 70 ans, nous ne disposons toujours pas d'un règlement intérieur permanent. La communauté internationale doit relever les défis du XXI^e siècle et doit renforcer le Conseil de sécurité pour qu'il puisse assumer ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Khalid Bin Mohamed Al-Attiah, Ministre des affaires étrangères de l'État du Qatar.

M. Al-Attiah (Qatar) (*parle en arabe*) : Nous sommes choqués d'apprendre aujourd'hui que les environs de Homs et de Hama ont été la cible de bombardements – dans les villages de Rastane, Talbissé et Zaafarana – qui, selon les premières estimations, ont fait 40 morts et 276 blessés, dont la plupart sont des femmes et des enfants. Nous exprimons notre inquiétude à cet égard et condamnons ces bombardements injustifiés, et nous appelons les États qui interviennent militairement à se ranger du côté du peuple syrien contre un régime qui s'est rendu criminel et dont les exactions dépassent la criminalité des groupes terroristes en Syrie.

Les efforts déployés par l'ONU pour maintenir la paix et la sécurité dans le monde revêtent une extrême importance, et ont remporté un succès relatif dans certains cas. Mais il est regrettable que, dans certaines régions, les opérations de paix et de sécurité des Nations Unies soient intervenues trop tard quand elles ne se sont pas tout simplement pas avérées inefficaces. Il est en outre déplorable que, chaque fois que les conflits et les souffrances qui en résultent pour les populations s'intensifient, l'impuissance de l'ONU s'aggrave elle aussi. Au regard de la situation et des problèmes de paix et de sécurité au Moyen-Orient et à travers le monde, nous devons évaluer en toute sincérité les points faibles des systèmes juridiques institutionnels, y compris du Conseil de sécurité. Étant donné les échecs rencontrés au Moyen-Orient – en Palestine et en Syrie par exemple – nous sommes complètement désarçonnés face à l'écart entre le volume d'infractions commises et la faiblesse des positions de la communauté internationale. La politique du deux poids, deux mesures suscite une frustration grandissante et sème le doute quant à la justice du régime international. Cela nous invite à réaffirmer l'importance de la réforme de l'ONU, à commencer par celle du Conseil de sécurité.

Le conflit arabo-israélien n'a que trop duré. Il a trop nui à la paix et à la sécurité internationales. Il a des répercussions négatives dans la région et dans le monde entier. Ses conséquences catastrophiques se poursuivront tant qu'une solution globale et juste ne sera pas trouvée à ce conflit. Les obstacles, qui sont bien connus, sont imputables à Israël. Il ne fait aucun doute que l'on peut trouver des solutions justes en s'appuyant sur les résolutions de l'ONU prévoyant la création d'un

État palestinien à l'intérieur des frontières de 1967, avec pour capitale la sainte ville de Jérusalem, conformément à la solution des deux États, qui a reçu l'approbation de la communauté internationale.

L'échec – ou l'incapacité – du Conseil de sécurité à parvenir à une paix juste et durable dans la région du Moyen-Orient, en particulier s'agissant du conflit arabo-israélien, met à mal la paix mondiale et le principe du règlement des conflits par la voie pacifique. De même, cet échec – ou cette incapacité – donne prétexte aux extrémistes pour mobiliser un appui, en tirant profit de l'injustice et du conflit, d'où la nécessité que le Conseil de sécurité accorde une plus grande attention à la question palestinienne et prenne, comme il le fait s'agissant des autres conflits dans le monde, toutes les mesures et dispositions nécessaires pour relancer le processus de paix afin de parvenir à un règlement juste et durable et de mettre fin à l'occupation.

Il n'est en aucun cas – sous quelque prétexte que ce soit – acceptable que la communauté internationale, et surtout le Conseil de sécurité, continuent d'hésiter à venir en aide au peuple syrien et à l'arracher à sa détresse. Le régime syrien a franchi toutes les lignes rouges dans son oppression du peuple syrien, en faisant fi de toutes les règles d'éthique et de morale, ainsi que des principes et dispositions du droit international et du droit international humanitaire. Le non-respect par la communauté internationale de ses obligations face aux crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide commis par le régime en Syrie témoigne de l'inefficacité de la légitimité internationale et de l'absence de la conscience mondiale, et attente au système juridique international, y compris le système de sécurité collective.

À la question de savoir que faire pour assumer notre responsabilité collective envers le peuple syrien victime de toutes les formes de persécution, de meurtre et de tortures inhumaines, la réponse face à cette situation tragique est que la communauté internationale doit prendre toutes les mesures dissuasives pour mettre fin à cette tragédie. Le moment est venu que le monde dise au régime syrien « Assez! ».

Le phénomène du terrorisme qui va en s'amplifiant pose une menace sérieuse à la paix et à la sécurité internationales dans de nombreuses régions de la planète. Nous savons tous que parmi les raisons qui ont permis l'émergence de ce phénomène figurent les politiques d'exclusion ethnique, la marginalisation sociale, l'injustice, l'oppression, le sous-développement,

la faillite du régime de sécurité collective et l'incapacité de la communauté internationale à trouver des solutions justes aux conflits. C'est à nous qu'il revient de nous attaquer aux causes profondes du terrorisme, de remédier aux facteurs qui ont permis son émergence et d'élaborer les politiques appropriées susceptibles de mettre fin à toutes ses manifestations, en distinguant bien entre terrorisme et, d'autre part, droit des peuples à l'autodétermination et résistance à l'occupation.

Pour relever les graves défis auxquels fait face l'Iraq, notamment la prolifération du terrorisme, il faut une participation effective de l'ensemble des composantes du peuple iraquien. Nous considérons que le moyen le plus efficace pour relever ces défis, c'est de lancer un processus de dialogue national sérieux et ouvert à tous aux fins de la réconciliation nationale entre toutes les composantes du peuple iraquien, de la constitution d'un front uni contre le terrorisme, de l'édification de l'État et de la construction de l'avenir. Cela ne sera possible que dans la sécurité et la stabilité.

S'agissant de la Libye, l'État du Qatar n'a cessé d'insister depuis le début de la crise pour dire qu'il n'y a pas d'autre solution qu'un dialogue entre toutes les parties libyennes qui aboutirait à la constitution d'un gouvernement d'union nationale, dont la mission consisterait à rétablir la paix et la stabilité et à contrer, avec l'appui de la communauté internationale, la menace terroriste. À cet égard, l'État du Qatar se félicite du rôle et des efforts que l'ONU, représentée par l'Envoyé spécial, déploie en Libye en vue de parvenir à la réconciliation nationale, efforts qui, nous l'espérons, aboutiront au rétablissement de la paix et la sécurité.

Le coup d'État d'un groupe armé illégal contre le Gouvernement national élu au Yémen, son contrôle de la capitale et des institutions publiques et la menace qu'il a posée à la sécurité et à la stabilité des pays de la région arabe a créé un climat propice à l'émergence de la menace terroriste. C'est ce qui a rendu nécessaire une riposte régionale et internationale basée sur la Charte des Nations Unies et les dispositions du droit international. Le meilleur moyen de mettre fin à la crise au Yémen, c'est d'appuyer le Gouvernement yéménite et de privilégier un règlement politique sur la base de l'initiative du Conseil des pays du Golfe, des conclusions du Dialogue national et de la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015).

Je vous remercie de votre attention et souhaite plein succès au débat.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Vesna Pusić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et européennes de la Croatie.

M^{me} Pusić (Croatie) (*parle en anglais*) : Nous faisons actuellement face à un défi sans précédent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord dont les effets se font sentir dans toute la région, plus largement dans les pays voisins, dont bien entendu la Croatie, et dans d'autres parties du monde.

Les conflits non réglés, la pauvreté, l'accès limité à l'eau, l'insécurité alimentaire, toutes sortes de discrimination, le terrorisme, la violence, les violations des droits de l'homme, le fait que les guerres soient devenues des guerres exclusivement dirigées contre la population civile et que les violences sexuelles soient devenues une arme de choix dans ces conflits, montrent tous que par ce type de guerre, il s'agit moins d'accaparer des territoires ou des ressources naturelles que de détruire des peuples. Des institutions faibles et non-opérationnelles y contribuent sans aucun doute; le chaos y contribue; tout cela fait que le nombre de conflits augmente et que les gens abandonnent leurs maisons à la recherche de sécurité et de paix, la plupart fuyant pour sauver leur vie. Ces défis requièrent une réponse mondiale et coordonnée exceptionnelle, ainsi qu'un fort leadership et un solide partenariat. Nous devons de toute urgence nous donner la main et agir ensemble avec détermination. Cela est à notre avis est dans l'intérêt de tous.

Nous pensons qu'il faut s'attaquer à ce problème sur trois niveaux. Le premier, et c'est la priorité immédiate, c'est de faire cesser les violences. Le deuxième, c'est d'instaurer la paix, et je fais ici la distinction entre faire cesser les violences et instaurer la paix : il s'agit de deux processus distincts quoique liés l'un à l'autre et ils nécessitent parfois des partenaires différents. Le troisième, c'est une solution viable et à long terme, en d'autres mots, un État opérationnel et sûr.

Ce n'est qu'en nous attaquant aux causes profondes et en facilitant les règlements politiques que nous pourrions créer des perspectives qui résistent à l'épreuve du temps. Pour y parvenir, il faut un engagement politique réel de toutes les parties; sinon, même les approches les mieux élaborées échoueraient. À cet égard, nous voyons l'importance d'un processus mené par les Nations Unies pour négocier des règlements politiques et trouver des solutions viables en vue de la paix et de la stabilité dans la région.

Notre action doit revêtir une dimension régionale et qui tienne compte des spécificités de chaque pays, faisant intervenir tous les acteurs internationaux et régionaux. Ce doit être une approche incluant un intense engagement diplomatique pour parvenir à un règlement politique, tout en ayant pleinement recours à d'autres mécanismes pour améliorer la situation sur le terrain : le développement durable, l'appui humanitaire et la stabilisation, la lutte contre le terrorisme, la consolidation de la paix, les mesures de confiance, etc.

L'actuelle crise des réfugiés qui a envahi le Moyen-Orient a des retombées sur l'Europe. C'est un test d'humanité et de solidarité pour nous en Europe, surtout pour nous qui nous trouvons dans le voisinage immédiat. Près de 90 000 personnes ont traversé les frontières de la Croatie ces deux dernières semaines.

C'est une situation difficile, mais si nous avons en tête un objectif clair – une deuxième, puis une troisième étape claires – quant à ce qui peut être fait pour aborder le problème ou y remédier, nous pouvons y faire face. En revanche, si c'est sans savoir où nous allons, sans savoir ce que nous faisons que nous procédons, et si nous nous contentons de faire le gros dos en laissant des vagues de populations déferler sur nous, alors cette situation sera destructrice pour tout un ensemble de pays, beaucoup plus nombreux que les seuls pays du Moyen-Orient. Traiter et, d'une façon, reconnaître la crise des réfugiés, c'est également, à notre avis, administrer une sérieuse piqûre de rappel à tous ceux d'entre nous qui ont vu des gens arriver à leurs portes, une piqûre de rappel à chacun d'entre nous, pour que notre premier réflexe soit un réflexe d'humanité : nous devons en effet traiter ces personnes comme des personnes. Quant à la deuxième étape, elle doit consister en un dialogue avec tous les partenaires. En troisième lieu, il faudra tirer parti de l'hiver pour trouver un moyen d'arrêter les combats en Syrie et en Iraq, mais particulièrement en Syrie.

En ce qui concerne la Syrie, j'aimerais redire que nous considérons l'arrêt des combats, en vertu de notre expérience en la matière, comme un processus certes lié au retour de la paix proprement dit, mais distinct. La paix met des années ou des décennies à se réinstaller. L'arrêt des combats n'est pas encore la paix, mais c'est une condition préalable à la paix. C'est une condition préalable pour s'atteler à reconstruire et s'engager dans ce processus à long terme que l'on appelle consolidation de la paix, dont l'aboutissement est une paix réelle.

Nous pensons que pour arrêter les combats, il peut s'avérer nécessaire de disposer d'un éventail

différent, ou plus large, de partenaires que celui qui est nécessaire pour consolider la paix. En Syrie, pour faire cesser les combats, il faut que tous ceux qui sont prêts à contribuer à les faire cesser soient de la partie. Pour consolider la paix, nous avons probablement besoin d'un éventail d'interlocuteurs différents, mais cela viendra plus tard. De mon point de vue, Staffan de Mistura a accompli un excellent travail en montrant la voie à suivre et en montrant qu'il était nécessaire de laisser le dialogue prendre le relais de la confrontation; parfois, cela fonctionne vraiment. Tout combat finit un jour par un dialogue, et donc il est probablement préférable de s'y atteler le plus tôt possible.

Nous pensons également que le temps joue un rôle essentiel dans ce contexte. L'hiver arrive. Il est temps que nous trouvions une solution commune pour faire cesser les combats en Syrie. Si nous ne le faisons pas, le printemps apportera de nouvelles surprises et de nouvelles souffrances aux peuples de la région, ainsi que le risque d'une expansion du conflit dans une aire régionale beaucoup plus étendue que celle que nous avons devant nous maintenant.

Pour le cas de la Libye, nous pensons qu'il est nécessaire de continuer d'appuyer le processus politique fédérateur mené par l'ONU sous la houlette de Bernardino León en vue de l'obtention d'un accord sur la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Un mauvais gouvernement est une mauvaise chose. La seule chose qui soit pire qu'un mauvais gouvernement, c'est pas de gouvernement du tout. La Libye est probablement un cas d'école. À cet égard, nous devons appuyer tous les efforts de l'ONU visant à mettre en place un gouvernement d'union dans ce pays.

S'agissant de l'Iraq, il nous faut rester déterminés à aider le Gouvernement iraquien à poursuivre dans la voie du processus de transition, notamment sur le plan des mesures d'inclusion, d'une réconciliation nationale crédible et de la réforme. Nous sommes persuadés que les Iraquiens – le Gouvernement iraquien et les forces iraqiennes – nécessitent et méritent notre appui. Les forces iraqiennes et les peshmerga, qui combattent l'État islamique d'Iraq et du Levant, nécessitent et méritent assistance humanitaire et soutien. Au cours de l'année, je me suis rendue dans un certain nombre de camps de réfugiés en Iraq. Ils ont vraiment besoin de nous et besoin d'un soutien.

Enfin, pour ce qui est du processus de paix au Moyen-Orient, je crois que personne dans cette salle et autour de cette table – quelles que soient les divergences

d'opinion éventuelles entre les États, les pays et les peuples sur cette question – ne pense que nous ne devons pas mobiliser tous nos efforts pour relancer ou redynamiser le processus de paix au Moyen-Orient. En outre, en notre qualité d'État membre de l'Union européenne, statut qui inspire notre point de vue, nous sommes également convaincus que l'Union européenne doit jouer un rôle plus actif et assumer davantage ses responsabilités dans ce processus.

En conclusion, les problématiques actuelles au Moyen-Orient et en Afrique du Nord sont de caractère multidimensionnel et en conséquence, elles exigent des réponses multidimensionnelles. Alors que nous voyions les ressortissants de Syrie et d'autres pays traverser la Croatie, comme réfugiés, une chose est apparue clairement, c'est qu'ils faisaient partie des classes moyennes. Il s'agit en effet de personnes diplômées – de fin d'études secondaires, de l'université –, soit exactement le type de personnes dont on a besoin pour reconstruire un pays après une guerre. Si ces personnes quittent la zone, pour aller quelque part en Europe occidentale ou en Amérique du Nord ou Dieu sait où, il est très improbable qu'elles reviendront. Si elles ne reviennent pas, il n'y aura personne pour reconstruire la Syrie et les autres pays une fois les combats et la guerre terminés, et tout le monde sera abandonné à son sort. Nous pourrions bien nous-mêmes être abandonnés à notre sort si nous n'agissons pas maintenant.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jean Asselborn, Ministre des affaires étrangères et européennes du Luxembourg.

M. Asselborn (Luxembourg) : Je voudrais d'abord remercier la Russie d'avoir organisé ce débat sur un thème qui nous concerne tous.

Le soi-disant État islamique, en Syrie et en Iraq, en Libye aussi, Al-Qaida dans la péninsule arabique, au Yémen, le Front el-Nosra, sur les hauteurs du Golan, les Chabab en Somalie : la liste est très longue. Ces groupes terroristes menacent non seulement le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Ils menacent la planète toute entière. Dans leur folie destructrice, ils s'attaquent aux enfants, aux femmes, aux hommes. Ils s'attaquent aux plus vulnérables, aux minorités, aux sanctuaires, au patrimoine culturel, aux trésors archéologiques, à la liberté d'expression; ils s'efforcent d'abattre les symboles d'humanité et de diversité.

Pour combattre efficacement cette menace terroriste, il importe de comprendre les origines de

sa montée en puissance. La menace terroriste n'est pas la cause profonde des crises au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Elle est elle-même le résultat de causes profondes, et il est donc nécessaire de traiter ces causes profondes pour l'éliminer. Sinon, même si Daech ou d'autres entités terroristes devaient disparaître aujourd'hui, d'autres organisations, peut-être plus monstrueuses encore, ne feraient que prendre le relais. En effet, les bannières sous lesquelles les terroristes se rallient peuvent changer, mais les causes profondes de l'émergence de ces organisations subsistent. Quelles sont ces causes profondes?

Premièrement, la montée en puissance des groupes terroristes ne saurait être séparée de leur contexte politique régional. Ainsi, en Syrie, Daech bénéficie en large partie des effets de la politique brutale du régime d'Assad, un régime qui – depuis plus de quatre ans – réprime et massacre sa propre population, à coups de bombardements aveugles et de largages de barils d'explosifs. En Syrie, nous devons combattre les terroristes sans faire le jeu du régime d'Assad ni oublier les crimes que ce régime commet au quotidien. Nous devons amener une aide humanitaire accrue aux zones libérées de l'emprise de Daech et soutenir la Coalition nationale syrienne. Nous devons aussi appuyer les efforts de l'Envoyé spécial Staffan de Mistura en vue d'aboutir à une transition politique.

En Iraq, c'est le sentiment de marginalisation, de dépossession et d'humiliation des populations sunnites qui a fait le jeu des extrémistes. Il nous incombe de soutenir les réformes conduites par le Gouvernement du Premier Ministre Abadi en aidant le pays à surmonter les divisions dans le cadre d'un processus politique véritablement inclusif.

En Libye comme au Yémen, les efforts de médiation de l'ONU doivent être appuyés davantage pour aboutir à un cessez-le-feu et à la formation d'un gouvernement d'unité nationale qui puisse, avec l'appui de la communauté internationale, isoler les groupes extrémistes, sécuriser le territoire et s'engager sur la voie de la réconciliation nationale.

Deuxièmement, parmi les causes profondes qui favorisent la radicalisation et le terrorisme, il y a le sentiment d'exclusion. L'absence de perspectives et d'opportunités économiques pour les jeunes, et notamment les difficultés d'accès à l'emploi qu'ils rencontrent, sont un terreau fertile pour la radicalisation. Il est donc indispensable d'investir dans le développement et le bien-être de la jeunesse.

Il faut donner aux jeunes l'opportunité de faire valoir leur potentiel en promouvant leur pleine participation à la vie de la société. C'est dans cet esprit que notre politique de coopération au développement réserve une place importante à l'éducation et à la formation professionnelle des jeunes. Le Luxembourg s'est aussi engagé, avec l'appui d'UNICEF, pour que le programme de développement pour l'après-2015 que nous venons d'adopter tienne pleinement compte des besoins et du potentiel spécifique des enfants et des jeunes en général.

Troisièmement, je me dois d'évoquer une autre cause profonde de l'instabilité au Moyen-Orient. Je veux parler du conflit israélo-palestinien, véritable tragédie humaine, alors que le processus de paix demeure dans l'impasse. Aujourd'hui plus que jamais, il est impératif de convaincre nos amis israéliens que la sécurité d'Israël dépendra de la création à ses côtés d'un État de Palestine souverain et démocratique. Et il faut encourager nos amis palestiniens à persévérer dans la voie de la réconciliation et de la négociation. Cette voie est le meilleur rempart contre le terrorisme. Engageons-nous tous pour que cette voie mène au résultat escompté, la solution à deux États.

Le drapeau palestinien vient d'être hissé aujourd'hui aux Nations Unies, et beaucoup d'entre nous ont participé à cette cérémonie. Ce drapeau devrait en fait nous inciter tous à combattre le statu quo et l'indifférence.

Je conclurai par une évidence : nous ne pouvons changer le passé, mais nous avons le devoir d'en tirer les leçons et d'agir en conséquence à l'avenir. Soyez assuré que le Luxembourg, y compris dans son rôle actuel à la présidence du Conseil de l'Union européenne, n'épargnera aucun effort pour contrer la radicalisation, le terrorisme et l'extrémisme violent en s'attaquant à leurs causes profondes.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ioannis Kasoulides, Ministre des affaires étrangères de la République de Chypre.

M. Kasoulides (Chypre) (*parle en anglais*) : Nous saluons cette initiative opportune de la Fédération de Russie et j'aimerais, à mon tour, faire rapidement part de notre perspective. L'ONU est et doit rester au sommet de l'ordre international et de la légalité. Elle doit s'adapter aux défis nombreux et variés posés à la sécurité et les résolutions du Conseil de sécurité doivent redevenir crédibles et concrètes.

Aucune crise ne peut être réglée par une seule puissance ou un seul acteur. La complexité des crises exige un multilatéralisme efficace axé sur le renforcement mutuel. Je rappelle que l'Union européenne a un rôle à jouer dans le règlement des conflits de notre région par le biais de son large éventail de capacités et de politiques. Tout en formulant des politiques de lutte contre les menaces terroristes, nous ne devons pas oublier que mieux vaut prévenir que guérir. L'exclusion socioéconomique et politique, le chômage des jeunes et un accès limité à l'éducation font le jeu de ceux qui propagent l'extrémisme.

Face à ces défis, chaque pays est un cas particulier. S'agissant de la Libye, la formation d'un gouvernement d'unité nationale n'a que trop tardé. Il est impératif qu'une fois ce gouvernement en place, l'ONU, l'Union européenne et d'autres acteurs clefs lui fournissent un appui en matière de réforme du secteur de la sécurité, de renforcement des institutions, ainsi qu'une assistance financière. Pour ce qui est de la Syrie, il est clair que l'approche que nous avons adoptée à ce jour n'a ni amélioré la situation du peuple syrien ni permis d'avancer vers une solution politique. Le Communiqué de Genève (S/2102/522, annexe) garde toute son importance, de même que la nécessité de mettre en place un processus réaliste de transition politique.

Enfin, s'agissant de Daech, ce mouvement nous menace tous. Il y a beaucoup plus à faire pour surveiller et arrêter les transferts de capitaux aux terroristes. Des aspects de cette question ont été examinés au cours de la présente session de l'Assemblée générale, et il est évident que le Conseil de sécurité doit prendre des mesures plus énergiques en la matière.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S.E.M. Miroslav Lajčák, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et des affaires européennes de la République slovaque.

M. Lajčák (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à remercier S.E.M. Sergey Lavrov de la Fédération de Russie d'avoir convoqué ce débat.

La montée sans précédent du terrorisme est peut-être la réalité la plus grave, la plus choquante, la plus douloureuse et la plus honteuse du début du XXI^e siècle. Ce n'est pas seulement dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord que le terrorisme est parfois le dernier, voire le premier, recours d'individus ou de groupes qui n'estiment plus nécessaire de respecter l'autorité ni d'observer les règles. Les personnes

recourent au terrorisme parce qu'elles le veulent ou parce qu'elles n'ont pas d'autre choix.

Nous nous intéresserons ici aux personnes contraintes d'intégrer un groupe terroriste, radical et violent. Leur expérience antérieure permet de bien les comprendre. Très souvent, ils appartenaient à une communauté marginalisée ou à une minorité ethnique ou religieuse. Le chômage, la pauvreté, le manque de perspectives pour eux-mêmes ou pour leurs enfants et, surtout l'absence d'espoir dans un avenir meilleur ont été ouvertement exploités par Daech. Daech est une alternative de gouvernance mensongère, cynique et dangereuse fondée sur la violence et la peur, et la riposte militaire à ce mouvement n'est qu'une infime partie de la solution, laquelle doit consister essentiellement en une meilleure gouvernance – meilleure que celle proposée par Daech, mais meilleure également que celle qui précédait.

Pour parvenir à ce stade de prévention, il faut mettre fin au conflit en cours. La communauté internationale ne peut pas mettre l'accent sur des mesures préventives dans un environnement de terreur et de peur où, en ce moment-même, des enfants ont des armes à la main et les hôpitaux et les écoles font l'objet d'attaques délibérées.

Les transitions politiques au Moyen-Orient ne réussiront qu'avec un appui énergique et consensuel de la communauté internationale. Toute participation étrangère en faveur de parties spécifiques compromettrait la confiance fragile placée dans le volet politique. Un échange de vues sincère, honnête et régulier favorise la compréhension et, dans le meilleur des cas, la confiance, ce qui pourrait donner lieu à des échanges plus souples d'informations et à une coopération accrue des services de renseignement, de la police et de la justice, éléments cruciaux de la lutte contre le terrorisme.

S'agissant de la lutte contre les combattants terroristes étrangers, il est primordial que chaque État y participe afin de prévenir toute lacune dans sa mise en œuvre. Toute faiblesse est un créneau pour les combattants étrangers. En même temps, nous devons maintenir l'équilibre entre la sécurité et le respect des droits de l'homme. La sécurité ne pourra pas être maintenue si elle ne s'accompagne pas du respect de l'état de droit.

Toutes les résolutions pertinentes doivent être mises en œuvre intégralement et en temps opportun, qu'elles aient été adoptées au titre du Chapitre VII de

la Charte des Nations Unies ou non. Le consensus des membres du Conseil de sécurité est bien trop important pour que nous ne déployions pas tous nos efforts dans ce sens. Le suivi des entités de l'ONU et des autres organisations internationales ayant les compétences et les connaissances requises favoriseront une meilleure mise en œuvre des engagements pris par les États. C'est pourquoi je tiens à saluer les efforts déployés actuellement par le Secrétaire général et les organes compétents de l'ONU.

Le rôle du Conseil de sécurité dans la lutte contre le terrorisme demeure capital. Le Conseil est la pierre angulaire du maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'Assemblée générale a également beaucoup à apporter et peut jouer un rôle important. Nous attendons avec intérêt le plan d'action mondial du Secrétaire général contre l'extrémisme violent. Nous espérons qu'il reprendra nombre des propositions très inspirantes qui ont été faites dans les conférences régionales organisées sur la lutte contre l'extrémisme violent.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Iyad Ameen Madani, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique.

M. Madani (*parle en anglais*) : C'est un véritable privilège pour moi que d'avoir la possibilité de m'adresser à cet organe. Je tiens à remercier la Fédération de Russie d'avoir pris l'initiative d'organiser cet important et fort opportun débat public sur le règlement des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et la lutte contre la menace terroriste dans la région durant sa présidence du Conseil de sécurité, en marge du débat général de l'Assemblée générale.

Tout d'abord, en tant que Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), je voudrais m'associer à la déclaration faite par S. E. le cheik Sabah Khalid Al Hamad Al Sabah, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'État du Koweït, au titre de la présidence koweïtienne du Conseil ministériel de l'OCI.

Partenaire stratégique dévoué du système des Nations Unies et de la communauté internationale, l'OCI déploie tous les efforts possibles pour trouver des solutions aux problèmes redoutables et interdépendants que rencontrent le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Nous sommes sincèrement convaincus, alors que la communauté internationale prend ses responsabilités et

tente de trouver des solutions, que nous serons mieux à même de le faire si nous parvenons en toute franchise à déterminer les circonstances historiques, les causes profondes et les dynamiques qui sont à l'origine de toutes les catastrophes et de tous les échecs auxquels nous devons faire face aujourd'hui. Nous devons aussi nous demander si les mécanismes régionaux et internationaux de paix et de sécurité sont capables de régler les problèmes actuels.

Les vestiges du colonialisme, les stratégies malavisées de la guerre froide, le prolongement des souffrances du peuple palestinien du fait d'une occupation illégale et injuste, et l'invasion de l'Iraq, qui a détruit le tissu social du pays avec de dangereuses répercussions au niveau régional, ont tous créé un climat dans lequel la région se retrouve incapable d'investir dans le capital humain. Des millions d'Iraqiens ont cherché un refuge et un emploi hors d'Iraq bien avant que nous n'entendions parler de Daech. Les ressources de la région ont servi à acheter des armes, à la grande satisfaction de ceux qui parcourent la planète au nom de l'industrie de l'armement.

La paralysie de la région, l'absence d'un modèle de coexistence pacifique entre les pays qui la composent et le malaise intellectuel qui a saisi un monde musulman prompt à rejeter plutôt qu'à revitaliser ses traditions, ses expressions culturelles et son discours intellectuel, couplés à l'absence de volonté politique collective de la part de la communauté internationale de s'attaquer aux conflits du Moyen-Orient et à ce qui semble être, si les membres me le permettent, des divisions chroniques au sein du Conseil ont permis à ces menaces de subsister dans la région et d'atteindre les proportions que nous voyons aujourd'hui. Où, par conséquent, devons-nous aller chercher la solution?

Ceux qui considèrent l'islam comme une source de division et de violence et cherchent en son sein une structure qui conduirait les musulmans, simplement parce qu'ils sont musulmans, à la division et à la violence, ignorent tout simplement l'histoire et le parcours de la grande civilisation islamique. Ils ignorent également tout un siècle de guerres, de conflits ethniques et d'asservissement, qui est notre lourd héritage à tous en tant que communauté humaine et dont les musulmans ont été les principales victimes. Quant à ceux qui partent du principe que la région est autodestructrice par nature, ils gomment le grand jeu des intérêts qui s'opposent dans la région, une région à qui on a rarement laissé la

possibilité de se développer, de s'épanouir et de créer ses propres institutions.

Au lieu de mettre la région sous tutelle, nous devons nous attaquer aux multiples dimensions des conflits qui la ravagent, écouter ses habitants et nous souvenir des épreuves de l'histoire récente qui ont conduit à ce à quoi nous assistons aujourd'hui en Iraq, en Syrie et en Libye. Dans ce contexte, l'Organisation de la coopération islamique a lancé et continuera de le faire des projets spécifiques axés sur une telle compréhension afin de remédier aux circonstances politiques et socioéconomiques qui sont propices au conflit et sur la nécessité de combattre tous les types de discours extrémistes et radicaux afin d'ôter toute légitimité à l'action violente et manipulatrice, qu'elle se réclame d'une idéologie ou d'une supériorité culturelle. Ces projets s'attaquent également aux causes profondes de la violence confessionnelle, aux tentatives de politiser les différences religieuses et de faire injustement de l'appartenance à un courant religieux le fondement même de l'identité. Ils s'emploient par ailleurs à toujours garder en mémoire, quand on se penche sur l'histoire des mouvements, qu'ils soient de libération ou autres, la capacité des acteurs extérieurs d'infiltrer les groupes terroristes et extrémistes pour servir leurs propres intérêts politiques.

Aujourd'hui, le drapeau de la Palestine flotte enfin dans le complexe des Nations Unies. Cet événement dont il y a tout lieu de se réjouir est l'expression de l'appui d'une majorité écrasante de la communauté internationale à la juste cause et aux droits inaliénables du peuple palestinien. Or sans la réalisation de ces droits inaliénables, la radicalisation, le mécontentement, l'humiliation et le sentiment d'une trahison historique resteront profondément ancrés dans la conscience de la région et de ses habitants.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à M. Didier Reynders, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et européennes de la Belgique.

M. Reynders (Belgique) : L'instabilité qui secoue le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord depuis quatre ans est au centre des préoccupations de la Belgique et je remercie la Fédération de Russie d'avoir pris l'initiative de ce débat, qui complète les discussions que nous avons eues hier lors de la réunion de la coalition contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et l'extrémisme violent, à l'initiative des États-Unis.

Comme l'a encore démontré le débat général à l'Assemblée générale, nous sommes unis dans notre volonté d'éradiquer le terrorisme. Le Conseil de sécurité a adopté des résolutions listant plusieurs organisations terroristes, dont l'EIIL et Al-Qaida, et appelant tous les États Membres à prendre leurs responsabilités face à cette menace. Nous devons poursuivre notre action pour éradiquer ce fléau en prenant des mesures dans chacun de nos pays, notamment pour assécher les financements de l'EIIL et pour endiguer le flux de combattants étrangers qui viennent rejoindre les rangs des organisations terroristes. Atteindre ces objectifs passe par une intensification de la coopération entre États dans tous les aspects de la lutte antiterroriste.

En Syrie et en Iraq, la coalition contre l'EIIL, soutenue par une soixantaine de pays, lutte de manière décidée contre l'EIIL. Son travail doit être complété de manière cohérente et coordonnée par l'action individuelle de tous les États Membres visant clairement et exclusivement des groupes terroristes reconnus.

Nous n'arriverons pas à vaincre la menace terroriste si les préoccupations légitimes des populations ne sont pas prises en compte et si les droits humains, dont la responsabilité incombe en première ligne aux États, ne sont pas respectés. L'utilisation d'armes inhumaines, comme les barils d'explosifs, ou la réponse à des exigences démocratiques par un déchaînement de violence, comme en Syrie, nourrit le recrutement des organisations terroristes, qui se présentent comme une alternative à la dictature. Nous devons également soutenir clairement les pays voisins, qui ont fait preuve d'une générosité incomparable en accueillant les populations qui ont fui le terrorisme, la guerre et la répression.

En Syrie, il est urgent d'avancer vers une transition politique inclusive. La Belgique soutient les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura. J'appelle aussi tous les pays qui ont une influence sur les acteurs en Syrie à les encourager à se retrouver d'urgence autour de la table pour que le langage des armes cesse enfin. Nous savons qu'il faudra négocier avec le régime, comme avec les forces de l'opposition modérée, mais la transition est indispensable en parallèle avec les actions militaires contre Daech.

En Iraq, le Gouvernement du Premier Ministre Al Abadi a montré sa volonté de progresser vers une politique plus inclusive. Il faut continuer à le soutenir afin que ces efforts soient renforcés et accélérés.

La situation en Libye reste un facteur de déstabilisation pour l'Afrique du Nord comme pour la région sahélienne. Des mouvements terroristes, dont certains se revendiquent de l'État islamique d'Iraq et du Levant, mettent à profit le vide politique. La Tunisie voisine, dont l'évolution est remarquable, en est fragilisée. Les parties libyennes doivent s'engager urgemment dans un processus politique inclusif pour la formation d'un gouvernement de transition – et je salue les efforts inlassables du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bernardino León, à cet égard.

Au Yémen, où le processus de transition a été compromis par des acteurs négatifs, la situation humanitaire se dégrade dangereusement. Il convient de revenir sans délai à un processus politique permettant de mettre fin aux souffrances de la population.

Enfin, il est essentiel de relancer un processus de paix crédible visant la création d'un État palestinien à côté de l'État d'Israël, dans le respect des préoccupations de paix, de souveraineté et de sécurité de leurs populations respectives. Le récent regain de tension à Jérusalem en souligne l'urgence.

Monsieur le Président, je voudrais à nouveau vous remercier de l'organisation du débat, et j'espère que nous allons progresser à la fois dans la voie d'une lutte efficace, militairement, contre Daech, mais aussi de solutions politiques dans les différents pays que je viens d'évoquer.

Le Président (*parle en russe*) Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mauro Vieira, Ministre des relations extérieures de la République fédérative du Brésil.

M. Vieira (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous félicite d'avoir convoqué le présent débat public et de nous avoir réunis pour débattre des graves difficultés auxquelles le monde est confronté aujourd'hui pour promouvoir la paix et la stabilité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Nous apprécions également que le document de réflexion préparé par la Fédération de Russie (S/2015/678, annexe) encourage une réflexion plus profonde, axée sur les causes principales des conflits et du terrorisme.

Les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales au Moyen-Orient et en Afrique du Nord sont un thème récurrent au Conseil. L'augmentation du nombre et de la complexité des menaces dans ces deux régions stratégiques atteste de notre incapacité collective à régler des conflits de longue date et à prévenir l'éclatement de nouveaux conflits. Comme le

Brésil l'affirme régulièrement au Conseil, nous devons aborder ces problèmes en concevant une stratégie d'ensemble, fondée sur l'association de la diplomatie et des efforts de consolidation de la paix.

L'an dernier, nous avons été témoins de la troisième guerre tragique en cinq ans à Gaza. Le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens est toujours dans l'impasse. La violence a atteint des niveaux de brutalité inimaginables en Syrie, et les chances de règlement du conflit restent incertaines. Le soi-disant État islamique d'Iraq et du Levant s'est emparé de larges pans de l'Iraq et de la Syrie et y commet les crimes les plus barbares à l'encontre de civils innocents. La Libye et le Yémen sombre dans une spirale de luttes politiques et de violence, entraînant des destructions et de graves crises humanitaires.

Je tiens à dire très clairement que le Brésil rejette absolument toutes les formes de terrorisme et d'extrémisme. En termes simples, rien ne saurait justifier des actes terroristes. Le Gouvernement brésilien a été consterné par les actes de provocation qui ont entraîné la destruction aberrante de sites du patrimoine culturel et historique en Syrie, en Iraq, au Mali et ailleurs. Il convient de noter que le point commun de toutes ces situations est l'échec de la communauté internationale à affronter les causes profondes des conflits. Tant que nous n'accorderons pas à la pauvreté ou à la fragilité des institutions nationales l'importance qu'elles méritent en tant que vecteurs de conflit armé, aucun règlement durable ne pourra être trouvé.

Nous avons vu à maintes reprises que vouloir détourner les règles et faire valoir des droits exceptionnels pour justifier des interventions militaires est lourd de conséquences nocives. Ces stratégies ont affaibli le système multilatéral et aggravé la situation sur le terrain. L'Iraq et la Libye sont deux exemples frappants de l'échec d'une approche basée sur des cercles vicieux de menaces, de sanctions et de violence. Les interventions militaires n'ont fait que déboucher sur des institutions nationales indigentes, un sectarisme accru, une autorité absente et une prolifération des armes qui ont ouvert la voie à la montée en puissance des groupes radicaux, tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant. Ces groupes prospèrent en l'absence de l'État, et bénéficient des armes qui affluent vers les acteurs non étatiques.

Il est grand temps que le Conseil de sécurité fasse l'inventaire des tragédies évitables et qu'il tire des enseignements de ses erreurs passées. Nous devons tous nous engager à faire la preuve de notre

détermination à privilégier le dialogue politique et les mesures préventives. L'emploi de sanctions et de la force militaire doit toujours n'être qu'un ultime recours et, lorsqu'il intervient, il doit être conforme aux dispositions de la Charte des Nations Unies. Ce dont nous avons réellement besoin, c'est d'une diplomatie plus efficace pour affronter les multiples difficultés qui nous attendent encore.

La tragédie humanitaire qui s'est fait jour dans le sillage des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord reste une source de grave préoccupation. Nous saluons le travail accompli par les organismes des Nations Unies et leurs partenaires pour venir en aide à des millions de personnes dans le besoin, ainsi que la générosité exceptionnelle manifestée par de nombreux pays de la région, notamment le Liban, la Jordanie, l'Égypte et la Turquie, qui accueillent la grande majorité des réfugiés syriens.

Le Brésil s'efforce de contribuer à ces efforts humanitaires. Nous avons délivré plus de 7700 visas d'entrée à des Syriens touchés par la crise et avons fourni de la nourriture et des médicaments afin d'aider à soulager la situation dramatique dans laquelle se trouvent les réfugiés et les déplacés dans la région. Comme s'y est engagée la Présidente Dilma Rousseff devant l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session (voir A/70/PV.13), le Brésil continuera à accueillir ceux qui ont dû fuir leur pays et qui ont besoin d'un endroit pour recommencer leur vie. En tant que pays d'accueil de la plus large diaspora syrienne dans le monde, et parce qu'il est très attaché à la paix et la sécurité internationales, le Brésil est prêt à assumer ses responsabilités en matière diplomatique et humanitaire.

Même à la lumière de ces faits tragiques, l'espoir est toujours permis – un espoir né d'une conviction renouvelée dans les vertus de la diplomatie. Le Plan d'action global commun concernant le programme nucléaire de la République islamique d'Iran et la résolution 2235 (2015) du Conseil de sécurité sur les armes chimiques de la Syrie démontrent qu'avec la volonté politique, il est possible de parvenir à un accord même sur des questions complexes et extrêmement sensibles. Le Brésil félicite tous ceux qui ont pris part à ces efforts, et salue leur persistance à privilégier le dialogue et la négociation. La tendance positive ainsi lancée devrait nous aider à nous pencher avec efficacité sur les conflits en cours dans la région. Nous devrions suivre ces exemples d'initiatives diplomatiques couronnées de succès et redoubler collectivement

d'efforts pour mettre fin aux conflits au Moyen-Orient, et les régler.

Les pourparlers de paix entre Israël et la Palestine doivent reprendre d'urgence, en fonction de paramètres susceptibles d'aboutir à la solution des deux États.

Il n'est plus possible de repousser l'obtention d'une solution politique inclusive en Syrie. Une première étape visant à encourager le dialogue et à éviter l'aggravation du conflit doit être d'endiguer l'entrée d'armes dans le pays. Nous attendons avec impatience un processus politique renouvelé, conduit par les Nations Unies, pour régler la situation en Syrie. Le Brésil espère qu'une Syrie démocratique, plurielle, souveraine et territorialement intègre pourra s'élever des cendres de la guerre.

En Libye et au Yémen, la communauté internationale devrait condamner la violence d'une seule voix, en évitant le recours unilatéral à la force et en œuvrant avec les parties pour promouvoir le dialogue, aplanir les divergences et parvenir à un règlement pacifique et durable.

La diplomatie, la coopération et le multilatéralisme doivent guider nos efforts pour stabiliser et pacifier le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. C'est au Conseil qu'il incombe au premier chef d'encourager le dialogue politique et de lutter contre les causes profondes des conflits. Nous avons le devoir de rétablir la capacité du Conseil à accomplir la tâche qui lui incombe de défendre la paix et la sécurité internationales. Son efficacité et le maintien de son autorité exigent qu'il soit considéré comme un organe légitime et représentatif.

Après 70 ans d'activité, un Conseil de sécurité réformé, comptant de nouveaux membres permanents et non permanents, serait mieux placé pour lutter efficacement contre les problèmes d'un monde multipolaire et ouvrir une nouvelle phase de diplomatie active en vue de régler ces différends. L'occasion se présente à nous. Nul besoin d'aller au-delà des situations abordées dans le cadre du présent débat pour réaliser à quel point cette tâche est urgente.

Le Brésil défend avec enthousiasme le multilatéralisme et tout ce que représente l'ONU depuis 1945. Nous espérons qu'au cours des 70 prochaines années et au-delà, la communauté internationale se montrera à la hauteur de la promesse contenue dans la Charte des Nations Unies, à savoir préserver les générations futures du fléau de la guerre et de toutes formes de souffrances insensées.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Erlan Idrissoyev, Ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan.

M. Idrissoyev (Kazakhstan) (*parle en russe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la parole, et je vous prie de faire part de la gratitude de mon pays à M. Lavrov pour avoir pris l'initiative de convoquer le présent débat public afin d'aborder certains des problèmes actuels les plus urgents et les plus pressants.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Alors que des crises sans précédent d'une grande magnitude se prolongent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, nous estimons qu'il est temps de lutter ensemble contre ces problèmes. Depuis des décennies, la situation dans la région est un facteur majeur de déstabilisation de la sécurité mondiale.

Nous sommes absolument certains que la situation actuelle au Moyen-Orient ne commencera à s'améliorer concrètement que si l'on règle la question palestinienne. Le Kazakhstan reconnaît le droit légitime du peuple palestinien à l'autodétermination et appuie fermement la création d'un État de Palestine indépendant, coexistant pacifiquement avec Israël à l'intérieur des frontières de 1967. Nous appuyons également l'admission de la Palestine à l'ONU en tant que Membre à part entière, et nous nous félicitons qu'une cérémonie ait eu lieu aujourd'hui pour hisser le drapeau palestinien au Siège de l'ONU. Nous estimons que la solution des deux États est la seule option viable en vue de rétablir une paix durable, et nous appelons les dirigeants israéliens et palestiniens à faire preuve de responsabilité et de volonté politiques afin de conclure un accord de paix historique qui réponde aux aspirations légitimes de leurs peuples.

Alors que nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de l'ONU, nous devons nous remémorer les épreuves qu'a dû traverser l'humanité au cours du siècle écoulé, notamment deux guerres mondiales et de nombreuses révolutions. Ce sont ces tragédies qui doivent nous pousser à travailler sans relâche pour réaliser la paix et la sécurité. Le Printemps arabe a prouvé une fois de plus que les révolutions ne font qu'entraver le développement humain, tirer les sociétés vers le bas et endommager les relations entre États. Nous devons tous rejeter l'emploi anticonstitutionnel et illégal de la force militaire, notamment les interventions militaires étrangères, qui ne servent qu'à anéantir la souveraineté des États.

La catastrophe humanitaire en Syrie n'est plus un problème régional. La crise s'est propagée bien au-delà du Moyen-Orient. Un exemple qui illustre bien la situation est le fait que plus de 200 citoyens kazakhs combattent en Syrie et en Iraq. Nous appuyons les efforts déployés par l'ONU, la Ligue des États arabes, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie et d'autres parties prenantes. Le Kazakhstan est fermement convaincu que la crise ne doit être réglée qu'au moyen d'un dialogue politique véritable entre toutes les parties syriennes, avec l'appui objectif d'acteurs extérieurs.

En mai, le Kazakhstan a accueilli une réunion des dirigeants de l'opposition syrienne, à leur demande. Les négociations se sont basées sur les principes clefs suivants : respect du processus de Genève, condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et appel collectif à mettre fin à l'implication d'éléments paramilitaires étrangers. Dans deux jours, les mêmes groupes se réuniront de nouveau au Kazakhstan pour un deuxième cycle de pourparlers. Nous n'intervenons pas; nous ne faisons que mettre des locaux à disposition dans l'espoir que les Syriens trouveront un moyen de s'engager dans la voie de la paix et de la réconciliation.

En 1992, pour garantir la paix et la sécurité dans toute l'Asie, le Kazakhstan a lancé la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA), un forum de sécurité pancontinental unique en son genre chargé de mettre en œuvre des mesures de confiance ainsi que de construire et de renforcer le dialogue et l'interaction politiques en vue de réaliser la paix et la stabilité en Asie. Aujourd'hui, la CICA s'étend du Caire à Séoul et regroupe 26 pays de toutes les sous-régions du continent.

Nous sommes certains que les chefs spirituels et religieux jouent un rôle important dans la promotion de l'harmonie interethnique et interreligieuse et du respect mutuel. Voilà pourquoi le Kazakhstan organise et accueille le Congrès triennal des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, qui permet aux dirigeants politiques et religieux de dialoguer dans l'intérêt de la paix. En juillet, le Kazakhstan a accueilli une conférence régionale sur la lutte contre l'extrémisme violent à laquelle ont été invités des représentants des pays d'Asie centrale, de la Chine, de l'Iran, du Pakistan, de l'Inde et des républiques du Caucase. Nous estimons que toutes ces initiatives sont des symboles de notre contribution sincère à une lutte unie contre le fléau du terrorisme.

Tout en reconnaissant que le terrorisme est une menace mondiale, nous devons créer une coalition

antiterroriste dirigée par l'ONU et mettre au point un mécanisme commun pour vaincre cette ignominie et traduire en justice les auteurs de tels actes et ceux qui les appuient. Les mécanismes actuels de l'ONU en matière de lutte antiterroriste, notamment la Stratégie antiterroriste mondiale, doivent être rendus juridiquement contraignants par l'adoption des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il y a deux jours, dans l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion du débat général de l'Assemblée générale (voir A/70/PV.13), le Président de mon pays a appelé à la création d'un réseau antiterroriste mondial sous les auspices de l'ONU. Nous défendrons et appuierons fortement cette initiative et demanderons à tous les États Membres de l'appuyer. Il importe d'établir une liste commune des organisations terroristes, et le Conseil de sécurité doit par la suite être le seul organe habilité à les déclarer hors-la-loi.

Pour terminer, nous réitérons notre attachement à la lutte collective contre le terrorisme international et au rétablissement de la paix au Moyen-Orient, sur la base de la liberté et de la justice pour tous.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Nikos Kotzias, Ministre des affaires étrangères de la République hellénique.

M. Kotzias (Grèce) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Fédération de Russie d'avoir organisé cette importante séance. Les problèmes sur lesquels nous nous penchons dans le cadre du présent débat sont étroitement liés et ont déclenché une crise migratoire et de réfugiés. Ils ont poussé des centaines de milliers de personnes à quitter la région, générant de nouvelles pressions sur les sociétés et les économies des pays voisins et bien au-delà des frontières de la région.

La Grèce, qui se situe à la croisée de la crise des réfugiés, est particulièrement préoccupée par la situation des communautés minoritaires en Iraq et dans la région, notamment les communautés chrétiennes, qui, après avoir passé deux millénaires dans la région, sont confrontées à une menace existentielle du fait des atrocités commises par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL).

Il est clair que la menace posée par l'EIL compromet la stabilité et les dynamiques politiques en Iraq et en Syrie, ce qui rend les conditions de sécurité très instables dans la région. Pourtant, il est également clair depuis quelque temps que le phénomène des combattants terroristes étrangers et la crise des réfugiés et des migrants ont déclenché des vagues d'instabilité qui

ont des répercussions mondiales. Il est donc absolument indispensable que la communauté internationale mette en œuvre une stratégie cohérente, déterminée et multiforme pour combattre l'EIIL.

Les ignobles tactiques utilisées par l'EIIL ont amené les États de la région à faire preuve d'unité, alors que beaucoup d'entre eux poursuivent des intérêts divergents. Il s'agit d'un élément clef de notre effort commun pour venir à bout de l'EIIL : une position résolue de la part de tous les acteurs. Cependant, nous ne pouvons pas venir à bout de l'EIIL par des moyens militaires uniquement. Nous devons également régler la question du financement des organisations djihadistes et de leurs tactiques de recrutement, y compris l'utilisation d'Internet et des médias sociaux. Dernier point mais non le moindre, il est crucial que la communauté internationale œuvre collectivement et dans l'unité pour trouver une solution tant attendue à la crise syrienne en lançant sans plus tarder un processus politique sans exclusive.

Il faut mettre fin à la guerre. Il faut établir une vaste alliance pour la paix, une alliance pour la reconstruction de la Syrie. Nous devons redonner aux jeunes de la Syrie, et du monde arabe en général, le droit de rêver et de mener une vie différente. Sinon, sans ce rêve ou des perspectives de mener une vie différente, ils ne se battront pas pour la paix et la reconstruction de la Syrie.

Le Président : (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Karl Erjavec, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Slovénie.

M. Erjavec (Slovénie) : La stabilité et la prospérité du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord devraient rester parmi les priorités les plus saillantes de la communauté internationale. Cette région représente l'un des berceaux de notre civilisation. Cette région est riche sur le plan culturel et religieux. À cet égard, nous condamnons très sévèrement la destruction du patrimoine culturel perpétrée en Syrie et en Iraq.

Les situations en Syrie, en Iraq, en Libye et au Yémen sont complexes et extrêmement inquiétantes. Les négociations israélo-palestiniennes sont toujours dans une impasse. La transition politique, économique et sociale au Maghreb est également confrontée à plusieurs obstacles.

Le terrorisme et l'extrémisme violent, quelles que soient les formes et les expressions qu'ils revêtent

aujourd'hui, ne peuvent et ne doivent pas être tolérés. Les atrocités commises contre des civils par Daech, Al-Qaida, le Front el-Nosra et des groupes extrémistes similaires dépassent tout entendement. Étant donné l'étendue et la nature de ces crimes en Iraq et en Syrie, ceux-ci peuvent être qualifiés de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et de génocide. Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables. Les groupes extrémistes représentent une menace terroriste complexe qui ne devrait pas être traitée seulement par des moyens militaires. Nous devrions recourir à la diplomatie, à la médiation et à la prévention des conflits. Nous devrions recourir à l'amélioration des connaissances par l'éducation et un dialogue ouvert.

Les jeunes sont l'un des groupes les plus exposés à la radicalisation qui mène à l'extrémisme. Lorsque nous parlons de prévention, nous sommes essentiellement à la recherche de solutions positives pour les jeunes. Cela passe par l'éducation et l'emploi et par l'instauration d'un environnement d'espoir.

Nous devons également nous concentrer sur la notion de responsabilité. La communauté internationale doit trouver un moyen de faire face à l'impunité actuellement observée pour ces crimes horribles. Ceux qui commettent de telles atrocités doivent être traduits en justice pour leurs actes. La Cour pénale internationale joue également un rôle crucial dans la lutte contre l'impunité. Nous invitons tous les États de la région à adhérer au Statut de Rome de la Cour. Nous continuons à plaider en faveur du renvoi de la situation en Syrie devant la Cour pénale internationale par l'intermédiaire du Conseil de sécurité.

La violence et les atrocités commises par des groupes extrémistes ont entraîné des déplacements massifs. Des milliers de Syriens, d'Iraqiens et d'Afghans fuient leur pays chaque jour, ce qui provoque une situation humanitaire catastrophique. Des millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de la région ou cherchent refuge dans les pays voisins et au-delà, y compris en Europe. La communauté internationale doit répondre de manière efficace aux besoins immédiats de ces personnes menacées, en adoptant une approche fondée sur les besoins tout en respectant les principes humanitaires de base.

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir afin de rétablir la paix au Moyen-Orient. La reprise des pourparlers israélo-palestiniens est d'une importance cruciale pour la région entière. Des solutions durables pour régler les crises en Syrie et en Iraq ne peuvent être

dégagées que grâce aux dialogues intra-syrien et intra-iraquien. Le rôle de la communauté internationale est d'assister les Syriens et les Iraquiens dans la poursuite de ces dialogues.

Pour terminer, je voudrais assurer le Conseil de sécurité que la Slovénie soutient pleinement les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura.

Le Président : (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abdullah Ghobash, Ministre d'État des Émirats arabes unis.

M. Ghobash (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, au nom de la délégation des Émirats arabes unis, je voudrais vous féliciter de votre accession à la présidence pour ce mois-ci. Nous vous souhaitons plein succès dans vos fonctions. Nous tenons également à remercier votre prédécesseur, la Représentante permanente du Nigéria, de sa direction avisée de nos travaux le mois dernier. Nous vous remercions également, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat public sur la situation actuelle au Moyen-Orient et Afrique du Nord – surtout étant donné que les problèmes de sécurité qui se posent à l'heure actuelle constituent une menace réelle et grave à la paix et à la sécurité mondiales.

Au cours des cinq dernières années, l'extrémisme et les activités terroristes ont gagné en intensité, tout comme les crimes barbares commis par des organisations extrémistes et terroristes – avec à leur tête Daech et Al-Qaïda – qui ont profité du vide politique et de l'instabilité dans certains pays de la région, tels que Yémen, la Libye, la Syrie et l'Iraq, pour asseoir leur domination, étendre leurs activités et attirer et mobiliser les éléments marginalisés de la société, en vue de mettre en œuvre leur plan de sabotage dans la région et au-delà. À cet égard, les Émirats arabes unis estiment que les mesures suivantes pourraient permettre de rétablir la paix et la sécurité dans la région.

Premièrement, il faut régler les problèmes majeurs qui perdurent depuis trop longtemps dans la région. À cette fin, l'ONU doit assumer ses responsabilités pour parvenir à un règlement définitif, durable, juste et global de la question palestinienne. La poursuite de l'occupation et les violations flagrantes des droits de l'homme de la part de la puissance occupante font partie des principales causes des menaces à la paix et à la sécurité dans la région. Cela permet aux groupes terroristes d'exploiter des situations humanitaires graves

pour influencer des jeunes mécontents et les recruter au service de leur programme de destruction. Nous tenons à insister sur l'importance qu'il y a à ce que le Conseil de sécurité intervienne pour mettre fin aux agressions des groupes extrémistes juifs visant à profaner la mosquée Al-Aqsa. Cela est nécessaire pour éviter une explosion dangereuse de la situation et préserver le statut historique de la ville de Jérusalem-Est.

Les Émirats arabes unis insistent sur le fait qu'il faut s'empresser de régler ce conflit prolongé au moyen de la solution des deux États et de la création d'un État palestinien indépendant sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. Nous invitons le Conseil de sécurité à donner suite aux appels et aux initiatives lancés par le Groupe des États arabes depuis l'année dernière en vue de prendre des mesures efficaces pour la reprise des négociations de paix, conformément aux résolutions du Conseil, aux principes de Madrid et à l'Initiative de paix arabe.

Nous soulignons également que le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales et parvenir à un consensus concernant le règlement de la crise syrienne dans le cadre d'un processus de transition politique du pouvoir et de la formation d'un nouveau gouvernement qui rassemble tous les segments de la société syrienne. Il faut en outre veiller à ce qu'une aide humanitaire continue d'être apportée au peuple syrien, aux réfugiés syriens et aux pays qui les accueillent. Nous espérons que la création récente de quatre groupes de travail inter-syriens, à l'initiative du Secrétaire général, marquera une étape concrète efficace en vue de trouver une solution politique appropriée et de mettre fin aux souffrances du peuple syrien.

Deuxièmement, il est essentiel d'appuyer les gouvernements légitimes des pays touchés par les conflits afin de leur permettre de faire face aux groupes terroristes et d'assurer à leurs populations la stabilité et la sécurité. Il faut en outre leur fournir une aide humanitaire d'urgence. L'appui apporté par la coalition au Gouvernement yéménite légitime face au coup d'État houthiste a contribué au succès militaire et humanitaire marqué par la reprise d'Aden et le rétablissement du Gouvernement yéménite légitime. Nous œuvrons, avec la communauté internationale, pour la reprise du processus politique au Yémen conformément aux principes immuables convenus, à commencer par l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son Mécanisme de mise en œuvre. Nous insistons sur

la nécessité de mettre en œuvre dans son intégralité la résolution 2216 (2015). Les Émirats arabes unis s'engagent à continuer d'appuyer l'action humanitaire au Yémen et à travailler avec l'ONU pour acheminer l'aide humanitaire d'urgence nécessaire pour répondre aux besoins des Yéménites, un peuple frère.

Nous soulignons également qu'il faut appuyer le Gouvernement libyen élu et lever l'embargo imposé à ses moyens afin de lui permettre de combattre Daech et les autres organisations terroristes et de faire face aux menaces transfrontalières auxquelles il est confronté. Les Émirats arabes unis saluent les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Libye et se félicitent de l'élaboration finale de l'accord politique. Nous appelons à la formation rapide du gouvernement de consensus national.

Troisièmement, il faut respecter les principes énoncés dans la Charte qui appellent au respect de la souveraineté des États et à la non-intervention dans leurs affaires intérieures de manière à ne pas compromettre leur sécurité et leur stabilité. Les interventions étrangères non constructives menées actuellement sous le prétexte de régler des conflits ne font qu'intensifier la violence et accroître l'instabilité. À cet égard, les Émirats arabes unis considèrent que l'accord relatif au programme nucléaire iranien représente une véritable occasion d'ouvrir un nouveau chapitre des relations régionales. Nous appelons l'Iran à respecter pleinement ses engagements au titre du Plan d'action global commun et à assumer les responsabilités qui lui incombent en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, la résolution 2231 (2015) en particulier.

Quatrièmement, il faut trouver de meilleurs moyens d'agir de manière collective pour appuyer les efforts faits par l'ONU afin de relever les défis auxquels la région doit faire face, et les États et les organisations régionales doivent participer au processus de prise de décisions qui les concernent.

Cinquièmement, il faut coopérer en coordonnant les efforts mondiaux et en assumant une responsabilité partagée face à ces menaces afin d'éliminer les causes profondes de l'extrémisme et du terrorisme, et apporter des solutions préventives et durables par des programmes éducatifs, par le biais des médias et au moyen de l'autonomisation de la femme, ainsi qu'en luttant contre les idées extrémistes avant qu'elles ne se traduisent par la violence, en mettant en place des politiques sociales et économiques visant à aider les jeunes et à

investir dans leurs énergies de manière appropriée, et en démarginalisant les groupes de population défavorisés.

Les Émirats arabes unis élaborent un modèle national de modération et de tolérance visant à faire face à l'extrémisme et à réfuter les messages atroces diffusés par les extrémistes. Pour atteindre cet objectif, Abou Dhabi accueille un centre d'excellence international de lutte contre l'extrémisme violent. Nous avons également, en coopération avec les États-Unis d'Amérique, récemment lancé un télécadre dénommé « Sawab » (la raison), pour contrecarrer la propagande extrémiste et la violence et les actes terroristes qui en résultent. Nous avons en outre adopté dernièrement un texte de loi érigeant en infraction toutes les formes de discrimination. Nous sommes disposés à coopérer avec l'ONU et la communauté internationale pour intensifier les efforts visant à assurer la paix et la sécurité dans la région et dans le monde.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à M. Péter Szijjártó, Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Hongrie.

M. Szijjártó (Hongrie) (*parle en russe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat public du Conseil de sécurité afin d'examiner cette question très importante. La lutte contre le terrorisme au Moyen-Orient ne peut être efficace que si nous unissons nos efforts au niveau mondial. Cela exige une coopération mondiale.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Il y a 10 ans, en regardant à la télévision des reportages sur la situation au Moyen-Orient, nous avons été choqués par les scènes que nous avons vues. Cependant, à l'époque, nous étions à peu près certains que de tels faits ne se produiraient jamais en Europe, sur notre continent. Ce que nous connaissons aujourd'hui montre à quel point nous avons tort. Aujourd'hui, la menace terroriste croissante fait partie de la vie quotidienne en Europe.

L'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) a mis en place un réseau mondial, y compris en Europe, et compte environ 30 000 combattants étrangers qui constituent une menace importante pour nous. L'EIIL a causé plus de dégâts à notre patrimoine culturel commun que tous les conflits armés ou catastrophes naturelles survenus depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. L'EIIL déstabilise la région autour de l'Europe et est un des facteurs de l'instabilité de la situation dans notre région.

La série de mauvaises décisions politiques internationales qui ont abouti à la création de zones déchirées durablement par la guerre en Afrique du Nord et au Moyen-Orient en est un autre facteur.

Étant donné les nouveaux territoires conquis par l'EIIL et en raison des mauvaises décisions politiques internationales que je viens d'évoquer, le voisinage européen est plus instable qu'il ne l'a jamais été ces dernières années. Cela a conduit à une situation dans laquelle, nous devons le dire, l'Union européenne doit relever le plus grand défi posé depuis sa création. L'Union européenne est actuellement aux prises avec une migration de masse, avec un flot interminable de personnes. Prenons simplement en compte le fait que 8 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire en Iraq. En Syrie, 12 millions de personnes sont tributaires de l'aide humanitaire et près de 7 millions d'entre elles sont déjà des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. En outre, d'après certaines informations, la région subsaharienne compte plus de 12,5 millions de personnes déplacées, sans même mentionner le Yémen, la Libye ou la situation au Pakistan ou même en Afghanistan.

Donc, si nous prenons en compte tous ces éléments, nous pouvons convenir qu'il n'est absolument pas exagéré de dire qu'entre 30 et 35 millions de personnes pourraient prendre la décision rapide de quitter leur foyer et de prendre la route menant à l'Europe. C'est pourquoi je pense qu'il est dans notre intérêt commun d'éviter ce problème, car si entre 30 et 35 millions se dirigent vers l'Europe, cela peut déstabiliser notre continent : la périphérie d'abord puis le centre.

Pour éviter cela, nous devons stabiliser très rapidement, dans les meilleurs délais, la situation en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Si nous sommes d'accord sur ce point, nous avons deux tâches à accomplir.

La première tâche consiste à intensifier nos efforts de lutte contre l'EIIL. Bien que nous ayons créé la plus large coalition qui soit, nous n'avons obtenu que des succès limités. C'est la raison pour laquelle nous devons faire en sorte que l'EIIL ne s'empare pas d'autres territoires, et nous devons reprendre ceux qu'il occupe. Nous devons veiller à ce que la Cour pénale internationale enquête sur les crimes commis par l'EIIL, parce que nous ne devons pas laisser de tels crimes impunis. La Hongrie a récemment pris la décision de déployer 112 soldats à Arbil, dans la région kurde, pour remplir des tâches de protection des forces. Ces soldats

vont également bientôt participer à la formation des peshmerga.

La deuxième tâche consisterait à mettre un terme à la guerre et à instaurer la paix en Syrie. Tout le monde conviendra, je pense, que la négociation est la seule voie menant à la paix en Syrie. Afin que les négociations aboutissent, il faudra une participation politique aussi large que possible.

Nous devons être conscients que nous ne pourrions pas surmonter ces difficultés sans une coopération pragmatique entre la Russie et la communauté transatlantique. Les progrès récents intervenus dans la diplomatie multilatérale, comme les membres du Conseil s'en souviendront, ont montré que même les défis les plus graves et les plus complexes peuvent être surmontés à condition qu'il existe une volonté mondiale et une coopération mondiale. Selon nous, la volonté et la coopération à l'échelle mondiale ne sont pas possibles sans la Russie. Sans un réexamen rapide de la relation entre la Russie et la communauté transatlantique, nous ne pourrions pas stabiliser la situation en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. De plus, si nous ne parvenons pas à stabiliser la situation en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, nous ne pourrions pas réduire les pressions migratoires pesant sur l'Europe. Il est à noter que l'Europe ne pourra pas supporter à elle seule le lourd fardeau d'une migration massive.

Pour terminer, je tiens à dire que nous ne devons pas commettre de telles erreurs à l'avenir, car cela risque de déstabiliser notre continent, l'Europe, parce que notre voisinage est déjà déstabilisé.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Didier Burkhalter, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse.

M. Burkhalter (Suisse) : Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que la présidence russe d'avoir ouvert ce débat.

L'instabilité croissante, la souffrance humaine toujours plus grande au Moyen-Orient, les mouvements massifs de réfugiés, le développement du terrorisme transnational, tout cela appelle une réponse rapide et résolue, notamment le renforcement de l'aide humanitaire, mais aussi et avant tout, une solution politique aux conflits violents qui ont plongé la région dans le chaos. Les blocages ont assez duré, beaucoup trop duré, et la Syrie a besoin de notre aide.

Un dialogue national doit être instauré pour préparer la fin de la guerre meurtrière que se mènent le Gouvernement de Damas et l'opposition. La Suisse soutient les efforts déployés par l'Envoyé spécial de l'ONU pour encourager les discussions thématiques au sein des groupes de travail syriens créés pour aborder les principaux aspects du Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe).

Depuis le début, depuis ce moment-là, nous appuyons les efforts de l'ONU pour chercher une solution politique à la crise syrienne. Nous continuerons sur cette voie jusqu'à la paix, mettant à disposition des experts, une aide logistique, et des ressources financières, en fonction des besoins. Nous exhortons les Syriens à profiter de cette occasion pour participer aux groupes de travail. Nous demandons aussi la formation rapide d'un groupe de contact international chargé de soutenir la recherche d'une solution politique.

Tous les acteurs régionaux et internationaux partagent une même responsabilité en vue de la stabilisation de la Syrie. Ils doivent s'asseoir autour de la table ensemble et discuter. La Suisse salue le renforcement des efforts diplomatiques pour trouver un terrain d'entente. Aujourd'hui, il est temps de laisser derrière soi les positions maximalistes et de rechercher enfin le compromis. La seule voie qui mènera à la paix, c'est celle d'un dialogue inclusif, qui associe le Gouvernement syrien et qui vise à définir les paramètres d'une transition dirigée. Ce processus sera difficile, étant donné les énormes sacrifices qui devront être consentis. Les parties au conflit auront à faire des choix ardues pour trouver le compromis. Or, il ne sera possible d'aboutir à une solution durable que si toutes les parties œuvrent sincèrement en faveur de la paix. Les millions de femmes, d'enfants et d'hommes qui souffrent des atrocités de cette guerre méritent ces efforts et cette sincérité.

Un dialogue inclusif et le partage du pouvoir ne sont pas seulement vitaux pour la Syrie, mais aussi pour stabiliser l'Iraq ou résoudre les conflits au Yémen et en Libye. Mon pays, la Suisse, étant doté d'un Gouvernement multipartite, nous souhaitons offrir notre expertise. Nous sommes prêts à faciliter les discussions à Genève, le cas échéant, et à soutenir les efforts déployés par l'ONU.

Concernant la lutte contre la menace terroriste au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les groupes terroristes, tels que le soi-disant État islamique, ne peuvent pas être associés à une solution politique. En

revanche, résoudre ces conflits contribuera à affaiblir les groupes terroristes. Et là encore, un rôle clef incombe aux Nations Unies. Nous sommes préoccupés par le manque apparent de coordination entre différentes actions militaires en Syrie, et nous demandons au Conseil de sécurité d'assumer sa responsabilité en conduisant les efforts pour s'opposer au terrorisme et pour rétablir la paix et la sécurité en Syrie.

Nous saluons, par ailleurs, l'annonce du Secrétaire général quant à la présentation, cette année encore, d'un plan d'action destiné à prévenir l'extrémisme violent. La force militaire et les mesures coercitives visant à faire respecter le droit ne suffiront pas à éliminer le terrorisme. Nous devons aussi faire en sorte que les jeunes soient capables de résister au discours démagogique des terroristes et, pour cela, il faut allier les mesures de paix et de sécurité, les mesures de développement, et les mesures des droits de l'homme. Il donc faut mobiliser toutes les forces de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Daniel Mitov, Ministre des affaires étrangères de la République de Bulgarie.

M. Mitov (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Le débat d'aujourd'hui vient à point nommé, car l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient traversent une profonde crise politique et sécuritaire, qui a ouvert la voie à l'expansion de l'extrémisme violent. En Iraq, la riposte aux terroristes a consisté en un processus de réconciliation lancé par le Premier Ministre Al Abadi. Ces efforts sont une condition *sine qua non* pour l'établissement d'un Iraq uni, stable et pacifique. En Syrie, la question de la lutte contre le terrorisme a malheureusement été manipulée par un régime, qui a utilisé la menace extrémiste qu'il lui-même crée et déclenchée pour justifier la violence exercée à l'encontre de son propre peuple. Le renforcement de la politique de réconciliation en Iraq et la nécessité de promouvoir une transition politique sans exclusive en Syrie nous rappellent également qu'il faut songer à la Libye, au Yémen et aux autres endroits où nous aspirons à l'avènement de gouvernements et d'États véritablement ouverts à tous.

Tant que la paix ne règnera pas au Moyen-Orient, l'extrémisme violent tirera parti de la situation. Le fléau terroriste de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) ne connaît pas de frontières. Depuis la Syrie et l'Iraq, il se déplace vers la Libye. Il mène des attaques au Mali, au Yémen, en Tunisie et ailleurs. En tant que partenaire de la coalition internationale de lutte contre l'EIIL, la Bulgarie s'emploie à affaiblir et, à terme,

éliminer la menace qu'il fait peser sur le monde. Mais l'extrémisme violent continue d'étendre son emprise, et nous devons commencer à prendre de nouvelles mesures qui produiront les effets voulus, notamment dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Face à une situation aussi grave, nous pensons que l'Organisation des Nations Unies pourrait prendre de nouvelles mesures pour intensifier la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme. La Bulgarie attend avec impatience que le Secrétaire général présente son plan d'action sur la prévention de l'extrémisme violent. Après l'adoption par le Conseil de la résolution 2178 (2014) sur la lutte contre les combattants terroristes étrangers, la Bulgarie a adopté une loi visant à amender son code pénal et à apporter des améliorations opérationnelles concernant les documents de voyage. Des mesures doivent également être prises pour élaborer une stratégie de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et la radicalisation pour la période 2015-2020.

Mon pays se trouve à un carrefour entre l'Europe et le Moyen-Orient, et subit donc les conséquences de la pression migratoire sans précédent provoquée par les conflits dans cette région et par l'expansion de Daech. Tout en essayant de faire face aux conséquences des conflits en prenant des mesures, y compris celles énoncées dans notre stratégie nationale sur la migration, l'asile et l'intégration, la Bulgarie est d'avis qu'il faut immédiatement s'attaquer à leurs causes profondes. Il est nécessaire de parvenir à un règlement durable des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Il faut également lutter contre les violations des droits de l'homme, améliorer les situations socioéconomiques catastrophiques et remédier à l'absence d'une bonne gouvernance.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kristian Jensen, Ministre des affaires étrangères du Danemark.

M. Jensen (Danemark) (*parle en anglais*) : Les principales discussions menées à New York sur l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et sur d'autres organisations terroristes nous ont rappelé une fois encore que la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent est véridique et réelle. L'extrémisme violent et le terrorisme ne constituent pas uniquement une menace pour les civils innocents des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, ils représentent également un défi pour le monde entier. Afin de contrer efficacement la menace terroriste, nous devons nous appuyer sur les buts

et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. La paix et le respect des droits de l'homme vont de pair. L'état de droit international ne consiste pas à invoquer de manière sélective la non-ingérence pour protéger des régimes oppressifs tout en faisant fi dans le même temps des droits légitimes d'États situés dans d'autres régions du monde.

Un ordre mondial qui fonctionne nous oblige à protéger les victimes innocentes du terrorisme là où les États n'y parviennent pas. Cela nécessite un effort global d'ordre militaire, économique et politique, qui doit être déployée de manière stratégique par la coalition la plus large possible. Il était donc bon d'entendre ce matin le Ministre russe des affaires étrangères, M. Lavrov, dire que la Russie participerait à la lutte contre l'EIIL – et l'on peut à présent constater qu'elle a toujours été active sur le plan militaire. Mais il est par ailleurs troublant d'entendre combien il est difficile de savoir contre qui la Russie a opéré. Selon certaines rumeurs, ce ne serait pas l'EIIL qui a été touché par l'agression militaire russe de ce matin.

Il faut également se pencher sur la façon dont on peut empêcher les personnes de sombrer dans le terrorisme. Il est crucial de lutter contre l'extrémisme en investissant dans les mesures de prévention, dans l'éducation et dans les emplois pour les jeunes, et de prendre en considération la nécessité d'élargir la participation des citoyens et d'appliquer la démocratie à tous. Notre propre expérience nous a montré que nous devons nous attacher à déployer très tôt des efforts de prévention, tout en étant capables de gérer des menaces plus importantes.

En Géorgie et en Tunisie, nous lançons de nouvelles initiatives avec les Gouvernements en vue de contrer le radicalisme. Ces initiatives mettent l'accent sur les jeunes, le dialogue et les mesures préventives. Pour réduire l'attrait exercé par l'EIIL sur des combattants étrangers potentiels, nous appuyons les initiatives visant à enquêter et à collecter des preuves sur les crimes de guerre et les violations des droits de l'homme commis en Iraq et en Syrie par l'EIIL et par d'autres extrémistes.

L'extrémisme violent met en danger notre sécurité à tous – à Copenhague, à Bagdad, à Paris et à New York. Mais il entrave également le développement et la croissance économique à l'échelle mondiale. Il importe donc à nos yeux que le cadre mondial de lutte contre cette menace soit fermement intégré à l'ONU, et que tous les États Membres de l'Organisation ainsi que le reste du système des Nations Unies participent

activement aux efforts visant à renforcer la résilience et à lutter contre l'extrémisme violent, où qu'il sévisse. Les partenariats sont donc indispensables pour mettre en échec le terrorisme.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abdelkader Messahel, Ministre des affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe de la République algérienne démocratique et populaire.

M. Messahel (Algérie) : En tout premier lieu, je félicite la Fédération de Russie pour sa présidence ce mois-ci du Conseil de sécurité, et pour son heureuse initiative d'organiser ce débat sur la sensible question du règlement des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et sa relation avec la lutte contre la menace terroriste dans la région. Cette relation est une réalité qui nous interpelle au quotidien. En Palestine occupée, en Syrie, en Iraq, au Yémen comme en Libye, ou encore en Afghanistan, en Somalie ou au Sahel, l'apparition et la persistance de ces crises et conflits ont aujourd'hui des incidences directes sur l'aggravation de la menace terroriste et la prolifération des groupes terroristes. Ces crises et conflits nous rappellent trois données fondamentales.

Premièrement, l'affaiblissement des États touchés par ce fléau bénéficie d'abord et avant tout à ces groupes, en ce qu'il leur ouvre indirectement des espaces pour leur implantation et pour le développement de leurs activités criminelles.

Deuxièmement, cela leur offre des possibilités d'interaction et de coopération avec la grande criminalité transnationale, laquelle bénéficie en retour de la protection des hordes terroristes pour mener ses propres activités, qui incluent aujourd'hui la traite d'êtres humains, l'exploitation des ressources naturelles, la migration illégale, le trafic des œuvres culturelles antiques, en plus des enlèvements, du trafic de drogues et d'armes. Ceci est aujourd'hui un fait établi et reconnu, y compris par les instances des Nations Unies elles-mêmes.

Enfin, troisièmement, l'absence de solutions politiques négociées favorise l'installation du chaos et l'apparition de zones de non-droit, que les groupes terroristes s'empressent d'occuper et d'exploiter à leur avantage.

La poursuite de la politique d'occupation, de colonisation et d'annexion des territoires palestiniens occupés, en violation flagrante du droit international

et des résolutions pertinentes du Conseil, ainsi que les attaques répétées par Israël contre la mosquée d'Al-Aqsa alimentent les frustrations au sein de la communauté musulmane. Ces frustrations sont aggravées par l'absence de réaction conséquente de la communauté internationale face à ces atteintes, et par l'impunité dont les autorités d'occupation se sentent assurées. Elles sont ainsi récupérées par la propagande terroriste à son avantage.

La crise en Syrie a été, et reste, dépendante de la recherche sincère d'une solution politique négociée entre Syriens, dans le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'unité du peuple syrien. L'émergence et la poursuite de ce conflit ont ouvert d'immenses espaces à la naissance et au développement d'une multitude de groupes terroristes, qui occupent aujourd'hui des territoires, contrôlent des ressources naturelles, lèvent des impôts et imposent leur barbarie à des populations innocentes et à leur patrimoine culturel plusieurs fois millénaire. Il en est de même de l'Iraq voisin, dont une partie du territoire ainsi que la souveraineté, la sécurité et la stabilité institutionnelle demeurent menacées par les actes terroristes de Daech et de leurs acolytes.

En Libye, la menace terroriste ne cesse de se développer, de tirer profit de l'absence d'un contrôle effectif de tout le territoire par une autorité centrale et de peser sur la stabilité et la sécurité de l'ensemble de la région. L'exigence de contrer cette menace plaide pour l'avènement rapide d'une solution négociée, qui repose sur le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de la cohésion du peuple libyen frère. Cette solution passe aussi par l'urgente mise en place d'un gouvernement d'union nationale à même de permettre au peuple libyen frère de faire face efficacement aux groupes terroristes qui s'installent progressivement et dangereusement sur ses terres.

La faiblesse des moyens dont disposent les pays de ces régions, la porosité et la longueur de leurs frontières, ainsi que la pauvreté et le manque de développement, sont des facteurs qui font que le terrorisme dispose là aussi d'une large marge de manœuvre pour se développer et se renforcer en dépit de la guerre que lui livrent légitimement les pays touchés et menacés par ce fléau.

Comme le reste de la communauté internationale, mon pays est tout naturellement très préoccupé par cette aggravation de la menace terroriste et les risques sérieux qu'elle fait peser sur la paix et la sécurité régionale et internationale. C'est notre conviction que les efforts

visant à contrer cette menace doivent s'orienter dans trois directions complémentaires.

Premièrement, il faut poursuivre et approfondir en permanence la coopération bilatérale, régionale et internationale dans la lutte contre ce fléau. L'ONU et son Conseil de sécurité ont à cet égard une responsabilité et un rôle déterminant, notamment dans la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste des Nations Unies.

Deuxièmement, il est nécessaire de favoriser le dialogue et les moyens pacifiques en lieu et place du recours inconsidéré, disproportionné et contre-productif à la force pour trouver des solutions politiques à ces crises et conflits. De telles solutions ne manqueront pas de faciliter la suppression du chaos et des zones de non-droit, et de mobiliser et de consacrer de plus grandes et de plus importantes ressources à la lutte contre le terrorisme.

Troisième et dernier point, il faut coordonner les efforts des pays concernés eux-mêmes et de la communauté internationale dans son ensemble en vue de développer et de renforcer les capacités institutionnelles, humaines, techniques et technologiques de ces pays, qui en ont grandement besoin dans la lutte contre le terrorisme. Le renforcement et la présence d'États forts et capables devient une des conditions du succès de la lutte contre le terrorisme.

Ce sont là quelques observations que nous avons tenu à partager avec le Conseil dans le cadre de cet important et si opportun débat, dont les conclusions nous intéressent individuellement et collectivement.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Rodolfo Nin Novoa, Ministre des affaires étrangères de la République orientale de l'Uruguay.

M. Nin Novoa (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat public ainsi que des efforts que vous avez déployés durant la présidence russe pour avancer dans l'examen des questions majeures inscrites à l'ordre du jour du Conseil.

Pour moi, c'est un honneur d'être ici aujourd'hui pour échanger des vues sur un thème d'une importance particulière pour la paix et la sécurité internationales, à savoir la menace terroriste au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. C'est l'une des plus grandes violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que des principes énoncés dans la Charte des

Nations Unies et de la coexistence pacifique entre nations et entre individus. Sa nature transitionnelle, ses modes d'action innovantes et son impact croissant au niveau international exigent une riposte immédiate de la communauté internationale et, en particulier, du Conseil de sécurité, l'organe auquel la Charte des Nations Unies confère la responsabilité première du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

L'Uruguay condamne le terrorisme dans toutes ses formes d'action et souligne qu'il importe que la communauté internationale prenne des mesures qui soient conformes à la Charte des Nations Unies et qui permettent de contrer les opérations des groupes terroristes.

Nous pensons que les ripostes élaborées par la communauté internationale ne doivent pas être exclusivement centrées sur la mise en œuvre de mesures coercitives conformément au droit international, mais doivent aussi offrir des solutions basées sur une approche globale qui tienne compte des facteurs structurels qui sont au fond et à l'origine de ce phénomène. La pauvreté, l'absence de possibilités d'emploi, l'exclusion sociale, la xénophobie, la discrimination et les difficultés d'accès à l'éducation créent un environnement favorable à la formation de nouveaux groupes terroristes et au recrutement de partisans. Nous sommes convaincus qu'en relevant ces défis, on empêchera aussi l'apparition de nouveaux foyers de tension liés aux facteurs structurels dont je viens de parler.

L'Uruguay prend note avec une vive préoccupation de l'escalade et de la brutalité des actions du groupe appelé État islamique, notamment de la destruction délibérée du patrimoine culturel de l'humanité. Nous condamnons avec la plus grande netteté la cruauté et le mépris de la dignité humaine dont fait montre ce groupe. C'est pourquoi il n'est guère possible, étant donné les agissements de l'État islamique, de s'en tenir au principe d'un règlement pacifique des différends et d'appeler à un dialogue et à une négociation avec une entité qui a adopté une claire stratégie de terreur. À cet égard, l'Uruguay souligne qu'il importe que la communauté internationale agisse en utilisant des moyens conformes à la Charte des Nations Unies pour mettre un terme aux agissements de ce groupe terroriste. La communauté internationale ne peut pas rester indifférente face à ces crimes et aux souffrances de leurs victimes.

Les attaques contre les populations civiles, en particulier les femmes et les enfants, perpétrées par Boko Haram sur le continent africain témoignent de la

terrible montée en fréquence, en brutalité, en cruauté et en virulence des agissements de ce groupe contre ces propres compatriotes. Il les soumet systématiquement à la terreur et viole leurs droits fondamentaux. L'Uruguay condamne ces agissements et réaffirme qu'il ne peut y avoir aucune justification religieuse, ethnique ou de toute autre sorte pour légitimer ces agissements. De même, l'Uruguay espère que ces actes barbares ne resteront pas impunis et que ceux qui s'en rendent responsables seront jugés et condamnés conformément aux normes en vigueur.

L'Uruguay appuie la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et il est en faveur d'actions visant à renforcer sa mise en œuvre; il est aussi conscient de l'importance d'une action collective. À cet égard, l'Uruguay voudrait annoncer qu'il réfléchit actuellement à l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le terrorisme qui lui permettra de participer efficacement aux efforts internationaux de lutte contre ce phénomène mondial.

Aucun État ou individu n'est prémuni contre une attaque terroriste ou assuré de ne pas en devenir victime. Nous devons agir ensemble immédiatement pour offrir réparation aux victimes et à leurs familles et empêcher de futures attaques afin de protéger leurs victimes potentielles.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Retno Lestari Priansari Marsudi, Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie.

M^{me} Marsudi (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat public.

L'instabilité et les conflits prolongés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord continuent de causer de nombreuses pertes humaines et matérielles. La communauté internationale doit œuvrer sans relâche et de concert au règlement de ce problème. Pour nous, une solution politique par des moyens diplomatiques est le seul moyen de régler les conflits. Nous croyons fermement qu'on ne peut parvenir à une paix durable que par le biais d'un processus pacifique. C'est pourquoi il nous faut créer un espace, une opportunité pour qu'un dialogue politique ouvert à tous et la réconciliation puissent avoir lieu. Il importe que le résultat d'un tel processus politique ouvert à tous et d'une telle réconciliation ne soit pas défini d'avance.

Pour ce qui nous concerne, l'Indonésie reste déterminée à appuyer le règlement pacifique du conflit au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, tout en respectant la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les États. Une myriade de problèmes se sont fait jour du fait de la poursuite de conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Des questions telles que l'afflux de migrants sans papiers, la montée de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et l'apparition de combattants terroristes étrangers montrent à quel point la situation peut avoir des répercussions considérables sur d'autres régions et menacer la paix et la sécurité internationales.

L'Indonésie estime que la clef, pour faire face à la montée en puissance de l'EIIL et au phénomène des combattants terroristes étrangers, se trouve dans la lutte contre leurs causes profondes. C'est la raison pour laquelle il est impératif d'engager un processus politique ouvert à tous. Nous avons également besoin d'adopter une démarche globale. Tout en reconnaissant le rôle du pouvoir de contraindre, l'Indonésie est persuadée que le pouvoir de convaincre est important en ce qui concerne les mesures de prévention dans la lutte contre le terrorisme. L'Indonésie croit à l'importance d'échanges multipartites dans le cadre des efforts visant à contrer l'idéologie terroriste. Le rôle des femmes, j'y insiste, doit être renforcé, car elles constituent un pilier clef de l'encadrement des enfants, et de l'inculcation de valeurs, d'un esprit de tolérance et d'une éducation. Le rôle des modérés et de la société civile doit également être encouragé dans le but d'opposer un contre-discours à la propagande terroriste.

L'Indonésie, pour sa part, a à cœur de remédier à l'engrenage de la radicalisation. Nous l'avons fait, entre autres choses, au moyen du dialogue interconfessionnel et en assurant l'enseignement de l'islam dans le cadre du système éducatif tout en soulignant que ses enseignements sont porteurs de bienfaits et de prospérité.

Pour répondre au phénomène montant de l'EIIL et des combattants terroristes étrangers, nous devons également renforcer la coopération internationale, en particulier en matière de renseignement, ainsi qu'entre les services de police compétents et les instruments juridiques. Nous devons également renforcer l'échange d'informations et de données d'expérience sur le plan de la législation relative aux combattants terroristes étrangers, œuvrer davantage à la promotion de la tolérance et de la modération et améliorer la sécurité aux frontières.

Au niveau international, le rôle de l'ONU doit être renforcé, notamment en améliorant la coordination entre les différents organes des Nations Unies liés à la lutte antiterroriste, ainsi qu'en assurant une synergie avec les initiatives de lutte antiterroriste extérieures au cadre des Nations Unies.

En conclusion, j'aimerais saisir cette occasion pour demander au Conseil de sécurité de consacrer plus de volonté politique, d'énergie et de temps au règlement des conflits par des moyens pacifiques et à la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, conformément au mandat et aux responsabilités que lui confère la Charte des Nations Unies.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Børge Brende, Ministre des affaires étrangères de la Norvège.

M. Brende (Norvège) (*parle en anglais*) : La guerre et les troubles civils au Moyen-Orient et en Afrique donnent aux groupes extrémistes la latitude de devenir une menace tout à fait hors de proportion avec leur force relative. Cela, au moins, est clair, même si l'ensemble du tableau de la montée exponentielle de l'extrémisme violent et du terrorisme est beaucoup plus complexe. Le passage de larges pans de territoire aux mains d'un groupe terroriste et les atrocités innombrables de ces criminels barbares doivent se voir contrer par un vaste éventail d'instruments, dont la force militaire.

C'est la raison pour laquelle la Norvège contribue à l'ensemble des cinq axes d'intervention arrêtés par la coalition mondiale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Un contingent militaire norvégien est désormais entièrement déployé en Iraq. Nous aidons à endiguer l'afflux de ressources financières et de combattants terroristes étrangers. Nous travaillons à contrecarrer la propagande de l'EIIL. Et nous appuyons les efforts visant à stabiliser les zones à risques en Iraq. Nous prenons également une part active aux efforts internationaux de lutte contre la radicalisation et l'idéologie pervertie des extrémistes.

Le fait d'être au chômage ne peut jamais être une excuse pour recourir aux méthodes du terrorisme. Mais si nous voulons couper les extrémistes de tout soutien, nous devons créer des emplois et des débouchés pour les jeunes générations. Conformément aux principes humanitaires, nous fournissons également une assistance considérable à l'Iraq, à la Syrie et aux pays voisins touchés. La communauté internationale

doit rester unie dans la lutte contre l'EIIL. Tous les acteurs partagent la responsabilité de ne pas créer de nouvelles complications sur le terrain ou de prendre la moindre initiative qui risque de se retourner contre le but recherché.

L'idée que l'EIIL constitue une menace imminente pour tous dans la région – et au-delà – est largement partagée. Nous devrions saisir cette occasion pour chercher des solutions aux conflits sous-jacents. Il était clair depuis le début que, en l'absence d'un processus politique véritablement fédérateur en Iraq, on ne pourrait venir à bout efficacement de l'EIIL. Il est tout aussi clair qu'une riposte efficace passe nécessairement par des progrès crédibles vers le règlement du conflit en Syrie. Des compromis sont nécessaires pour parvenir à une solution politique.

Il y a cinq jours, les dirigeants du monde se sont fixé d'ambitieux objectifs pour les 15 prochaines années. Malheureusement, il sera très difficile à la Syrie, à la Libye, au Yémen et aux autres pays déchirés par un conflit d'atteindre ces objectifs mondiaux. La corrélation entre sécurité et prospérité est évidente. Il y a quatre ans, la Syrie était un pays à revenu intermédiaire qui s'acheminait vers la réalisation de la quasi-totalité des objectifs du Millénaire pour le développement. Aujourd'hui c'est une catastrophe humanitaire. Ce que quatre années de guerre ont détruit, il faudra peut-être 40 ans ou plus pour le reconstruire.

Presque aucun pays en conflit n'a atteint les objectifs du Millénaire pour le développement. Mettre fin au conflit en Syrie – et aux conflits partout ailleurs – serait un pas considérable dans le sens de la réalisation des ambitieux objectifs énoncés vendredi dernier. Et vice versa : la lutte contre la pauvreté fait partie des outils les plus efficaces de prévention des conflits. Si nous créons des emplois et des débouchés et permettons aux jeunes de faire des études et d'avoir un mot à dire dans la façon dont leur pays est gouverné, nous éliminons du même fait des causes fondamentales d'instabilité, d'extrémisme et de conflit. Mais la population syrienne ne peut attendre 15 ans. Un règlement politique s'impose d'urgence.

Nous nous félicitons de ce que les membres du Conseil soient maintenant engagés dans des dialogues autour de ce que l'on devrait faire. Mais c'est seulement le commencement du commencement. Il ne peut être mis un terme à ce conflit que si tous les dirigeants réunis ici gardent intacte leur détermination de trouver des solutions même après avoir quitté New York et

traduisent rapidement cette détermination en actes. Nous le devons à la population syrienne, et nous nous le devons, pour notre propre sécurité.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Carlos Raúl Morales, Ministre des affaires étrangères de la République du Guatemala.

M. Morales (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Ma délégation vous remercie, Monsieur le Président, de l'initiative de ce débat et félicite la délégation de la Fédération de Russie de l'excellent travail qu'elle a réalisé durant le mois de septembre à la présidence du Conseil de sécurité. Je veux également remercier le Secrétaire général de son exposé, dans lequel il nous présente l'urgence qu'il y a à régler les conflits, et en particulier ceux qui se livrent actuellement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Il est déconcertant de voir comment une région naguère exaltée par une série de mouvements sociaux marquant une recherche de changements démocratiques se retrouve aujourd'hui dominée par l'instabilité et les conflits. Les conséquences de la violence dans la région ont été désastreuses pour la population civile. Malheureusement, nous avons été témoins de la façon dont la violence continue, le fondamentalisme, l'intolérance, l'exclusion et la destruction du tissu social sont devenus le quotidien de ces populations. Nous avons la conviction qu'il nous faut tous redoubler d'efforts pour rechercher des solutions politiques viables afin de modifier ces tendances, dans un cadre permettant d'assurer le respect des droits de l'homme et d'œuvrer à un avenir meilleur.

Le Guatemala a eu l'occasion de constater de première main comment, souvent, le Conseil de sécurité s'avérait impuissant à s'attaquer aux conflits à la racine, en raison bien souvent des sensibilités politiques de ses membres. Toutefois, nous avons également pu assister à des situations dans lesquelles il a été possible de trouver la volonté politique suffisante, au sein de ses membres, pour apporter les changements structurels nécessaires et combattre ainsi nombre des fléaux qui débouchent sur les conflits.

Il est évident que nous nous trouvons à un moment dans lequel il est nécessaire de rechercher cette volonté politique et de s'attaquer à fond aux questions épineuses qui contribuent à encourager la menace terroriste, à l'exemple de l'exclusion socio-économique, de la circulation des armes et des violations des droits

fondamentaux de la personne humaine. Ce sont ces problèmes, conjugués, qui ont été mis à profit pour faire avancer les points de vue des groupes qui préconisent l'extrémisme violent et menacent la paix et la sécurité.

Le Guatemala est d'avis que la communauté internationale, en particulier les membres du Conseil de sécurité, doit surmonter ses divergences et utiliser les mécanismes dont elle dispose pour rapprocher les parties aux conflits afin de trouver de nouveaux moyens de réduire la violence, d'alléger les souffrances des populations et de renforcer la confiance en faveur de la reprise des négociations politiques.

Nous sommes conscients du fait que le Conseil de sécurité peut influencer fortement le cours des événements sur le terrain, mais en fin de compte, la paix ne peut être préservée ou rétablie que par les parties potentielles aux conflits. En ce qui concerne les questions de guerre et de paix, la communauté internationale peut jouer un rôle déterminant, mais seuls les acteurs internes sont les maîtres de leur destin. Nous devons également reconnaître et traiter le nombre croissant de conflits communautaires et tribaux, ce qui nous oblige à évaluer la pertinence des instruments à la disposition du Conseil et les moyens par lesquels ils peuvent être mis en œuvre.

L'efficacité de notre lutte contre le terrorisme est liée à notre capacité à nous attaquer avec succès aux conditions qui alimentent ce phénomène. À cet égard, nous pensons que nous en sommes arrivés à compter sur un certain nombre d'outils multidimensionnels et opérationnels en vue de remédier à cette situation et de coopérer efficacement, en tenant compte des besoins et des particularités de chaque région. Toutefois, il faut garder à l'esprit qu'il n'est pas possible de lutter contre le terrorisme uniquement par la force militaire. La légitimité de l'action de l'Organisation des Nations Unies et de ses États Membres est essentielle, de même que la question de la responsabilité des personnes qui commettent ces actes.

Enfin, les circonstances changent, et les tendances sont rarement linéaires. Les circonstances et les tendances sont susceptibles d'être modifiées par des personnes ou par des institutions. Une combinaison judicieuse de politiques de la part du Conseil de sécurité peut prévenir les conflits ou entraîner l'interruption de certaines tendances. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons un Conseil de sécurité qui est appelé à agir et à rechercher l'instauration d'une paix durable s'appuyant sur des fondements solides.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S.E. M^{me} Marina Kaljurand, Ministre des affaires étrangères de la République d'Estonie.

M^{me} Kaljurand (Estonie) (*parle en anglais*) : À l'instar de nombreuses autres nations, l'Estonie est profondément préoccupée par la récente vague de terrorisme agressif et d'extrémisme violent. Suite à l'initiative du Président Obama en septembre dernier (voir S/PV.7272), nous nous sommes réunis ici pour discuter des diverses menaces que font peser les terroristes, en particulier l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), et pour souligner le rôle mondial et global de l'Organisation des Nations Unies dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme radical. Le principal texte adopté à l'issue de cette séance a été l'adoption de la résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité visant de mettre fin au financement des groupes terroristes, ainsi qu'au recrutement et aux déplacements des combattants terroristes étrangers. Aujourd'hui, nous pouvons dresser le bilan de la mise en œuvre de cette importante résolution. En Estonie, l'inclusion des clauses et des dispositions de la résolution dans notre législation nationale est presque achevée.

Notre objectif commun est d'instaurer la paix et la sécurité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en luttant efficacement contre la menace terroriste dans la région, qui émane de l'EIIL et d'autres groupes terroristes. Hier, nous avons organisé un sommet de la coalition internationale pour lutter contre l'EIIL, preuve de la détermination de la communauté internationale face à la menace terroriste. Nous nous félicitons de cette approche, car l'EIIL est sans nul doute la menace terroriste la plus importante et la plus compliquée pesant sur la paix et la sécurité dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et au-delà. Nous devons arrêter ce mouvement brutal et agressif qui tue des innocents et provoque de grandes vagues de réfugiés.

Tout en soulignant la nécessité de la coopération internationale pour faire face à l'EIIL, nous devons tirer le meilleur parti de nos ressources et de nos capacités et éviter de prendre de dangereuses mesures parallèles. L'Estonie soutient la coalition existante et ses groupes de travail. La coopération doit se poursuivre dans ce cadre. Le terrorisme appelle une réponse unifiée et cohérente à l'échelle mondiale. Seule une coopération étroite, intensive et bien coordonnée entre les nations et les organisations internationales pourra produire des résultats concrets.

Il est clair également que la stabilité à long terme et l'élimination de toute forme de manifestation du terrorisme et de l'extrémisme violent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ne seront possibles que si l'on remédie aux tensions persistantes qui existent entre les différents groupes politiques, ethniques et religieux non extrémistes. En Syrie, en Libye et au Yémen, le meilleur moyen de lutter plus efficacement contre l'EIIL et d'autres extrémistes serait de trouver des solutions politiques aux conflits en cours. Pour ce faire, nous devons appuyer les efforts déployés par les Nations Unies.

Il y a un autre aspect à ajouter à cela. Il est vrai qu'à l'heure actuelle, tous ces phénomènes naissent souvent dans l'ensemble du Moyen-Orient, où l'Islam en tant que religion est malheureusement utilisé pour dissimuler des objectifs terroristes. Mais nous devons répondre à ces problèmes de façon plus générale – l'ONU en tant qu'acteur mondial doit maintenir une approche globale en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent partout dans le monde afin de combattre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, indépendamment de ses motivations politiques, historiques, religieuses ou ethniques.

Pour terminer, je tiens à souligner que l'Estonie se félicite de l'action menée par le Secrétaire général de l'ONU dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, ainsi que de l'élaboration d'un plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent et félicite aussi la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme d'avoir organisé tout au long de l'année une série de réunions internationales sur cette question.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S.E.M. Timo Soini, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Finlande,

M. Soini (Finlande) (*parle en anglais*) : Nous vivons dans un monde de plus en plus interdépendant. Les problèmes de sécurité qui surgissent dans un pays nous touchent tous. En dernière analyse, c'est au Conseil de sécurité qu'incombe la responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales. Il va sans dire que nous partageons tous la responsabilité de réagir face à des défis anciens et nouveaux posés à la sécurité. L'inaction n'est pas une option.

Aujourd'hui, la situation est intolérable dans de nombreuses régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Je tiens à féliciter et à soutenir avec force

les efforts de médiation déployés par l'ONU dans les crises dans la région. Les travaux des envoyés et des représentants spéciaux de l'ONU sont très appréciés dans le règlement des conflits.

Notre objectif principal doit porter sur les causes profondes des conflits. Des millions de jeunes sont sans emploi et manquent de perspectives d'avenir. Cela peut conduire à leur exclusion de l'activité économique, sociale et politique. Malheureusement, les organisations terroristes exploitent à leur profit le mécontentement et la marginalisation. La démocratie, les droits de l'homme et un développement économique sans exclusive sont les éléments fondamentaux de sociétés stables. Le mot clef est la participation sans exclusive. Il est essentiel d'utiliser pleinement le potentiel de la société, en particulier lorsqu'il s'agit de traiter de problèmes sociaux difficiles. Je tiens à souligner combien il importe que les femmes participent pleinement aux processus de prise de décisions. Je suis fermement convaincu que la participation à égalité des hommes et des femmes est nécessaire pour parvenir à une paix durable.

Par ailleurs, les chefs religieux et traditionnels sont souvent des représentants importants et influents des communautés locales en ce qui concerne les questions relatives à la paix et à la médiation. La Finlande a parrainé la création du réseau des chefs religieux et traditionnels qui œuvrent pour la paix, qui réunit des chefs religieux et traditionnels, hommes et femmes, dans leurs efforts pour ramener la paix dans les zones de conflit.

Il faut également mener une action déterminée contre les groupes terroristes, tel l'État islamique d'Iraq et du Levant. Parallèlement, nous devons veiller à ce que toutes les mesures antiterroristes respectent le droit international, le droit des droits de l'homme, le droit des réfugiés et le droit international humanitaire. L'état de droit et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont des composantes indispensables de la lutte contre le terrorisme.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Henryka Mościcka-Dendys, Sous-Secrétaire d'État au Ministère des affaires étrangères de la République de Pologne.

M^{me} Mościcka-Dendys (Pologne) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier la Russie d'avoir convoqué le débat fort opportun d'aujourd'hui sur des questions de grande importance pour la paix et la sécurité internationales.

L'histoire nous enseigne que les peuples n'acceptent pas de vivre indéfiniment sous un régime autoritaire, qui tolère le mépris du droit, accepte la violence et renonce à toute ambition à une vie meilleure. L'expérience de la Pologne et d'autres pays d'Europe centrale et orientale ayant un jour vécu sous joug étranger – soviétique, en l'occurrence – est la meilleure preuve que les régimes illégitimes ne sont pas éternels.

Les révolutions arabes ne sont pas à l'origine de la menace terroriste. Toutefois, elles ont entraîné un vide politique qui crée les conditions propices à l'essor de l'extrémisme violent et du terrorisme. Plus les crises au Moyen-Orient et en Afrique du Nord perdureront, plus les sociétés des pays de cette région seront divisées et violentes. C'est précisément de ce processus que se nourrissent Daech et Al-Qaïda.

Compte tenu de cette situation, nous devons nous demander comment parvenir à une désescalade de ces conflits, en tenant compte des différents acteurs extérieurs impliqués et de leurs intérêts contradictoires. Répéter à l'envi qu'il faut trouver une solution politique ne fera pas avancer les choses, de même qu'une riposte exclusivement sécuritaire ne suffira pas à régler les problèmes posés par les combattants étrangers, le terrorisme et l'extrémisme. Nous devons travailler à une stratégie globale qui s'attaque à certaines des causes profondes, telles les inégalités socioéconomiques, et qui garantisse l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Sans une solution globale et inclusive, comprenant des éléments à la fois politiques et relatifs au développement, il ne sera pas possible d'instaurer une paix durable dans la région.

Lorsque nous envisageons une solution pacifique aux conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, nous ne devons pas oublier ces aspects que sont la diversité, la citoyenneté, l'égalité, les valeurs communes telles que la tolérance, la paix et la stabilité, le respect et l'acceptation de l'autre, la solidarité et l'identité. Nous devons améliorer notre capacité de prévenir et combattre l'extrémisme violent par la promotion d'une culture de la démocratie, du dialogue et des droits de l'homme. Il faut insister à cet égard sur le rôle des femmes, qui représentent une grande composante de la société et sont principalement en charge de l'éducation fondamentale.

Nous estimons qu'il faut mettre davantage l'accent sur la prévention du terrorisme, en analysant et en combattant les facteurs qui permettent sa propagation. Le plus important est d'endiguer le recrutement par les

groupes terroristes. Pour ce faire, nous devons veiller avant tout à garantir un avenir stable à la jeunesse.

Il convient de reconnaître que, d'un point de vue idéologique, encourager les processus de déradicalisation est avant tout un droit et une obligation des pays arabes et musulmans. S. M. le Roi Abdullah II a évoqué cette question devant le Parlement européen en février dernier. L'éducation, la promotion d'une culture de paix et de respect de l'autre, et la reconnaissance du rôle des chrétiens au Moyen-Orient en tant que partie intégrante de la civilisation mondiale, sont les grandes lignes proposées par Sa Majesté en vue de renforcer les efforts. Plusieurs projets utiles ont déjà été lancés à cet égard, et je voudrais en mentionner quelques-uns.

Un bon exemple de cette nouvelle façon de penser a été la convocation du Forum mondial sur la jeunesse, la paix et la sécurité, en août en Jordanie. La déclaration d'Amman sur la jeunesse, adoptée à cette rencontre, est la première du genre à aborder les questions de la jeunesse et de la consolidation de la paix. Elle appelle à la pleine participation de la jeunesse et des organisations de jeunes sur les questions relatives à la paix et à la sécurité. Le principe directeur est de créer un espace permettant un dialogue intergénérationnel véritable fondé sur la compréhension et le respect mutuels, dans le but de prévenir la violence et l'extrémisme.

Un autre exemple qui mérite d'être mentionné est le Centre international d'excellence pour la lutte contre l'extrémisme violent, ou Hedayah, créé en décembre 2012 à Abou Dhabi, et qui met fortement l'accent sur la lutte contre l'extrémisme violent par le dialogue, la formation et la recherche. Hedayah se consacre à des sujets d'actualité comme la lutte contre le phénomène des combattants étrangers et l'extrémisme violent par l'éducation.

La Pologne appuie les efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et la radicalisation. Nous accordons beaucoup d'importance à la coopération étroite que nous entretenons avec l'ONU, l'Union européenne et nos partenaires stratégiques à cet égard. Nous sommes depuis longtemps des avocats du changement, notamment parce qu'il n'y a pas si longtemps que nous avons réussi notre transformation politique et économique. La Pologne est prête à partager son expérience.

Enfin, autre aspect important, il me faut évoquer un autre problème lié à la montée de l'extrémisme, celui de la destruction du patrimoine culturel mondial. Je

profite de cette déclaration au Conseil pour condamner une fois de plus vigoureusement les actes de destruction barbares du patrimoine mondial qui ont été perpétrés au Moyen-Orient et en Afrique. Saccager le patrimoine culturel de quiconque revient à saccager le patrimoine culturel de toute l'humanité. Ces actes sont des crimes de guerre et leurs auteurs devront rendre des comptes pour leurs méfaits révoltants.

Je voudrais également exprimer le ferme appui de la Pologne à l'action de l'UNESCO pour sauvegarder le patrimoine culturel en Syrie et en Iraq, et rappeler que la déclaration conjointe sur la destruction du patrimoine culturel, présentée par la Pologne au nom d'un groupe de pays issus de différentes régions du monde, a recueilli l'appui sans précédent de 137 États à la vingt-huitième session du Conseil des droits de l'homme. L'UNESCO mobilise l'appui de la communauté internationale afin de protéger le patrimoine dans les zones où il est menacé par l'extrémisme. Toutefois, une nouvelle stratégie sur les moyens de renforcer l'action de protection de la culture menée par l'Organisation en cas de conflit armé s'avère indispensable.

En conclusion, je voudrais insister sur le fait que ce n'est que grâce à une volonté commune et inébranlable que nous pourrions concrétiser notre vision d'un monde débarrassé du fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent. La Pologne est disposée à continuer de participer aux efforts internationaux pour atteindre cet objectif important.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Margot Wallström, Ministre des affaires étrangères du Royaume de Suède.

M^{me} Wallström (Suède) (*parle en anglais*) : La Suède s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne, mais je voudrais faire les observations supplémentaires suivantes à titre national.

Je voudrais commencer par remercier la présidence russe d'avoir organisé cette séance ministérielle sur la lutte contre la menace terroriste au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Je vais me concentrer sur deux aspects qui nous tiennent plus particulièrement à cœur. Premièrement, nous devons intensifier nos efforts pour trouver un règlement politique et mettre fin à la guerre civile en Syrie et à la violence en Iraq. Dans le cas de la Syrie, il est inadmissible que le conflit en soit maintenant à sa cinquième année. Le Conseil de sécurité doit prendre ses responsabilités conformément à la Charte des

Nations Unies. Le bain de sang doit s'arrêter. L'Envoyé spécial Staffan de Mistura mérite tout notre soutien à l'appui de ses efforts pour trouver une solution politique et faire appliquer d'urgence le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe).

Le Conseil de sécurité devrait approuver la création d'un groupe de contact international à l'appui des quatre groupes de travail mis en place par M. de Mistura. J'invite les acteurs clefs, notamment les États-Unis, la Russie, l'Arabie saoudite et l'Iran, à y participer. L'Union européenne devrait également s'impliquer activement. Le but final est de parvenir à une transition politique véritable qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien, y compris les femmes, et qui lui permette de décider de son avenir, démocratiquement et en toute indépendance.

Le régime syrien doit contribuer à la lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et le terrorisme en mettant fin à ses attaques contre les civils et en s'engageant en faveur d'une transition politique véritable. N'oublions pas que le régime syrien est responsable dans une très grande mesure des atrocités commises en Syrie, atrocités qui pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité et que la communauté internationale ne peut pas tolérer. En Iraq, les efforts militaires et de stabilisation devraient être étayés par un processus politique de réconciliation nationale et des politiques sans exclusive. Le Premier Ministre Al Abadi a pris des mesures audacieuses pour associer la communauté sunnite et tous les autres groupes à la gouvernance de l'Iraq. La Suède continuera de jouer un rôle actif au sein de la coalition contre l'EIIL en Iraq. Nous participons au groupe sur la stabilisation – l'une des clefs d'un Iraq démocratique, stable et unifié. Hier, le Premier Ministre suédois a promis 4 millions de dollars au Fonds de stabilisation pour l'Iraq du Programme des Nations Unies pour le développement. Nous sommes un donateur de premier plan en matière d'aide humanitaire; et nous prenons part aux initiatives de formation militaire menées par la coalition dans le nord de l'Iraq.

Deuxièmement, nous devons combattre les violences généralisées et systématiques contre les femmes et les enfants. En utilisant les filles et les femmes comme esclaves sexuels et en employant le viol comme arme de guerre, le régime syrien et les groupes terroristes tels que l'EIIL ont commis des violations flagrantes des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Cette question n'est pas nouvelle pour moi – pas plus, je crois, que pour qui que ce soit ici. Au cours des exposés que j'ai présentés au Conseil de sécurité en ma qualité autrefois de Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, j'ai souligné que mes visites sur le terrain m'avaient appris que la violence sexuelle était souvent considérée comme quelque chose d'inévitable, comme quelque chose dont on ne peut pas parler, ou comme un crime de moindre importance.

Or aujourd'hui, le recours à la violence sexuelle a atteint des niveaux horribles et elle n'est pas seulement tolérée, mais ouvertement ordonnée comme méthode de guerre. Cette question doit être maintenue à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, car elle relève de la paix et la sécurité internationales. La Suède accueille très favorablement l'annonce du Secrétaire général hier concernant la présentation d'un plan d'action global sur la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. J'exhorte les États Membres à soutenir les efforts de la Représentante spéciale, M^{me} Bangura. La Suède est déterminée à renforcer son appui aux victimes et aux rescapés de la violence sexuelle. Les auteurs de violences sexuelles doivent répondre de leurs actes et il faut mettre un terme à l'impunité.

Quand on se penche sur la région du Moyen-Orient tout entière, on constate qu'il y a aussi d'autres conflits – en Libye et au Yémen – qui nécessitent bien entendu un règlement politique urgent. Aujourd'hui, nous parlons de la menace immédiate que représente l'EIIL. Mais au-delà, nous devons également régler les problèmes de sécurité plus vastes que connaît la région. Il convient de raviver le processus de paix au Moyen-Orient, d'appuyer la bonne gouvernance, de renforcer les processus de restauration et de consolidation de la paix après un conflit, ainsi que de lutter contre les changements climatiques et de trouver des solutions aux problèmes de gestion de l'eau.

Pour terminer, je tiens à dire que les valeurs de la démocratie, des droits de l'homme et de l'égalité restent notre ligne de défense la plus efficace contre le terrorisme. Et ces valeurs ne pourront se matérialiser dans les faits que par des règlements politiques fondés sur la réconciliation et l'ouverture.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sebastian Kurz, Ministre fédéral de l'Europe, de l'intégration et des affaires étrangères de la République d'Autriche.

M. Kurz (Autriche) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier la présidence russe du Conseil d'avoir convoqué cet important débat. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, jamais nous n'avons vu autant de personnes fuir désespérément des zones de conflit pour sauver leurs vies. Elles sont près de 60 millions dans le monde actuellement à se trouver dans cette situation. Pour la seule année 2014, 13,9 millions de personnes sont venues grossir les rangs des déplacés, soit quatre fois plus que l'année précédente. Nous sommes témoins d'un exode massif, en particulier entre tout le Moyen-Orient et l'Europe, et principalement via la Turquie, la Grèce et les pays des Balkans occidentaux.

Cet exode de masse renferme des aspects préoccupants pour les pays d'origine, de transit et de destination. Pour les pays d'origine, il accroît la fuite des cerveaux, et pour les sociétés et les systèmes sociaux des pays de transit et de destination, il pose un défi de taille.

Nous savons tous quel a été le principal déclencheur de cet exode de masse : la guerre barbare en Syrie et les horreurs commises par Daech en Iraq et en Syrie. Pour faire face à ce défi, je crois qu'il nous faut nous attaquer aux sources du problème et agir de manière unifiée.

Premièrement, nous devons en combattre les causes profondes dans les pays d'origine. Dans le cas de la Syrie, cela signifie que nous devons intensifier notre lutte contre Daech et d'autres groupes terroristes. L'Autriche prend une part active à la coalition mondiale pour lutter l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL). Nous ne pouvons pas proposer d'assistance militaire, mais nous avons récemment augmenté notre aide, en envoyant davantage d'assistance humanitaire, d'équipements de protection et de détecteurs de mines. Mais nous devons également mener cette lutte au sein de nos sociétés. Nous devons faire plus pour endiguer le flux de combattants terroristes étrangers et pour tarir l'appui financier dont bénéficient leurs organisations.

Deuxièmement, il nous faut parvenir à une plus grande unité au plan international. Notre première priorité devrait être de mettre rapidement fin à l'effusion de sang. À cet égard, nous avons besoin d'un leadership clair de la part du Conseil de sécurité. Nous ne pourrions vraiment faire évoluer la situation que si les États-Unis et la Russie regardent dans la même direction. Nous avons besoin d'un mandat clair non seulement pour lutter contre Daech mais également pour protéger les

civils, notamment grâce à l'établissement de zones de sécurité et de zones tampons. L'Autriche est prête à contribuer à une opération de ce type dans la région sous mandat de l'ONU.

La conclusion positive des négociations entre les gouvernements des E3+3 et l'Iran à Vienne nous donne une lueur d'espoir. Puisqu'il a été possible, sur la question iranienne, de trouver un règlement diplomatique négocié, cela devrait l'être également pour la Syrie. Les progrès sont difficiles mais pas impossibles. Nous devons prendre les choses résolument en main et nous unir pour mettre fin à la guerre en Syrie et lutter contre le terrorisme. Nous le devons aux victimes du terrorisme, aux innombrables personnes qui ont dû fuir leurs maisons, et à nos propres populations, afin de répondre à leurs besoins en matière de sécurité.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Valentin Rybakov, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République du Bélarus.

M. Rybakov (Bélarus) (*parle en russe*) : Pour commencer, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir invité un grand nombre d'États Membres à débattre au Conseil de ce sujet grave et pressant.

Dans la région du Moyen-Orient, le terrorisme existe aujourd'hui sous la forme d'un État ou presque. Globalement, le terrorisme est désormais une arme de destruction massive d'un type nouveau, qui vise la destruction des populations, du patrimoine culturel mondial et de l'avenir de régions tout entières. Les terroristes ont tué des dizaines de milliers de musulmans, de chrétiens, de yézidis et de représentants d'autres groupes ethniques et confessionnels.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est précisément au Moyen-Orient que la menace de l'emploi d'armes de destruction massive classiques est la plus forte. L'absence de progrès sur des questions telles que la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ou la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres types d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, et l'échec, cette année, des travaux de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires sont autant de preuves flagrantes d'une dynamique rétrograde en ce qui concerne l'établissement d'un dialogue global pour garantir la sécurité internationale

non seulement au Moyen-Orient et Afrique du Nord, mais dans le monde entier.

Soyons honnêtes. Aujourd'hui, les vraies raisons de l'éclatement de la crise dans la région sont en train d'être remplacées, ce qui, objectivement, entrave la quête d'un règlement à long terme. Certains problèmes sont artificiellement mis en avant, tandis que d'autres sont habilement passés sous silence. En conséquence, une réalité parallèle est en train d'émerger à plusieurs niveaux – et la première victime de cette réalité parallèle est la vérité. L'imposition artificielle et par la force de certaines valeurs aux populations, le discrédit jeté sur des gouvernements légitimement élus, ainsi que l'appui apporté à des groupes terroristes sont autant de raisons qui ont entraîné l'aggravation d'une situation déjà difficile dans la région.

Nous sommes convaincus qu'il est des concepts dont il est inacceptable, voire criminel, de parler à demi-ton; dans le cas qui nous occupe, noir, c'est noir. Le terrorisme détruit sans pitié l'intégrité du système international de sécurité. Appuyer certaines organisations terroristes pour lutter contre d'autres ne peut avoir que des conséquences négatives. De la même manière, fragmenter les efforts de lutte antiterroriste en formant des coalitions qui ne font que défendre leurs propres intérêts politiques et y faire participer des entités non étatiques ne fait que renforcer la menace du terrorisme et de l'extrémisme. À cet égard, nous estimons que la seule option viable est de prendre des mesures basées sur les décisions du Conseil de sécurité. De son côté, le Bélarus déploie des efforts constants pour renforcer la paix et la sécurité internationales, en particulier dans sa région.

Nous reconnaissons que l'ONU est la coordonnatrice principale de la lutte contre le terrorisme, et nous attachons une importance particulière au développement et au renforcement de la coopération internationale dans ce domaine. L'adhésion du Bélarus aux principaux traités internationaux de lutte contre le terrorisme dans le cadre de l'ONU et le plein respect de ses obligations en vertu des dispositions de ces traités et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ont créé une base solide pour la poursuite d'une lutte globale contre le terrorisme. Notre pays est une partie active aux accords et programmes régionaux de lutte contre le terrorisme et aux autres efforts déployés dans le cadre de la Communauté d'États indépendants (CEI), de l'Organisation du Traité de sécurité collective et

de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Compte tenu de l'intensification continue des activités terroristes, nous appelons l'attention sur la résolution 1540 (2004), qui porte sur la lutte contre la prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques et vise à empêcher que ces armes ne tombent entre les mains d'organisations terroristes. Selon nous, cette résolution est directement liée au thème du présent débat.

On ne peut oublier des formes de terrorisme telles que le cyberterrorisme, car l'interdépendance dans le domaine de l'information et des communications mondiales pourrait permettre à des terroristes de se procurer des armes de destruction massive, ce qui provoquerait une catastrophe de portée mondiale.

En janvier 2013, le Bélarus, en collaboration avec le Bureau des affaires de désarmement, le Comité exécutif de la CEI et le secrétariat de l'OSCE, a organisé un atelier à l'intention des États membres de la CEI pour permettre un échange d'expériences concernant la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004). Nous prévoyons de continuer à organiser ce type d'événements sur la question à Minsk.

Enfin, nous estimons qu'il faut souligner les points suivants. Le Bélarus appelle chacun d'entre nous à ne pas oublier que nous sommes les États Membres de l'Organisation des Nations Unies – je mets l'accent sur les mots « Nations Unies ». S'agissant de la question du maintien de la paix et de la sécurité internationales, il n'existe pas d'observateurs oisifs de la lutte contre le terrorisme, et il ne saurait y en avoir. La contribution de chaque État à ces efforts cruciaux revêt une importance exceptionnelle.

Finalement, compte tenu des événements récents, nous saluons la participation active d'autres États à la lutte contre le terrorisme, en particulier dans les cas où cette participation se fait à la demande de gouvernements légitimement élus.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Aurelia Frick, Ministre des affaires étrangères de la Principauté du Liechtenstein.

M^{me} Frick (*parle en anglais*) : Depuis des décennies, les conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont de profondes répercussions sur la vie et les moyens de subsistance des peuples de cette région. Ces dernières années, de nouvelles vagues de violence ont

provoqué une crise humanitaire et des déplacements de populations jamais vus depuis la Seconde Guerre mondiale, en particulier en Syrie, en Iraq, en Libye, au Yémen et à Gaza. Les menaces terroristes qui planent sur ces pays et en émanent ont atteint un niveau sans précédent, et de vastes territoires sont contrôlés par des extrémistes brutaux. La communauté internationale se penche depuis longtemps sur la situation au Moyen-Orient, mais souvent en vain. En conséquence, les incidences de l'instabilité sont plus évidentes et plus largement ressenties que jamais.

Les raisons de cette situation dramatique sont extrêmement complexes. Des solutions durables exigeront également de déployer des efforts à l'extérieur du cadre du Conseil de sécurité. Néanmoins, la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord entre tout à fait dans le domaine de compétence du Conseil de sécurité. L'efficacité de son action dans ce domaine sert à évaluer l'ensemble de sa performance. Je souhaite faire quelques brèves observations à cet égard.

Un grand nombre des conflits qui touchent la région, plus particulièrement la guerre en Syrie, peuvent être considérés comme des échecs de la diplomatie préventive. Ce n'est pas une critique des envoyés des Nations Unies et de leurs équipes. Ils font de leur mieux dans des circonstances désespérées. Le problème principal est plutôt que la diplomatie préventive a souvent été mobilisée trop tard et n'a pas reçu un appui politique et financier suffisant. Cette situation est profondément regrettable, car nous savons que la diplomatie peut être efficace face aux crises les plus complexes, comme cela s'est récemment vérifié avec la signature d'un accord sur le programme nucléaire iranien. Une mise en œuvre efficace sera évidemment essentielle, et ce processus pourrait se heurter à des difficultés ou être retardé. Néanmoins, cet accord historique devrait ouvrir la voie au renforcement de la collaboration sur d'autres questions stratégiques qui touchent la région.

Les conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord se caractérisent par des contextes historiques et des alliances géopolitiques complexes. Les intérêts des membres du Conseil sont souvent en jeu, ce qui n'est pas exactement un catalyseur propre à la prise de décisions efficaces. Pourtant, le Conseil est un organe collectif chargé de maintenir la paix et la sécurité au nom de tous les États Membres de l'ONU. Le Conseil n'est pas censé servir poursuivre des objectifs politiques nationaux. Ceci est particulièrement vrai des situations

dans lesquelles les populations civiles sont victimes de crimes à grande échelle.

Je souhaite donc rappeler aux membres du Conseil, ainsi qu'aux autres États Membres de l'ONU, qu'ils sont invités à appuyer le projet de code de conduite sur l'attitude à adopter par le Conseil de sécurité en cas de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, qui a été élaboré par le Groupe Responsabilité, cohérence et transparence. Ce code appelle les membres à prendre l'engagement politique volontaire d'appuyer l'action du Conseil face à de telles situations. En d'autres termes, il s'agit de s'engager à ne pas laisser tomber les civils victimes d'attaques. J'espère que cela permettra également de renforcer la détermination des membres du Conseil à surmonter leurs divisions et de renforcer le sentiment d'appropriation des membres non permanents.

Les conflits dans la région sont également marqués par un niveau d'impunité extrêmement élevé. Les auteurs des crimes les plus graves craignent davantage les représailles de leurs ennemis qu'un éventuel procès devant un tribunal. Nous devons faire de la lutte contre l'impunité un fondement de nos efforts et faire savoir aux victimes qu'elles ne sont pas oubliées. Les ratifications du Statut de Rome revêtent de l'importance à cet égard. Un renvoi par le Conseil de sécurité de la situation en Syrie à la Cour pénale internationale, complété par d'autres initiatives visant à garantir l'application du principe de responsabilité, est une option évidente. Les arguments contraires avancés à cet égard – « ne faisons pas ingérence pas dans le processus politique » – ont été invalidés par la réalité sur le terrain.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Tzipi Hotovely, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'État d'Israël.

M^{me} Hotovely (Israël) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Gouvernement russe d'avoir organisé cet important débat sur un sujet qui préoccupe profondément tous les pays et les peuples épris de paix.

Le fléau de la terreur n'est pas nouveau pour Israël. Depuis avant la création de notre État et tout au long de notre existence, nous avons été confrontés à une campagne de terreur incessante. Le Moyen-Orient et l'Afrique sont en proie à une vaste expansion de la terreur. Les groupes terroristes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL), les militants houthistes, le Hamas et le Hezbollah ont une dimension territoriale qui pose un problème particulier. Par ailleurs, la terreur qu'inspirent des groupes tels qu'Al-Qaïda et l'EIL

touche des contrées aussi éloignées que l'Australie, la Belgique, la France et d'autres. Si certains ont d'abord pensé que le prétendu Printemps arabe donnerait naissance à un nouveau Moyen-Orient démocratique, la vaste propagation de régimes terroristes dans toute la région est un rappel alarmant à la réalité.

Israël est entouré de groupes terroristes. Ces groupes se situent à toutes ses frontières : le Hezbollah et le Front el-Nosra au nord, l'EIL au Sud et le Hamas à Gaza. L'année dernière, nous avons reçu un triste rappel de la magnitude de la menace qui pèse sur nous lorsque le Hamas a lancé des milliers de missiles contre des cibles civiles israéliennes et creusé un tunnel sous la frontière pour s'attaquer à des civils israéliens innocents.

Israël a lutté contre cette menace monumentale posé à sa sécurité tout en respectant le droit international, et en allant dans bien des cas largement au-delà de ses exigences. Peut-être cela explique-t-il pourquoi un grand nombre de démocraties ont exprimé le souhait d'apprendre de notre expérience. Un des principaux problèmes est le fait que les groupes terroristes exploitent et manipulent souvent les principes du droit international pour servir leurs intérêts. Par exemple, durant la guerre de Gaza en 2014, le Hamas a retourné les principes du droit international humanitaire lorsqu'il a attaqué Israël, utilisant à outrance des boucliers humains et lançant des attaques délibérées contre des civils innocents dans des installations de l'ONU, sur des terrains de jeu, dans des hôpitaux, des mosquées et des écoles.

À l'instar d'un gang de malfaiteurs, les terroristes du Moyen-Orient ne seraient rien sans leur parrain, l'Iran. L'Iran, revitalisé par l'accord qu'il a conclu récemment avec le P5+1, n'a pas caché ses intentions de profiter de l'allègement des sanctions pour renforcer son appui au terrorisme, en particulier à ceux qui commettent des actes terroristes en son nom dans la région et ailleurs. Pour éliminer cette menace terroriste, les États modérés du Moyen-Orient doivent œuvrer de concert en luttant contre l'extrémisme et en s'attaquant à ses causes profondes – l'absence de démocratie et d'état de droit, l'absence de droits de la femme et l'absence d'une éducation encourageant la tolérance.

La société palestinienne, au sein de laquelle le Hamas et d'autres groupes terroristes bénéficient d'un appui solide, illustre les effets d'une éducation incitant à la violence et l'extrémisme. Toute société où les places publiques portent les noms d'individus qui ont commis des massacres et où les enfants sont encouragés à devenir

des martyrs – shahid – deviendra forcément un terrain fertile pour l'extrémisme et le terrorisme.

Le terrorisme a deux objectifs principaux : tuer et décourager. Parmi les nombreux éléments nécessaires pour vaincre le terrorisme, il y en a un qui se démarque, à savoir la clarté – la clarté s'agissant des objectifs poursuivis et la clarté en termes de conviction morale. Uni, le monde démocratique peut contenir cette vague de terreur qui déferle sur le Moyen-Orient et qui représente une menace pour la communauté internationale dans son ensemble. Pour y parvenir, il faut adapter les normes et les lois internationales au caractère en pleine évolution de la guerre au XII^e siècle, et en particulier aux défis particuliers qui se posent dans le cadre des conflits contre des rivaux qui brouillent délibérément les distinctions entre militaires et non-combattants. À cet égard, Israël souhaite continuer à jouer un rôle actif dans les travaux des organes des Nations Unies dans le cadre de leur stratégie internationale contre le terrorisme.

Dans le cadre de la lutte de la démocratie contre le terrorisme, il faudra toujours trouver le bon équilibre entre les libertés civiles et la sécurité nationale. Depuis des décennies, Israël fait face à ce dilemme et a réussi à protéger ses populations civiles contre le terrorisme tout en respectant l'état de droit. Tous les pays confrontés actuellement à la menace du terrorisme font face à des défis similaires.

Comme Israël l'a appris durant sa longue guerre contre le terrorisme, la source ultime de notre capacité à vaincre la terreur réside dans notre respect pour le caractère sacré de la vie humaine et notre détermination à lutter sans merci contre tous ceux qui cherchent à la profaner, même quand ils essaient cyniquement d'utiliser nos propres principes contre nous. C'est cette détermination qui, en fin de compte, permettra au monde démocratique de l'emporter.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Albert Koenders, Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas.

M. Koenders (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Le Royaume des Pays-Bas s'associe à la déclaration prononcée par l'observateur de l'Union européenne.

Le terrorisme et l'extrémisme violent sont des questions d'actualité pour le Conseil de sécurité. Par conséquent, je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion qui nous est donnée d'en débattre aujourd'hui. Je voudrais aborder trois questions :

le terrorisme, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme et l'état de droit.

Les Pays-Bas condamnent fermement toutes les attaques perpétrées par quelque organisation terroriste que ce soit. Ces attaques ont des effets désastreux sur la paix, la justice et le développement. Propulsé dans la vie des gens par le pouvoir des médias sociaux et d'Internet, le terrorisme n'a pas de frontières morales ou géographiques. Les organisations terroristes s'en prennent à nos croyances et à nos valeurs, y compris – et peut-être surtout – celles des peuples du Maghreb et du Machreq. En conséquence, nous nous félicitons de la résolution 2199 (2015), adoptée à l'initiative de la Fédération de Russie. Elle enjoint les États Membres de prendre des mesures pour empêcher les groupes terroristes de recevoir des dons et de profiter du commerce de pétrole et d'antiquités, ainsi que des enlèvements contre rançons. Nous savons tous que ces activités se poursuivent. Nous devons continuer à mettre en œuvre cette résolution à la lettre et avec précision.

Nous devons agir collectivement contre ceux qui réduisent les femmes et les enfants en esclavage, qui décapitent des civils innocents et qui détruisent notre patrimoine culturel. Ce dimanche, les Pays-Bas ont accédé à la coprésidence du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, succédant aux États-Unis. Ce Forum vise à réduire la vulnérabilité des peuples du monde entier face au terrorisme en prévenant et en combattant les actes terroristes et en engageant des poursuites pour ces actes. En outre, ce Forum a pour but de lutter contre l'incitation au terrorisme et le recrutement de terroristes. Nous sommes fiers et honorés d'avoir accédé à ces fonctions de coprésident. Nous allons travailler en étroite collaboration avec les 29 autres membres de cet organe innovant, en particulier avec le Royaume du Maroc.

L'an dernier, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme a préparé le terrain en vue de l'adoption de la résolution 2178 (2014). Cette résolution est un pas important dans la lutte contre les combattants terroristes étrangers. Néanmoins, le nombre de combattants terroristes étrangers continue d'augmenter. Ils proviennent de divers milieux et pays, dont le mien. Jusqu'à présent, 210 personnes ont quitté les Pays-Bas pour rejoindre les rangs des organisations terroristes à l'étranger en tant que combattants terroristes étrangers.

Ce Forum appelle à moins de discours et à plus d'action, en étroite coopération avec d'autres instances multilatérales. Par l'intermédiaire du Forum, des

fonds sont versés à ceux qui en ont besoin en vue du renforcement des capacités. Les Pays-Bas ont récemment fait une contribution supplémentaire de 43 millions d'euros à cette fin.

Contrairement aux terroristes que nous combattons, nous agissons en tenant dûment compte des limites morales et juridiques imposées par l'état de droit et les droits de l'homme. Nous prenons en compte les dilemmes posés par les exigences de sécurité et de respect de la vie privée. Il n'est pas facile de trouver le bon équilibre. Toutefois, les Pays-Bas sont convaincus que ces deux éléments ne s'excluent pas mutuellement.

D'abord et avant tout, les terroristes visent à perturber notre vie quotidienne en provoquant un sentiment de peur permanent. Face à ces actions, nous devons rester fidèles à nos propres valeurs. Cela signifie que nous devons continuer à soutenir les principes de base qui nous unissent tous ici. Nous savons à quel point l'ONU peut être efficace quand il y a la volonté politique nécessaire.

Malheureusement, jusqu'à présent, le Conseil a déçu nos attentes en ce qui concerne la Syrie. Le Conseil n'a pas agi alors que le régime syrien a mené une campagne ignoble de terreur contre son propre peuple, alors qu'elle a favorisé la création de Daech – connu également sous le nom d'État islamique d'Iraq et du Levant – et attire des recrues terroristes en provenance de toute la région. Ces actions constituent des violations flagrantes des droits de l'homme à l'encontre du peuple syrien. N'oublions pas l'obligation que nous avons tous de protéger les civils et de respecter la lettre et l'esprit de la Charte des Nations Unies.

Si nous examinons ce qui nous unit, nous constatons que nous ne luttons pas tout simplement contre le terrorisme. Nous devons lutter pour des choses positives, des choses qui ont une valeur plus universelle. Cela me rappelle l'un des droits fondamentaux figurant dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, à savoir être libéré de la terreur. Formulée il y a près de 75 ans par M. Franklin D. Roosevelt, un président d'origine néerlandaise, en tant que l'une des quatre libertés énumérées dans son discours sur l'État de l'Union prononcé le 6 janvier 1941, cette liberté est encore trop souvent inexistante de nos jours. Efforçons-nous collectivement d'en faire une réalité. Ensemble, réduisons la vulnérabilité de nos peuples face au terrorisme dans le monde entier.

C'est également l'une des raisons pour lesquelles le Royaume des Pays-Bas briguera un siège au Conseil en juin prochain pour la période 2017-2018. Nous nous réjouissons à la perspective de coopérer avec le Conseil de sécurité dans la lutte contre le terrorisme international. Le Royaume des Pays-Bas souhaite continuer à être un partenaire pour la paix, la justice et le développement.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Peter Varghese, Secrétaire aux affaires étrangères et au commerce de l'Australie.

M. Varghese (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion qui a été offerte à l'Australie de participer à la présente séance.

Les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, qui abritent nombre de civilisations humaines les plus anciennes du monde, traversent une phase décisive de leur histoire alors que la région essaie tant bien que mal de contenir les conflits et l'extrémisme violent. Certains conflits, comme celui qui oppose les Israéliens aux Palestiniens, ont résisté à des efforts déployés pendant des décennies en vue de leur règlement. L'Australie a toujours appuyé une paix durable, viable et à long terme au Moyen-Orient. Nous sommes favorables à une solution des deux États, qui reconnaît qu'Israël est une démocratie dynamique dans la région et que les deux peuples, israélien et palestinien, ont le droit inhérent d'exister à l'intérieur de frontières sûres.

D'autres conflits – en Libye et au Yémen par exemple – ont peut-être éclaté assez récemment en comparaison, mais leurs causes profondes prennent forme depuis de nombreuses années. Les causes profondes de ces conflits sont d'une complexité diabolique. Une action internationale efficace est absolument nécessaire de toute urgence en Iraq et en Syrie, où Daech fait subir des violences indicibles à des populations innocentes. Le coût humain de ces conflits atteint des proportions terrifiantes. Les effets déstabilisateurs se font ressentir dans toute la région et au-delà, encourageant la violence dans une multitude de pays dans le monde.

L'Australie n'est pas à l'abri de ces conflits. Environ 120 citoyens australiens se sont rendus en Syrie ou en Iraq, un grand nombre d'entre eux combattant pour Daech. Avec ses partenaires, l'Australie fait face à cette crise. Nous sommes un des principaux contributeurs à la coalition mondiale de lutte contre Daech. Ce mois, l'Australie a étendu ses opérations aériennes pour cibler Daech en Syrie, en faisant fond sur les opérations que

nous menons en Iraq et en conformité avec l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

L'Australie réfute vivement toute critique du fondement juridique de nos opérations en Syrie. Notre action vise à supprimer les capacités de Daech de poursuivre ses opérations en Iraq, y compris l'utilisation du territoire syrien pour des entraînements, la préparation d'attaques, le réapprovisionnement et pour faire passer des combattants de l'autre côté de la frontière. L'Article 51 de la Charte consacre clairement le droit naturel de légitime défense des États. Le Gouvernement syrien n'a pas réussi à freiner les attaques incessantes de Daech en Iraq émanant de refuges en Syrie. L'Australie, conjointement avec des partenaires de la coalition, agit en réponse à la demande d'assistance formulée par le Gouvernement iraquien, et mènent les opérations militaires proportionnées qui s'imposent contre l'État islamique d'Iraq et du Levant en Syrie dans l'exercice de la défense légitime collective de l'Iraq.

La Fédération de Russie nous a fait part de son intention de procéder à des frappes aériennes en Syrie contre des cibles terroristes. Si c'est là la véritable intention de la Russie, ses frappes doivent viser Daech, qui constitue, à tous points de vue, la menace terroriste la plus importante en Syrie et en Iraq.

L'action militaire est nécessaire mais en aucun cas suffisante pour faire face à Daech. Des règlements politiques durables sont nécessaires pour mettre fin au conflit. Nous appuyons les efforts faits par le Premier Ministre iraquien, M. Al Abadi, pour viser la réconciliation et assurer une gouvernance sans exclusive pour tous les Iraquiens. Nous continuons de faire campagne pour une solution politique qui puisse mettre fin au conflit violent en Syrie, où les atrocités commises par les parties – en particulier par le régime d'Al-Assad, Daech et le Front el-Nosra, affilié à Al-Qaida – ont eu des conséquences humanitaires dévastatrices. Nous appuyons les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, visant une transition politique négociée. Nous estimons que toutes les possibilités en matière de transition doivent être étudiées.

L'Australie s'emploie également à répondre aux besoins humanitaires créés par les conflits, en réinstallant définitivement 12 000 autres réfugiés iraqiens et syriens parmi les plus vulnérables. Nous travaillons avec l'ONU pour fournir de la nourriture, de l'eau, des soins de santé, une éducation, des fournitures d'urgence et une protection à plus de 240 000 Iraquiens

et Syriens. Cela portera à environ 230 millions de dollars la contribution apportée par l'Australie depuis 2011 pour aider à faire face aux crises humanitaires en Syrie et en Iraq.

Nous félicitons les voisins de l'Iraq et de la Syrie, en particulier la Jordanie, le Liban et la Turquie, pour le fardeau qu'ils portent.

Il faut faire beaucoup plus. Nous encourageons les États Membres de l'ONU à répondre avec générosité aux appels humanitaires au profit de l'Iraq et de la Syrie. Nous devons tous soutenir les peuples iraquien et syrien, qui ont désespérément besoin d'aide.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Gunnar Bragi Sveinsson, Ministre des affaires étrangères de la République d'Islande.

M. Sveinsson (Islande) (*parle en anglais*) : Nos dirigeants viennent d'adopter les objectifs de développement durable à atteindre d'ici à 2030. Ce projet clairvoyant porteur d'espoir montre clairement que le développement durable, la paix et la sécurité sont étroitement liés.

Néanmoins, le Printemps arabe, qui avait nourri tant d'espoirs il y a seulement quelques années, a laissé place à une situation qui représente, pour beaucoup, un véritable enfer. Une grande partie de la population syrienne est déplacée à l'intérieur du pays ou a purement et simplement quitté le pays, contrainte de partir par les attaques d'une extrême violence menées par les forces gouvernementales ou les groupes rebelles. La Libye est fracturée et assurer l'unité entre les différentes factions s'avère très difficile. L'Iraq est divisé. La guerre fait rage au Yémen. La situation concernant la Palestine et Israël et le différend non réglé entre le Sahara occidental et le Maroc continuent de s'envenimer. La sécurité, les droits de l'homme et l'état de droit sont gravement mis en péril dans un ensemble de pays de la région.

Dans toute la région, des forces terroristes extrêmes, tel l'État islamique d'Iraq et du Levant, ont réussi à exploiter cette situation, engendrant davantage de chaos et de souffrances. Elles constituent en outre une grave menace pour d'autres pays, dans la région et au-delà, en particulier avec la multiplication des combattants terroristes étrangers. L'attrait fatal de la violence et des doctrines extrémistes pour certains jeunes dans nos sociétés présente un autre défi.

Pendant ce temps, les pays voisins ont du mal à faire face aux énormes problèmes humanitaires. La Turquie,

le Liban et la Jordanie méritent d'être salués pour avoir fourni un appui et un sanctuaire à plusieurs millions de personnes. Le nombre de personnes originaires de la région tentant de trouver refuge en Europe a nettement augmenté. Ces chiffres sont cependant faibles par rapport aux millions de réfugiés qui se trouvent dans les pays d'origine et les pays limitrophes.

L'Islande est déterminée à jouer son rôle en aidant à s'attaquer aux aspects humanitaires de cette catastrophe causée par l'homme. Nous considérons qu'il faut de toute urgence apporter une aide dans la région. En améliorant la vie des millions de personnes déplacées dans la région, nous atténuerons le désespoir qui les jette dans les bras de trafiquants. Le Gouvernement islandais a consacré 16 millions de dollars à l'appui du travail essentiel effectué par les institutions des Nations Unies présentes sur le terrain. Nous accueillerons également un plus grand nombre de réfugiés en Islande.

Je voudrais féliciter le Secrétaire général d'avoir organisé aujourd'hui la manifestation parallèle consacrée à la question de la migration.

Le Conseil de sécurité assume la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Je m'associe aux autres orateurs qui ont appelé les membres du Conseil de sécurité à redoubler d'efforts pour trouver des moyens de travailler ensemble et de faire abstraction de leurs divergences. Je prends note de l'observation faite par le Secrétaire général dans son récent rapport sur l'avenir des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (S/2015/682), à savoir que ses envoyés recherchent des moyens d'engager des processus politiques, alors même que des États Membres et les acteurs régionaux renforcent leur soutien militaire et financier aux parties en conflit. Une action unie et concertée du Conseil de sécurité est le seul moyen de régler des conflits très complexes tels que ceux auxquels nous assistons dans cette région.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abdulaziz Al-Ammar, Observateur permanent du Conseil de coopération des États arabes du Golfe auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Al-Ammar (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance importante en réponse à l'évolution dangereuse de la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, à commencer par le conflit arabo-Israélien, en passant par les conflits sanglants qui se

déchaînent en Syrie, en Iraq, au Yémen et en Libye. Cela a entraîné d'énormes pertes humaines et matérielles et des souffrances humaines sans précédent dans la région, ce qui met la communauté internationale face à un défi considérable.

La poursuite du conflit arabo-israélien est une des plus importantes sources de menace à la paix et à la sécurité dans la région et le monde entier. Ce conflit influe en effet sur les autres crises dans la région. Les violations commises par l'occupation israélienne à l'encontre des lieux saints musulmans et chrétiens en vue de modifier le statut juridique de l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa et les agressions répétées contre le caractère sacré de la sainte mosquée représentent une violation grave de toutes les coutumes internationales. Dans ce contexte, nous demandons instamment au Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités et de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger le peuple palestinien et les lieux saints, et parvenir à un règlement juste et durable permettant de mettre fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens et d'édifier l'État palestinien indépendant sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément à la solution des deux États. Faute de quoi, cela restera une source d'instabilité et la pire excuse pour justifier l'extrémisme et le terrorisme dans la région.

La crise en Syrie, avec toutes ses implications et ses conséquences actuelles et futures, pourrait provoquer une véritable catastrophe dans la région et dans le monde. La crise syrienne, avec tous les crimes commis par le régime et les dégâts matériels considérables infligés à la population, avec des millions de déplacés et des milliers de morts, a provoqué le déplacement de 2,8 millions de Syriens. Nous leur avons donné un statut juridique qui leur permet de se déplacer librement. Nous avons permis à leurs enfants d'aller à l'école et même de s'inscrire dans nos universités. Depuis 2011, les États du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont fourni une aide de plus de 4,3 milliards de dollars. Tous ces efforts ont été faits pour que nous puissions être aux côtés du peuple frère syrien.

Nous insistons sur la nécessité de respecter l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Syrie. Nous sommes également attachés au règlement politique de la crise en Syrie, conformément au Communiqué de Genève du 30 juin 2012 (S/2012/522, annexe), afin que le peuple syrien puisse vivre dans la dignité. Le Conseil de sécurité doit également s'acquitter de ses responsabilités

envers le peuple syrien afin que nous puissions mettre fin à cette crise humanitaire.

Au Yémen, le meilleur moyen d'instaurer la stabilité dans ce pays et de l'empêcher de sombrer dans le terrorisme, c'est d'appuyer ses autorités légitimes, sur la base de l'Initiative du CCG et de son Mécanisme de mise en œuvre. La résolution 2216 (2015) doit être mise en œuvre. Les conflits dans notre région sont un terreau fertile pour le terrorisme. Daech est maintenant la menace principale pour nous tous. C'est pourquoi nous devons trouver une solution politique aux crises qui sévissent dans notre région. C'est la meilleure façon de donner de l'espoir aux populations.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mgr Paul Richard Gallagher, Secrétaire aux relations avec les États du Saint-Siège.

Mgr Gallagher (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie la présidence russe du Conseil de sécurité d'avoir convoqué le présent débat public fort opportun sur le thème du « Règlement des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et la lutte contre la menace terroriste dans la région ».

Dans l'allocution qu'il a prononcée devant l'Assemblée générale vendredi dernier, le pape François a déclaré :

«... je ne peux m'empêcher de réitérer mes appels incessants concernant la douloureuse situation de tout le Moyen-Orient, du nord de l'Afrique et d'autres pays africains, où les chrétiens, avec d'autres groupes culturels ou ethniques, y compris les membres de la religion majoritaire qui ne veulent pas se laisser gagner par la haine et la folie, ont été forcés à être témoins de la destruction de leurs lieux de culte, de leur patrimoine culturel et religieux, de leurs maisons comme de leurs biens, et ont été mis devant l'alternative de fuir ou bien de payer de leur propre vie, ou encore par l'esclavage, leur adhésion au bien et à la paix. »
(A/70/PV.3, p. 6).

La crise migratoire en Méditerranée et dans de nombreuses régions d'Europe a été déclenchée en grande partie par les violences et les persécutions perpétrées par des groupes terroristes au Moyen-Orient et Afrique du Nord. Le corps du petit Aylan Kurdi, âgé de 3 ans, qui a échoué sur une plage turque, représente les milliers de personnes qui ont péri pendant le voyage dangereux qu'elles ont entrepris pour fuir les violences et les persécutions. Le corps sans vie d'Aylan est un appel à la

communauté internationale, en particulier, au Conseil pour qu'elle fasse tout ce qui est en son pouvoir pour mettre un terme à cette folie, afin d'épargner à d'autres vies innocentes, comme la sienne, le même sort tragique. Quoique nous fassions à partir de maintenant sera trop peu et trop tard pour Aylan et les milliers de personnes qui ont perdu la vie en raison de notre indifférence collective et des rivalités géopolitiques et nationales. Mais, à partir de maintenant, toute mesure prise pour sauver ne serait-ce qu'un seul Aylan de la mort et de toutes les formes d'atrocités est non seulement opportune mais urgente. Le Saint-Siège enjoint à la communauté internationale de ne pas garder le silence et de ne pas rester les bras croisés devant toutes les tragédies qui se produisent à l'heure même où nous parlons et sous les yeux du Conseil.

Il n'est nul besoin de répéter devant le Conseil la longue liste des urgences multiples et complexes auxquelles le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord continuent d'être en proie à une échelle sans précédent. Mais le Saint-Siège se sent contraint de se faire l'écho des appels lancés par les 12 millions de Syriens qui ont besoin d'une aide humanitaire, dont 7 millions sont déplacés et 5 millions sont réfugiés dans d'autres pays. Ma délégation estime également qu'il est de son devoir solennel de dénoncer la destruction complètement insensée d'une partie du patrimoine culturel mondial d'une valeur inestimable en Syrie. La situation est extrêmement grave et empire de jour en jour. Aussi le règlement du conflit en Syrie doit-il figurer en tête des priorités du Conseil et de toutes les autorités en Syrie et au Moyen-Orient.

Ma délégation saisit cette occasion pour réitérer la profonde gratitude du Saint-Siège aux pays de la région qui ont accueilli et pris en charge des millions de réfugiés, en dépit de leurs propres difficultés et de leurs ressources limitées. Pour sa part, l'Église catholique continue de jouer un rôle de premier plan en fournissant une aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin avec tous les moyens dont elle dispose.

Inonder la région d'armes toujours plus destructrices ne mettra pas fin à la violence et aux souffrances. Ce dont la région a besoin, c'est de solutions politiques négociées aux conflits qui continuent de l'embraser. La région a besoin de ces solutions maintenant, si nous voulons qu'elle gagne la guerre contre le terrorisme; que sa population ne soit pas contrainte de prendre la fuite; que la liberté et une démocratie stable aient une chance de prospérer dans

la région; que les dirigeants de la région apprennent à régler leurs différends par des voies pacifiques; et que les forces et les puissances étrangères s'abstiennent d'imposer leur volonté dans la région.

Pour être durable, toute solution aux conflits du Moyen-Orient et, bien sûr, à tous les conflits dans le monde, doit tenir compte du caractère central de l'inviolabilité de la dignité humaine et des droits de la personne humaine, indépendamment de la race, de la religion, des opinions politiques et des différences. Un grand nombre de citoyens et de groupes de la région continuent d'être tués et de subir toutes sortes de violence en raison de leur religion, de leur appartenance ethnique ou de leurs opinions politiques. Les terroristes ne doivent jamais être autorisés à détruire des siècles de coexistence pacifique entre musulmans et chrétiens dans la région. Il faut dénoncer dans les termes les plus catégoriques le mensonge des groupes terroristes, qui disent tuer et opprimer au nom de la religion. Comment pouvons-nous rester sans rien faire quand nos semblables sont persécutés, exilés, tués, brûlés et décapités, au seul motif qu'ils ont une autre croyance religieuse ou qu'ils appartiennent à un groupe minoritaire?

Pour terminer, je voudrais revenir à l'allocution du pape François devant l'Assemblée générale, vendredi dernier, lorsqu'il a dit :

« La guerre est la négation de tous les droits et une agression dramatique contre l'environnement. Si l'on veut un vrai développement humain intégral pour tous, on doit poursuivre inlassablement l'effort pour éviter la guerre entre les nations et entre les peuples. » (*ibid.*)

L'heure est venue de prendre les mesures qui s'imposent pour sauver des vies.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sergiy Kyslitsya, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine.

M. Kyslitsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à souligner que le présent débat public représente une contribution commune aux efforts déployés par la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, non seulement dans la région du Moyen-Orient et en Afrique du Nord, mais également à l'échelle mondiale.

L'Ukraine appuie pleinement la position du Conseil de sécurité selon laquelle le terrorisme, sous toutes ses formes, représente l'une des menaces les plus

graves pour la paix et la sécurité internationales, et que tout acte de terrorisme est criminel et injustifiable, quelle qu'en soit la motivation. L'Ukraine soutient le rôle central que joue l'ONU dans les efforts internationaux de lutte contre le terrorisme international et pour la promotion de la coopération internationale dans ce domaine. Nous réaffirmons notre ferme appui à l'ensemble des mesures énoncées dans les résolutions 2170 (2014) et 2178 (2014) visant à résoudre les graves problèmes associés aux combattants terroristes étrangers. Nous partageons les préoccupations liées à la faculté qu'ont les combattants terroristes étrangers d'accroître l'intensité et la durée d'un conflit. Pour faire face à la menace qu'ils représentent, il est nécessaire de s'attaquer de manière approfondie aux facteurs sous-jacents de ce phénomène. Compte tenu de la présence de militants et de terroristes étrangers dans la région du Donbass en Ukraine, certaines dispositions de ces résolutions s'appliquent également à la situation ukrainienne.

Nous demeurons profondément préoccupés par la question de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et des autres entités terroristes associées ainsi que les répercussions négatives de leur idéologie extrémiste violente et de leur action déstabilisatrice au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et notamment l'incidence dévastatrice qu'elles ont sur la population civile au plan humanitaire, qui a engendré le déplacement de millions de personnes. Nous condamnons fermement les crimes et les actes de violence à grande échelle que commet l'EIIL contre les civils, en particulier en Syrie et en Iraq, y compris contre les minorités les plus vulnérables. L'Ukraine partage le point de vue selon lequel les activités et l'idéologie violente de groupes terroristes tels que l'EIIL et le Front el-Nosra constituent une menace pour l'ensemble de la communauté internationale. Nous sommes favorables à toutes les mesures que pourrait prendre la coalition internationale, y compris, selon que de besoin, des opérations militaires contre les forces de l'EIIL, dans le but de bannir la menace terroriste de la région. Nous pensons également que la lutte contre l'EIIL et les autres groupes terroristes doit s'accompagner d'une transformation politique positive en Syrie et d'une démocratisation des institutions publiques du pays.

Dans le même temps, lutter contre les activités des individus et des groupes s'adonnant au terrorisme ne suffit pas si l'on ne règle pas comme il se doit le problème des pays qui le financent. Cela est vrai au Moyen-Orient comme dans la région du Donbass. Étant donné l'évolution actuelle des choses en Syrie, notamment la montée en puissance des forces militaires de la Russie

et son recours à la force, nous partageons l'opinion selon laquelle sa politique semble être pour l'instant de promouvoir ses intérêts étroits, qui ne coïncident pas avec les intérêts du peuple syrien. À cet égard, nous sommes profondément préoccupés d'apprendre que les frappes aériennes effectuées en Syrie aujourd'hui par l'armée de l'air russe ont entraîné la mort de dizaines de civils.

Nous trouvons également très inquiétant que des tentatives soient faites pour faire basculer le débat sur la crise syrienne dans un sens qui permette d'accommoder de façon optimale les intérêts de la Fédération de Russie en Syrie, plutôt que de traiter les causes profondes de la crise qui sévit actuellement au Moyen-Orient, et ce sans qu'il soit tenu compte du sort et des véritables intérêts du peuple syrien. Si nous laissons faire, nous risquons d'exacerber la situation en Syrie, ce qui continuera de jeter davantage de Syriens sur les routes et donc d'aggraver la crise des migrants. Eu égard à ce qui précède, nous nous félicitons des assurances données par les dirigeants de la coalition contre l'EIIL quant au fait que l'interaction future avec la Fédération de Russie dans la lutte contre l'EIIL ne sera nullement aux dépens de l'intégrité de leur position vis-à-vis de la Fédération de Russie sur les questions de principe concernant d'autres régions du monde où celle-ci est directement impliquée dans des situations de conflit.

Les activités de lutte contre le terrorisme doivent jouer un rôle primordial dans les efforts que déploie l'ONU pour faire face aux menaces transnationales à la sécurité, qui ont connu une hausse spectaculaire et ne restent pas confinées à l'intérieur de frontières nationales. À cet égard, nous nous sommes félicités de la tenue, hier, à l'initiative des États-Unis, d'un sommet de dirigeants sur la lutte contre l'EIIL et l'extrémisme violent. Nous estimons qu'il s'agit d'une étape importante vers l'unité d'action dans la lutte contre les menaces mondiales que constituent les organisations terroristes et leurs activités.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Aizaz Ahmad Chaudhry, Ministre des affaires étrangères de la République islamique du Pakistan.

M. Chaudhry (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, remercier le Ministre des affaires étrangères russe, M. Lavrov, de son initiative de convoquer une séance du Conseil de sécurité sur cette question très importante, qui est une véritable menace à la paix et à la sécurité internationales.

Ce qui semblait, à ses débuts, un printemps au Moyen-Orient a tourné à l'automne du désespoir et de la souffrance pour la population. Alors que nous examinons la question des conflits au Moyen-Orient aujourd'hui, on meurt, en même temps, dans cette région, et l'exode de la population a provoqué une catastrophe humanitaire à des milliers de kilomètres de sa source. Nous devons examiner les raisons de cette situation désespérée. Premièrement, les aspirations légitimes du peuple n'ont pas été satisfaites. Deuxièmement, les interventions extérieures, tant ostensibles qu'occultes, ont exacerbé les conflits. La mauvaise gouvernance, bien sûr, est un fil rouge dans nombre de ces situations. Cette année, les dirigeants mondiaux se sont réunis ici à New York pour parler de la transformation du programme de développement pour les 15 prochaines années. Le programme est entièrement centré sur l'idée de mettre les êtres humains au cœur des préoccupations; or, avons-nous, réellement, mis les êtres humains au cœur de nos préoccupations? Si nous l'avions fait, le jeune Aylan Al-Kurdi n'aurait pas connu ce destin tragique en cherchant à connaître une vie meilleure.

Si nous creusons encore plus profond dans les raisons sous-jacentes de cette crise, la question palestinienne demeure l'une des principales causes de l'instabilité dans la région. Sans un règlement juste, viable et pérenne du conflit israélo-arabe, la paix au Moyen-Orient restera une chimère, et l'expérience nous dit qu'en l'absence de paix au Moyen-Orient, notre paix et notre sécurité à tous resteront menacées. Un État indépendant et viable de Palestine, sur la base des frontières d'avant 1967, avec Al Qods Al Charif pour capitale, demeure la seule solution.

Nous devons nous demander pourquoi Daech est devenu le monstre à tête d'hydre qu'il est aujourd'hui en Syrie et en Iraq. Y a-t-il eu des occasions manquées? Le Conseil de sécurité, en particulier, et la communauté internationale, en général, auraient-ils pu faire davantage pour empêcher la situation de se détériorer mais, surtout, pouvons-nous faire quelque chose maintenant? À notre avis, la réponse à toutes ces questions est un oui catégorique. Ergoter sur le passé ne sert à rien. Nous devons désormais nous unir derrière les efforts de médiation de l'Envoyé spécial, Staffan de Mistura. Aujourd'hui, les puissances régionales, les partisans de toutes les parties au conflit et les membres de premier plan du Conseil et de la communauté internationale doivent tous décider que cela suffit. Cette guerre doit cesser et nous devons tous contribuer à cet objectif.

Au Yémen, le Gouvernement légitime du pays doit être rétabli, mais cela doit se faire par la voie de négociations. Un processus de paix doit être engagé sur la base des résolutions du Conseil et des travaux entrepris au cours d'une conférence de dialogue national pour ouvrir la voie à un règlement pacifique.

L'extrémisme violent et le terrorisme, quels qu'en soient les facteurs causaux, prospèrent dans un environnement de désespoir et de frustration. Or que peut-il y avoir de plus frustrant qu'un conflit inscrit à l'ordre du jour du Conseil de sécurité depuis des décennies et qui n'est toujours pas réglé? La relation entre un conflit prolongé non résolu et l'instabilité est évidente. Rien, en dehors de l'impuissance, ne peut déboucher d'un conflit qui traîne en longueur et dans lequel on a empêché la population d'exercer son droit légitime à l'autodétermination. La communauté internationale dans son ensemble, et le Conseil de sécurité en particulier, doivent jouer un rôle juste et efficace dans le règlement des conflits, avec la plus grande diligence. Si l'ONU ne peut garantir le droit légitime d'un peuple à l'autodétermination, alors qui peut le faire?

Le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations est répréhensible. Rien ne saurait en justifier les actes méprisables de barbarie et de cruauté, mais si nous voulons contre-attaquer, nous devons être prêts à l'éradiquer totalement. Lutter seulement contre les symptômes du terrorisme ne servirait à rien. Nous devons nous attaquer à ses causes, politiques, sociales et économiques. Il doit s'agir d'une lutte totale, mettant en jeu bien davantage que la puissance militaire. Il faut combattre les arguments pessimistes et gagner les cœurs et les esprits. Et surtout, il faut créer un environnement positif au sein duquel les individus pourront envisager leur vie avec optimisme.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Monténégro.

M. Šćepanović (Monténégro) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre présidence du Conseil de ce mois, et d'avoir organisé cet important débat public.

S'agissant du sujet de la séance d'aujourd'hui, je voudrais commencer sur une note plus générale en soulevant un point sur lequel, à mon sens, on ne saurait jamais assez insister. En s'acquittant de son important devoir de maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Conseil de sécurité pourrait envisager

d'utiliser à meilleur escient les options dont il dispose afin d'empêcher les conflits d'éclater. Il demeure essentiel d'évoluer en passant d'une culture de réaction à une culture de prévention. Il faut tuer dans l'œuf les crises potentielles et prendre rapidement des mesures en amont dans le but de freiner toute escalade de la violence. Dès qu'une crise éclate, les mesures fondées sur le Chapitre VI de la Charte des Nations Unies doivent être prioritaires.

À cet égard, je voudrais parler tout spécialement de la médiation car elle représente un moyen économique de prévenir et de régler pacifiquement les conflits; seulement, elle a été largement sous-utilisée. Comme signe de la ferme détermination de mon pays à promouvoir la cause de la médiation, en particulier dans la Méditerranée, foyer traditionnel de troubles et théâtre de nombreux conflits, qui couvre largement la zone faisant l'objet de notre débat aujourd'hui, le Monténégro compte accueillir le prochain séminaire annuel en 2016 dans le cadre de l'initiative sur la promotion de la médiation en Méditerranée. Je reste convaincu que le meilleur et le seul véritable moyen de régler les différends et les situations de conflit et d'apaiser les tensions, c'est la voie pacifique, dans l'esprit du dialogue, et en privilégiant les efforts et les moyens diplomatiques et politiques.

Toute solution politique doit être accompagnée par une réponse humanitaire suffisante en vue d'atténuer les souffrances à grande échelle et de remédier aux conséquences des graves violations des droits de l'homme affectant les populations touchées. L'absence de ces éléments essentiels du fait de la poursuite des violences prélève un tribut dévastateur sur non seulement les civils, mais aussi sur la communauté internationale en général, comme la crise syrienne et les crises actuelles de réfugiés en témoignent.

Un environnement caractérisé par un conflit qui se prolonge dans l'impunité totale, comme celui de Syrie, revêt un autre aspect très négatif. Il fournit un terrain fertile à l'expansion du terrorisme. C'est pourquoi la communauté internationale doit reconnaître qu'il est dans son intérêt de se rassembler et de favoriser des actions décisives en vue de mettre fin le plus tôt possible à une crise de longue durée, de préférence sans retard, car le coût de l'inaction est énorme. La crise syrienne est aussi une raison pour laquelle le Monténégro pense que le Conseil de sécurité doit traiter avec plus de fermeté les cas d'atrocités de masse.

Lorsqu'on parle de crises de longue date, la première qui vient à l'esprit est le conflit israélo-palestinien. L'impasse persistante et le statu quo ne sont en faveur de personne. Avec la crise en cours en Syrie et en Iraq et l'urgence créée par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), le conflit israélo-palestinien a été laissé de côté, et cela doit changer. Les principaux acteurs internationaux, le Quatuor en particulier, doivent jouer un rôle plus dynamique et ramener les parties à la table des négociations. Les paramètres d'une paix globale basée sur la solution de deux États sont déjà en place. Toutes les parties prenantes doivent reconnaître les avantages d'un accord sur le statut final, qui peut dans une large mesure instaurer la confiance et apaiser les tensions entre les Arabes et Israël, ainsi que réduire la radicalisation dans la région. La situation dans les nombreux pays fragiles du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord – comme si elle n'était déjà assez complexe – s'est encore compliquée à cause de la présence et de la prolifération des terroristes, essentiellement l'EIIL, ce qui rend nécessaire maintenant la recherche de solutions politiques parallèles pour lutter contre le terrorisme.

En Libye et au Yémen, le retour de la stabilité et la lutte contre la menace terroriste requiert la formation d'un gouvernement de réconciliation inclusif, ainsi que la consolidation et le renforcement du secteur de la sécurité, avec l'appui international. Pour les pays sortant d'un conflit, où la paix est fragile, la mise en place d'institutions et les réformes institutionnelles sont essentielles. Certes, la création d'organes nationaux promouvant les droits de l'homme, la primauté du droit et du développement socioéconomique sont un projet à long terme, mais elles ne sont pas moins une condition préalable d'une paix durable. Ces pays ont besoin d'une assistance internationale ciblée et efficace sous l'égide de l'ONU afin d'être en mesure de protéger leurs populations et de fournir les services de base.

Nous nous trouvons aujourd'hui contraints de mener une action conjointe et globale contre les très sophistiquées menaces de l'EIIL, qui défie le monde entier et met en péril l'existence de certains États. Face à l'EIIL et au terrorisme international, il est essentiel de lutter contre l'incitation au terrorisme et de stopper la diffusion de l'idéologie terroriste. Nous recommandons à cet égard que les chefs religieux jouent un rôle plus important et élèvent la voix pour condamner les objectifs que les terroristes poursuivent agressivement en abusant des valeurs de l'islam. Il convient de rappeler, en relation avec la lutte contre le terrorisme, qu'on peut

dire la même chose de la crise migratoire, qui requiert une approche s'attaquant plus aux causes profondes du problème qu'à ses symptômes.

Le phénomène des combattants terroristes étrangers constitue aussi une menace qui requiert une réponse résolue. Mon pays a modifié sa législation et il est prêt à collaborer plus avant en vue de contribuer à la pleine mise en œuvre de la résolution 2178 (2014).

En conclusion, je voudrais saluer la signature de l'accord sur le programme nucléaire iranien, qui est un important pas en avant dans le renforcement de la paix et de la sécurité régionales et mondiales. Nous espérons que la conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes les armes de destruction massive au Moyen-Orient aura lieu bientôt, car elle peut aussi contribuer énormément au renforcement de la confiance et à une stabilité durable dans la région.

Le Président (*parle en russe*): Je donne maintenant la parole au représentant de l'Arabie saoudite.

M. Al-Mouallimi (Arabie saoudite) (*parle en arabe*): Avant toute chose, je remercie la Russie d'avoir convoqué cet important débat sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : règlement des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et lutte contre la menace terroriste dans la région », et ce à un moment où la paix et la sécurité sont absentes, où la dynamique de l'extrémisme violent s'est accélérée et où les terroristes ont renforcé leur position dans de nombreuses régions de la planète.

À cet égard, je tiens à réaffirmer que la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord n'est pas une région isolée du monde, mais fait partie intégrante du tissu international. Là où la justice règne, là où les tentatives d'hégémonie par le recours à la force sont contrées, et là où les principes de bon voisinage sont respectés par l'ensemble des pays, la paix et la sécurité suivent tout naturellement et logiquement. Et c'est là que les propositions avancées par la présidence russe prennent toutes leur signification, à savoir que l'examen des crises en cours doit se fonder sur une compréhension minutieuse de leurs causes profondes afin de pouvoir les contrer efficacement. La plupart des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont pour origine des causes connues, en premier lieu l'occupation, l'oppression, la marginalisation et le non-respect de la légitimité internationale. C'est celles-là même qui ont permis l'émergence et l'expansion du terrorisme.

La poursuite de l'occupation par Israël de territoires palestiniens, ses incursions répétées dans l'esplanade des Mosquées et de la mosquée Al-Aqsa et la violence perpétrée par les colons terroristes sont les principales causes de nombre de conflits armés dans la région. Les épreuves et les privations infligées par l'occupation sont les principales raisons sur lesquelles s'appuie le terrorisme pour diffuser son message. C'est pourquoi la communauté internationale doit œuvrer sans relâche à mettre fin à l'occupation israélienne de la Palestine et des autres territoires arabes, et créer un État palestinien indépendant, avec pour capitale Al Qods Al Charif, conformément aux résolutions internationales et à l'Initiative arabe de paix prise par mon pays il y a plus de 13 ans.

Parmi les principales raisons de la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent qui menacent la paix et la sécurité internationale figurent l'oppression du peuple syrien par les autorités syriennes, les crimes abjects qu'elles commettent contre lui, notamment l'utilisation de barils explosifs et de gaz toxique, et le fait qu'elles laissent libre cours aux groupes terroristes pour mener leurs activités et commettre leurs crimes. La paix et la sécurité en Syrie requièrent la formation d'une large coalition qui s'attaquerait aux causes du problème, à savoir le fait que le régime syrien reste en place et qu'il refuse de se conformer au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe), qui appelle à la création d'un gouvernement transitoire doté de pouvoirs élargis. Quant à Bashar Al-Assad et à son régime, ils ne peuvent en aucun cas participer à une guerre contre le terrorisme, car ils incarnent le terrorisme même. Et tout règlement de la crise syrienne doit partir de la conviction que ceux dont les mains sont tachées du sang du peuple syrien n'ont aucune place dans un quelconque règlement politique futur.

Le Royaume d'Arabie saoudite a combattu le terrorisme dans tous les lieux. Nous avons pris part à la coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Les pays qui prétendent maintenant être venus combattre le terrorisme de l'EIIL ne peuvent le faire tout en appuyant le régime syrien et ses alliés étrangers, comme le Hezbollah, Faylaq al-Qods ou d'autres groupes terroristes d'obédience religieuse. À cet égard, ma délégation exprime sa profonde préoccupation face aux opérations militaires de la Fédération de Russie à Homs et Hama. Aujourd'hui, ces villes ne contiennent pas de contingents de Daech. Or ces attaques ont fait de nombreuses victimes parmi les civils et nous

exigeons qu'elles prennent immédiatement fin et ne se reproduisent plus.

Les tentatives de domination des États et d'ingérence dans leurs affaires intérieures et celles qui visent à attiser les différences confessionnelles pour creuser les divisions, comme ce que fait l'Iran dans de nombreux États de la région, sont des procédés dont l'histoire a prouvé qu'ils étaient voués à l'échec. Les privations et le déni des droits politiques forment un terreau fertile pour le terrorisme. Aussi mon pays a-t-il appuyé les mesures adoptées par le Gouvernement iraquien pour rétablir l'équilibre politique dans le pays et pour associer toutes les composantes du peuple iraquien derrière la lutte contre le terrorisme.

Chez nos frères du Yémen, nous avons vu comment les atteintes à la légalité internationale et les efforts faits pour se plier aux diktats iraniens ont donné lieu à l'apparition des milices houthistes et sapé tous les acquis engrangés par le peuple yéménite. C'est pour cela que nous avons répondu à l'appel lancé par le Gouvernement yéménite par l'entremise de son président, M. Hadi Mansour. Nous pensons que le règlement du conflit au Yémen passe par un dialogue ouvert entre toutes les composantes de l'échiquier yéménite, conformément à l'initiative de paix du Conseil de coopération du Golfe et à son mécanisme, ainsi qu'à la résolution 2216 (2015).

Il est condamnable que l'Iran essaie de politiser le regrettable incident survenu pendant le pèlerinage à la Mecque. L'Iran montre ainsi qu'il ne respecte pas le caractère sacré du pèlerinage ni la vie des victimes. Le Royaume d'Arabie saoudite a toujours veillé à assurer la sécurité des pèlerins. Nous avons notamment déjoué au fil des ans de nombreuses tentatives iraniennes de sabotage. En adressant toutes nos condoléances aux familles des victimes qui étaient venues en pèlerinage, nous tenons à affirmer que nous procédons aux enquêtes qui s'imposent et que nous punirons toute personne qui s'avérerait avoir manqué à son devoir, mais nous ne permettrons à personne d'essayer d'exploiter cette tragédie humaine à mauvais escient.

Enfin, le règlement des conflits au Moyen-Orient exige une analyse rigoureuse de leurs raisons et causes profondes. Aussi réaffirmons-nous la nécessité de mettre fin à l'occupation israélienne des territoires arabes, de faire cesser les exactions commises par le régime syrien, de mettre en œuvre les instruments de légitimité internationale et de respecter les principes de bon voisinage et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Faute de quoi, la lutte et la victoire

contre le terrorisme continueront d'échapper à notre maîtrise.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Mukerji (Inde) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui. Nous remercions les intervenants d'aujourd'hui de leurs exposés détaillés sur cet important sujet. Nous apprécions particulièrement que vous ayez fait circuler un document de réflexion (S/2015/678, annexe) très utile à cet égard.

La situation dans la région du Moyen-Orient reste fragile et imprévisible, alors que des changements sans précédent s'opèrent dans plusieurs pays régionaux. Le conflit actuel en Syrie, l'essor de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et l'apparition de nouveaux points de tensions, notamment au Yémen, en sont des illustrations. Outre les incidences qu'ils ont sur la paix et la stabilité, ces conflits ont également un coût économique important pour la région et l'ensemble du monde, qui aura des répercussions considérables sur les probabilités de réalisation des objectifs de développement du Programme 2030, que nos dirigeants viennent juste d'adopter à l'unanimité la semaine dernière (voir résolution 70/1 de l'Assemblée générale).

Le document de réflexion souligne à juste titre la nécessité de solutions politiques négociées aux conflits. Il trace clairement les contours de trois importantes mesures que nous devrions tous prendre, au sein de la communauté internationale, afin de lutter contre le terrorisme, de surmonter les discordes interreligieuses et sectaires, et de fournir une assistance humanitaire. Tous les conflits engendrent de profonds bouleversements dans la vie et les aspirations des gens ordinaires, et nous comptons par conséquent sur le Conseil pour investir davantage dans les efforts politiques visant à régler ces conflits.

Nous sommes profondément préoccupés par la violence continue en Syrie et les pertes humaines qu'elle engendre. L'Inde n'a cessé d'appeler à régler la crise de façon globale et pacifique en réunissant toutes les parties au conflit autour de la table de négociation. Il doit s'agir d'un processus mené par les Syriens, qui tienne compte des aspirations légitimes du peuple syrien. Il ne peut y avoir de solution militaire. Nous saluons toutes les initiatives en ce sens, y compris les efforts déployés par l'Envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, en vue de la reprise des pourparlers politiques.

Notre position concernant le processus de paix au Moyen-Orient est également très claire. L'Inde appuie une solution négociée conduisant à la création d'un État de Palestine souverain, indépendant, viable et unifié, ayant Jérusalem-Est pour capitale, et vivant à l'intérieur de frontières sûres et reconnues et en paix aux côtés d'Israël, comme il a été arrêté dans la feuille de route du Quatuor et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. L'Inde s'est toujours employée en amont à œuvrer à l'appui de la cause palestinienne au sein des enceintes multilatérales. Nous avons appuyé le vote récent à l'Assemblée générale visant à permettre à la Palestine de hisser son drapeau aujourd'hui (résolution 69/320 de l'Assemblée générale).

Nous sommes profondément alarmés par la violence continue et l'intensification de la guerre que se livrent les milices en Libye. Nous appelons à la poursuite des négociations politiques. La situation en Iraq est également une source de préoccupation pour l'ensemble du concert des nations. Nous sommes particulièrement préoccupés par les retombées de l'instabilité que cause en Iraq la montée des activités terroristes dans la région. Nous appuyons fermement le peuple iraquien et son gouvernement dans leurs efforts pour surmonter la crise, faire respecter la souveraineté nationale et préserver l'intégrité territoriale.

L'Inde demeure profondément préoccupée par l'aggravation de la situation politique et des conditions de sécurité au Yémen. Nous exhortons sans cesse toutes les parties concernées au Yémen à résoudre leurs divergences à l'amiable et nous espérons que les efforts de médiation menés par les Nations Unies aideront la population yéménite à trouver une solution fondée sur le consensus.

Nous estimons que la prérogative des autorités d'un pays qui consiste à régler les crises internes doit être respectée comme principe cardinal. Nous sommes convaincus que la tendance interventionniste qui consiste à user de préoccupations humanitaires comme de prétextes engendre le risque d'exacerber les conflits entre les pays et en leur sein.

L'Inde a à cœur de combattre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. L'Inde croit à une stratégie globale dans la lutte contre la menace que font peser l'EIL et d'autres groupes et individus tenants du terrorisme. Le Conseil doit faire preuve de plus de transparence et d'intransigeance lors de l'examen et de l'adoption de ses décisions sur la

lutte contre le terrorisme. L'Inde est prête à coopérer pleinement avec le Conseil dans la lutte antiterroriste.

Le document de réflexion demande ce qui doit être fait pour que les résolutions du Conseil soient mises en œuvre. L'inefficacité du Conseil provient de la nature et des procédures de travail de cet organe. Nous devons mettre en œuvre le mandat de nos dirigeants, défini il y a 10 ans, dans l'objectif de réformes rapides du Conseil destinées à le rendre plus efficace et plus représentatif. Cela aurait des effets non seulement sur les crises classiques que le Conseil est appelé à régler, mais à plus forte raison encore sur les menaces nouvelles et naissantes à la paix et à la sécurité internationales, et en particulier celles que fait peser le terrorisme. Nous espérons, par conséquent, que le présent débat permettra d'appuyer l'adoption de mesures, par l'ONU, au cours de la session actuelle de son soixante-dixième anniversaire, en vue de la conclusion de négociations sur la réforme du Conseil, pour que celui-ci puisse jouer un rôle important en veillant à l'existence au sein de la communauté internationale d'un climat fermement positif à l'égard de nos efforts collectifs d'élimination de la pauvreté d'ici une génération, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Maroc.

M. Laassel (Maroc) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord présenter les excuses de notre représentant permanent, qui reçoit en ce moment S. A. R. le Prince Moulay Rachid, qui va faire une allocution à l'Assemblée générale dans quelques minutes.

(*l'orateur poursuit en arabe*)

Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de présider la présente séance et d'avoir convié les membres à l'examen de ce sujet très important. Nous nous efforçons tous de maintenir la paix et la sécurité, de régler les conflits par des moyens pacifiques et de combattre toutes les formes d'extrémisme.

Nous tenons également à remercier le Secrétaire général de son exposé très instructif. Nous apprécions à leur juste valeur les grands efforts qu'il a déployés pour faire prendre conscience de la nécessité de maintenir la paix et la sécurité et de lutter contre l'extrémisme.

Nous nous réunissons à un moment où la communauté internationale célèbre le soixante-dixième anniversaire de la Charte des Nations Unies, qui met l'accent sur la nécessité de respecter la souveraineté et

l'intégrité territoriale des États, ainsi que l'importance de trouver des solutions pacifiques aux conflits. Les conflits actuels qui se propagent dans le monde entier, et l'absence d'un règlement pacifique axé sur le dialogue et le consensus conformément à la Charte des Nations Unies, ont contribué à déclencher des conflits entre frères qui vivaient en harmonie et en paix et défendaient les intérêts de leurs nations et leur prospérité.

Nous ne pouvons pas parler de paix et de sécurité sans parler de la question de Palestine. À cet égard, nous sommes préoccupés par la voie de l'escalade choisie par Israël face à la question d'Al Qods, en particulier depuis le 13 septembre 2015. En fait, Israël se livre à des violations graves contre la mosquée Al-Aqsa et mène des incursions et commet des abus contre les fidèles en violation flagrante des sensibilités de millions de musulmans et au mépris de nombreuses conventions et accords internationaux. Israël cherche également à saper le statut d'Al Qods Al Charif.

Le Royaume du Maroc est activement impliqué dans ces questions par l'entremise de S.M. Mohammed VI à la direction du Comité d'Al Qods qui aide les habitants de Jérusalem et défend la cause palestinienne. Nous continuerons d'aider nos frères palestiniens à créer un État indépendant avec Al Qods pour capitale. Nous exhortons Israël à se retirer des territoires palestiniens occupés derrière les frontières de 1967. À la suite des actes d'agression d'Israël, le Comité s'est immédiatement réuni sous l'égide de Sa Majesté, qui a également rencontré M. Mahmoud Abbas pour examiner la gravité de la situation. Par le biais du Groupe de contact ministériel pour la défense de la cause palestinienne et d'Al Qods Al Charif de l'Organisation de la coopération islamique, nous nous sommes réunis le 26 septembre en marge de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale. Au cours de cette réunion, nous avons adopté une déclaration condamnant les violations israéliennes, qui constituent des actes de provocation sans précédent des sensibilités de centaines de millions de fidèles musulmans du monde entier et qui risquent d'entraîner un nouveau conflit interreligieux et communautaire. Ces violations sapent tous les efforts déployés sur la voie de la solution de deux États et ne font qu'alimenter l'extrémisme.

Le Royaume du Maroc continuera d'accorder un appui sincère au peuple palestinien et à ses droits inaliénables, dont le principal est la création d'un État indépendant ayant Jérusalem-Est pour capitale, sur la base des frontières de juin 1967, dans le cadre d'une

solution de deux États vivant côte à côte dans la paix et l'harmonie. Aujourd'hui, toutes les perspectives sont dans l'impasse. Nous assistons à une série de crises, en Syrie notamment, mais aussi au Yémen et en Libye. Cette situation exacerbe le terrorisme, qui continue de s'étendre au Moyen-Orient. Depuis juin 2014, Daech occupe de nombreuses régions d'Iraq, de Syrie et de Libye. Boko Haram gagne du terrain en Afrique de l'Ouest, de même qu'Al-Qaida au Maghreb islamique. Ces organisations fragmentent les États et en contrôlent des parties. Elles réduisent les femmes en esclavage, les violent, enlèvent des enfants et des vieillards, et commettent des massacres qui sont de véritables crimes de guerre et des violations flagrantes du droit international, du droit des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Elles détruisent également des lieux de culte – essentiellement des mosquées et des églises – et oppriment de nombreuses minorités, allant même jusqu'à détruire leur patrimoine. Ces groupes terroristes s'approchent des zones de conflit en vue de prendre part aux combats, attirant ainsi davantage de jeunes vers ces points chauds. Selon les rapports de l'ONU, il y aurait plus de 25 000 combattants terroristes étrangers en provenance d'au moins 100 États, notamment en Syrie et en Iraq. Ces combattants sont attirés par toutes sortes de moyens, leur pauvreté est exploitée, et Internet, en particulier les réseaux sociaux, est utilisé pour les attirer. Dans ce contexte, si les jeunes se retrouvent sans perspective, si les problèmes politiques et économiques sont tout ce qu'ils connaissent, s'il n'y a pas de gouvernance, s'il n'y a que misère et désespoir, un nombre croissant d'entre eux seront tentés de se joindre aux migrations clandestines. Ils seront exploités par les mafias spécialistes de la traite des personnes. Ce drame qui se déroule sous nos yeux – y compris des gens qui se noient – exige que nous trouvions vite une solution. Nous devons trouver le moyen d'assurer à ces gens des moyens de subsistance décentes afin qu'ils ne se transforment pas en énormes armées de terroristes.

Ma délégation dénonce le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Le terrorisme ne peut pas être assimilé à quelque religion, groupe ethnique, nation, culture ou civilisation que ce soit. C'est un acte criminel. Depuis les attaques du 11 septembre 2001, le Maroc a pris part à la lutte internationale contre le terrorisme. Nous avons coopéré avec divers organismes des Nations Unies pour élaborer des stratégies de lutte contre le terrorisme. Nous nous efforçons notamment de promouvoir l'application des résolutions 2178 (2014) sur les combattants terroristes

étrangers et 2199 (2015) sur le financement du terrorisme. Nous avons également participé activement au Forum mondial de lutte contre le terrorisme qui, en septembre dernier, a adopté le Mémoire de La Haye/Marrakech sur les bonnes pratiques pour répondre plus efficacement au phénomène des « combattants terroristes étrangers ». De concert avec les Pays-Bas, nous coprésidons un groupe de travail sur les combattants terroristes étrangers. Par ailleurs, la ville marocaine d'Al Jadida a accueilli une conférence sur les combattants terroristes étrangers en collaboration avec l'ONU. Nous avons également adopté une stratégie de sécurité et modernisé et actualisé notre système juridique dans le cadre de notre initiative nationale de développement humain.

Le Maroc a toujours participé aux initiatives en faveur de la paix. Nous participons à de nombreuses opérations de maintien de la paix des Nations Unies partout dans le monde, notamment en Afrique. Nous appuyons toutes les approches constructives visant à sortir les pays des crises. S.M. le Roi Mohammed VI parraine des solutions pacifiques dans de nombreuses régions, notamment dans le bassin du fleuve Mano. Le Maroc a également accueilli de nombreux dialogues entre les parties libyennes. Nous espérons qu'un accord sera bientôt adopté et signé. Nous aurons alors aidé le peuple libyen à réaliser ses aspirations les plus profondes depuis qu'il a gagné son indépendance.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Minami (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Président du Conseil d'avoir convoqué la présente séance, et le Secrétaire général de son exposé.

Nous continuons d'assister à toute une série de conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, avec des répercussions qui vont bien au-delà de la région. La montée du terrorisme et l'exode massif des réfugiés sont des signes clairs de la gravité de la situation. Il n'est sans doute pas facile de trouver la réponse efficace à ce problème. Mais une chose est sûre : nous devons certes nous attaquer aux défis qui se posent à nous aujourd'hui, mais nous devons aussi remédier aux causes profondes qui les alimentent.

Le Japon a réagi sans tarder et de manière énergique à la crise actuelle des réfugiés. Hier, le Premier Ministre Shinzo Abe a annoncé que le Japon allait verser environ 810 millions de dollars d'aide cette année à l'intention des réfugiés et des personnes déplacées de

Syrie et d'Iraq, soit trois fois plus qu'en 2014. En outre, nous verserons près de 2,5 millions de dollars d'aide aux pays européens, telles la République de Serbie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, qui accueillent des réfugiés.

Ces réfugiés et les nouvelles nous informant de ces actes terroristes sont en provenance de communautés où les perspectives économiques sont très sombres, où les civils sont pris pour cible de manière aveugle et où les familles sont déracinées. Face à cela, le Japon cherche à donner aux individus les moyens de se prendre en main et à construire des communautés économiquement viables. Cela s'inscrit en droite ligne de la notion de sécurité humaine que nous prônons depuis plusieurs décennies. C'est pourquoi, les 2,5 milliards de dollars d'assistance que le Japon fournit au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord ne sont pas seulement dirigés vers les gouvernements mais aussi vers les groupes les plus vulnérables de la société, tels que les femmes et les enfants. Les femmes et les enfants, toutefois, peuvent eux aussi lutter contre la diffusion des idéologies extrémistes et être de vrais agents de paix. L'histoire de Malala Yousafzai en est l'exemple même. Malala, lauréate du prix Nobel de la paix, n'a pas hésité à affronter les balles pour défendre son droit à l'éducation. Aujourd'hui, elle est une source d'inspiration pour des millions de personnes. Nous nous souvenons tous qu'à l'ouverture du sommet sur le développement durable, elle a insisté sur le fait que l'éducation était source d'espoir et de paix. Entendons cet appel courageux.

En Syrie, où l'accès à l'éducation a sévèrement reculé, le Japon contribue à fournir des livres et des programmes scolaires à plus de 2,6 millions d'enfants dans le cadre du programme « Retour aux études » mené en partenariat avec l'UNICEF et d'autres. En Palestine et dans les pays voisins, le Japon est depuis longtemps l'un des principaux contributeurs à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, qui dispense une éducation à 480 000 petits réfugiés palestiniens.

Les mères, les épouses et les filles, qui sont une voix qui compte au sein de la famille, peuvent servir de rempart à l'expansion des idéologies extrémistes. Cependant, les actes atroces commis par des groupes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant et Boko Haram nous montrent à quel point et avec quelle fréquence les femmes sont maltraitées en période de conflit. Le Japon continuera de soutenir financièrement le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général, Zainab

Hawa Bangura, et d'en être le premier contributeur. Par ailleurs, nous avons multiplié par 10 en deux ans notre contribution à ONU-Femmes, et soutenons l'autonomisation économique des réfugiées et des femmes déplacées grâce à des programmes de formation professionnelle et autres.

Le Japon est intimement convaincu qu'autonomiser les individus et renforcer les communautés, conformément à la notion de sécurité humaine, permettra de trouver plus facilement des solutions politiques, qui, en définitive, sont ce dont la région a besoin. Le Japon appuie donc les bons offices de l'ONU au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, notamment en Syrie, au Yémen et en Libye. Nous espérons également que le Conseil de sécurité jouera un rôle de plus en plus constructif dans l'émergence de solutions politiques. Le Japon continuera de s'attaquer aux problèmes immédiats et, dans le même temps, d'établir solidement les bases d'une paix et d'une prospérité durables dans la région.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afrique du Sud.

M. Mamabolo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui sur fond de préoccupation croissante de la communauté internationale face à la montée du terrorisme et de l'extrémisme violent, et le cortège d'idéologies détournées et de violences qui les accompagne. L'Afrique du Sud tient donc à remercier la Fédération de Russie d'organiser un débat public thématique sur cette question.

Ma délégation partage l'analyse selon laquelle la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord se caractérise par un cercle vicieux de violence et d'instabilité, alimenté en partie par une nette détérioration des conditions socioéconomiques de la région et de ses habitants. L'absence de progrès du dialogue politique et l'absence de solutions durables à long terme ont créé un espace dans lequel les groupes terroristes, tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant, Al-Qaida et d'autres qui leurs sont associés, exploitent les divisions pour promouvoir leurs fausses croyances. Aucun système de croyance qui requiert la contrainte violente ne peut être considéré comme une norme acceptable pour la civilisation, et l'Afrique du Sud condamne dans les termes les plus forts de tels agissements. Il est donc primordial que les discussions sur l'extrémisme violent et le terrorisme dans certaines régions de l'Afrique et du Moyen-Orient examinent les causes profondes du problème, et pas seulement ses symptômes.

Les conflits et les guerres qui sévissent de manière ininterrompue dans une région où depuis fort longtemps on privilégie l'action militaire plutôt que le dialogue politique sont la première cause du terrorisme actuel et le terreau fertile de l'extrémisme violent. D'autres facteurs, notamment des facteurs socioéconomiques, l'ingérence de parties extérieures et la poursuite par certains d'une doctrine du changement de régime, jouent également un rôle important dans le prolongement des conflits et de l'instabilité.

L'essor actuel du terrorisme et de l'extrémisme doit pousser la communauté internationale à réfléchir à une riposte appropriée, car il est clair que notre action jusqu'à présent n'a pas été à la hauteur. Le terrorisme et l'extrémisme violent continuent de tuer et de mutiler des innocents, de détruire les biens et l'infrastructure, de semer la peur parmi les communautés locales, de saper la confiance socioéconomique et, dans de nombreux cas, d'enraciner les forces de la pauvreté.

Le Conseil est mandaté par la Charte pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Il doit donc être en première ligne des efforts pour endiguer le fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent. L'Afrique du Sud critique depuis longtemps l'approche toute faite employée pour régler les conflits. La situation actuelle au Moyen-Orient et en Afrique du Nord appelle une plus grande implication de la part du Conseil, avec tous les acteurs pertinents, y compris les organisations régionales. La proximité des organisations régionales et sous-régionales permettra au Conseil d'élargir son approche afin d'inclure dans l'élaboration des stratégies des éléments importants qui peuvent contribuer à prévenir les conflits, tels que l'orientation culturelle, les préférences et les compétences locales.

L'échec du Conseil de sécurité à mettre fin à l'instabilité et aux troubles persistants dans la région et l'incohérence dont il fait montre ont eu des conséquences inattendues, à la fois multiples et généralisées, comme notamment la prolifération des armes légères et de petit calibre, l'essor de la criminalité organisée, la multiplication des enlèvements contre rançon, les attaques terroristes transfrontalières et la persécution sanglante des minorités religieuses, le tout à des niveaux sans précédent. Cela alimente également la crise des réfugiés en Europe, la plus grave depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Si, pris séparément, tous ces facteurs constituent des crises, collectivement, ils font peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales. En

conséquence, l'Afrique du Sud appelle une nouvelle fois le Conseil de sécurité à redoubler d'efforts pour promouvoir les conditions propices à un dialogue sans exclusive visant à trouver un règlement politique durable aux conflits dans la région.

Le Conseil n'a jamais été moins efficace que dans la manière dont il s'est occupé de la paix au Moyen-Orient. Le Gouvernement sud-africain estime que la seule façon d'instaurer une paix durable au Moyen-Orient est d'obtenir un règlement négocié, complet et sans conditions, qui mette fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens et qui lève immédiatement le blocus permanent de Gaza. Cela contribuera à la paix et à la sécurité dans tout le Moyen-Orient. Nous partageons l'avis du Secrétaire général que nous devons « nous garder de toute dérive dangereuse dans le processus de paix du Moyen-Orient » et qu'« il est essentiel que les Israéliens et les Palestiniens rouvrent le dialogue et que la communauté internationale fasse pression sur les parties dans ce sens » (voir A/70/PV.13). De même, l'action du Conseil de sécurité en Syrie, en Libye et au Yémen doit chercher à promouvoir des solutions politiques sans exclusive.

Les débats thématiques comme celui d'aujourd'hui sont nécessaires pour veiller à ce que, en notre qualité d'États Membres, nous convenions d'une stratégie unifiée pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, maintenant ainsi la paix et la sécurité internationales. Ma délégation se tient prête à poursuivre son engagement constructif pour faire respecter la centralité des buts et principes de la Charte des Nations Unies à cet égard.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Hahn Choonghee (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la présidence russe d'avoir convoqué cet opportun et important débat.

L'évolution récente de la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord est préoccupante, voire terrifiante. L'extrémisme violent se propage, attisé par des frustrations et des revendications de longue date. La plupart du temps, les appels répétés à un règlement politique sonnent creux, d'autant qu'ils ne sont pas confirmés par une action unifiée de la part de la communauté internationale. Face à la triple crise qui résulte de l'extrémisme violent, des transitions politiques dans l'impasse et du conflit israélo-palestinien, toutes

les parties prenantes, y compris l'ONU, devraient assumer une plus grande responsabilité de venir à bout de ces problèmes complexes et imbriqués.

Dans un tel contexte, je voudrais noter trois points.

Premièrement, nous devons clarifier nos stratégie et priorités communes. Peu contesteront l'idée que la menace que fait peser l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) doit occuper une place éminente dans notre ordre du jour. L'exode sans précédent de réfugiés syriens montre clairement que la crise humanitaire a déjà dépassé le stade critique. Il est temps pour nous de passer outre à nos divergences et de conclure le débat sur la meilleure stratégie pour lutter contre la menace de l'EIL.

Deuxièmement, les transitions politiques au Yémen et en Libye doivent être inclusives et durables. Nous appuyons le processus politique soutenu par l'ONU. Assurer aux parties au conflit qu'elles disposeront en définitive de la place qui leur revient pourrait aider à accélérer le processus. Nous nous félicitons de l'accord sur le nucléaire iranien, conclu en juillet, et nous espérons que l'Iran jouera un rôle constructif dans la région. Une coexistence pacifique, étayée par la volonté politique et l'ouverture, doit être la clef d'une stabilisation rapide.

Troisièmement, la question israélo-palestinienne ne doit pas être remise à plus tard. La solution des deux États est la seule option viable. Nous nous sommes constamment opposés à toute action unilatérale, quelle qu'elle soit, qui pourrait aller à l'encontre de cette solution. Nous notons également que, depuis quelque temps, la communauté internationale accorde un appui plus important au peuple palestinien dans le but de l'encourager à assumer davantage de responsabilités.

Enfin, lorsque nous abordons la menace que représente l'extrémisme violent, il est important de comprendre la nature exacte des difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Globalement, l'extrémisme violent est une idéologie. Il représente une vision du monde déformée et dangereuse. Les idées ne peuvent pas être vaincues sur le champ de bataille, pas plus que les gouvernements ne peuvent endiguer le flux des idées. Pour triompher définitivement de l'extrémisme violent, nous devons être capables de prouver que nos idées et nos valeurs – comme la paix, la liberté et la démocratie – sont meilleures que celles de nos adversaires. Nous devons convaincre notre jeune génération que ce sont nos sociétés libres et empreintes

de diversité – et non la haine, la division ou la violence que prêchent les extrémistes – qui ouvrent la voie à la dignité humaine, à l'espoir et au bonheur.

Dans la perspective de parvenir à une solution fondamentale et à long terme, je voudrais souligner l'importance d'une éducation civique mondiale, pour enseigner à nos générations futures la valeur de la tolérance, du respect mutuel et de la compréhension. Notre meilleure arme dans la lutte contre le terrorisme devrait être notre attachement aux droits de l'homme, à la liberté et à l'état de droit, comme cela a d'ailleurs été proclamé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale) que nous avons adopté il y a quelques jours, en particulier dans l'objectif 16 des Objectifs de développement durable. La République de Corée est fermement convaincue que seule la primauté de ces principes et valeurs fondamentaux nous permettra, à terme, d'avoir le dessus et de triompher de l'extrémisme violent.

Enfin, pour faire face à la situation catastrophique des femmes et des adolescentes en particulier, la Présidente de la République de Corée, M^{me} Park Geun-Hye, a annoncé (voir A/70/PV.7) une initiative intitulée « Une vie meilleure pour les filles » lors du sommet des Nations Unies organisé pour l'adoption du Programme de développement pour l'après-2015, tenu il y a quelques jours. La République de Corée versera 200 millions de dollars dans les cinq prochaines années pour venir en aide aux adolescentes des pays en développement, dans les domaines de la santé et de l'éducation.

La République de Corée continuera de jouer un rôle constructif face à la situation politique, économique et humanitaire dans cette région.

Le Président (*parle en russe*) : Le représentant de l'Iran a demandé à faire une nouvelle déclaration.

Je lui donne la parole.

M. Safaei (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je suis confus de prendre la parole à cette heure tardive.

Ma délégation n'a demandé la parole que pour répondre aux allégations faites par le représentant du régime israélien pendant la séance. À cet égard, je voudrais déclarer ce qui suit.

Ce que le représentant dudit régime a déclaré pendant la séance de ce jour n'a absolument aucun rapport avec le sujet du présent débat public. De fait, l'occupation étrangère constitue la forme de terrorisme

la plus grave. Nous ne pensons pas qu'il soit possible de douter du fait que ce régime est bien responsable d'une agression, d'une occupation, du meurtre de civils – y compris de femmes et d'enfants –, du crime de génocide, de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et d'autres actes criminels. Il est également responsable d'avoir transformé des millions de Palestiniens en réfugiés, exilés loin de leur patrie. Son réseau de terrorisme d'État compte une longue liste d'opérations meurtrières dans le monde entier, et il continue de menacer de nouvelles guerres.

De même, pour répondre à mon collègue saoudien, comme l'a mentionné le Ministre des affaires étrangères de mon pays ce matin, l'agression contre le Yémen a ouvert une nouvelle plaie sanglante dans la région et sème la mort et la destruction parmi la population civile, et elle a enhardi les groupes extrémistes et élargi leur champ d'action. Ceux qui ont lancé leurs armées contre les citoyens yéménites innocents ont dû se rendre compte que le seul moyen d'aller de l'avant est d'instaurer un processus politique basé sur un large dialogue entre les parties yéménites.

Une fois de plus, je réitère que le monde n'a pas oublié que l'Arabie saoudite est complice de la création d'Al-Qaida et des Taliban et des crimes commis par Saddam Hussein contre notre peuple et le peuple iraquien, et que ce sont les principaux facteurs de l'émergence d'éléments takfiristes dangereux et de la propagation du terrorisme dans la région.

Je souhaite également aborder la question de la tragédie qui s'est produite durant le hajj. Comme l'a affirmé le Président de mon pays à l'Assemblée générale cette semaine (voir A/70/PV.13), nous ne sommes pas en train d'essayer de politiser la question. Nous parlons de la vie de centaines de personnes qui, malheureusement, ont été victimes de l'incompétence et de la mauvaise gestion des dirigeants. Étant donné qu'on ne peut leur demander des comptes, au moment même où nous parlons, les personnes portées disparues ne peuvent être identifiées et le rapatriement rapide des dépouilles des victimes vers leurs familles a été retardé. L'opinion publique exige que les responsables saoudiens honorent au plus vite leurs obligations internationales. Qui plus est, il faut mettre en place les conditions nécessaires pour qu'une enquête indépendante et professionnelle soit menée sur les causes de ce désastre et trouver un moyen d'éviter qu'il ne se reproduise à l'avenir.

Le Président (*parle en russe*) : Le représentant de la République arabe syrienne a demandé la parole pour faire une déclaration supplémentaire.

Je lui donne maintenant la parole.

M. Awad (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je n'avais pas l'intention de prendre de nouveau la parole à cette heure tardive, mais le représentant du régime saoudien continue de nous pousser à répondre à ses allégations et à ses mensonges dès que l'occasion se présente et à chaque réunion. En effet, ce représentant persiste à montrer mon gouvernement du doigt. Ce matin et cet après-midi, nous avons entendu toutes les délégations affirmer que la principale menace qui pèse sur le monde, le Moyen-Orient et mon pays est le terrorisme de Daech et d'autres organisations terroristes telles que le Front el-Nosra.

Le représentant du régime saoudien continue de s'écarter du droit chemin et de l'initiative positive lancée par la Fédération de Russie en organisant la présente séance, qui traduit la volonté de l'opinion publique mondiale de s'attaquer à la menace principale, à savoir Daech. Le rôle que joue le régime saoudien dans l'armement et le financement des groupes terroristes – de Daech au Front el-Nosra et à Jaish al-Islam – est devenu clair pour tous. Sans l'appui des forces étrangères, avec

à leur tête le régime saoudien, le terrorisme ne se serait pas répandu. Nous l'aurions éliminé il y a longtemps.

Je n'ajouterai rien de plus. Je souhaitais simplement réfuter ces allégations infondées.

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Je tiens à remercier tous les participants de leur contribution à la présente séance présidée par la Fédération de Russie.

Étant donné qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil de sécurité programmée pour le mois de septembre 2015, je souhaite, avant de lever la séance, exprimer la sincère appréciation de la délégation de la Fédération de Russie aux membres du Conseil, en particulier les Représentants permanents et leurs équipes respectives, au secrétariat du Conseil de sécurité, ainsi qu'aux services de conférence, aux interprètes et au personnel de sécurité, qui a assuré notre sécurité de manière fiable durant ce mois difficile. Nous n'aurions pu nous en sortir seuls, bien sûr, sans les efforts acharnés, l'appui et les contributions positives de chaque délégation et des représentants du Secrétariat. Alors que notre présidence touche à sa fin, je suis certain de me faire l'interprète des membres du Conseil de sécurité en souhaitant bonne chance à la délégation espagnole, qui dirigera nos travaux durant le mois d'octobre.

La séance est levée à 18 h 35.